

## "Directives" d'Ottawa sur les congédiements Profonde inquiétude chez nombre de fonctionnaires

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — La fonction publique est sur les dents. Les autorités du conseil du trésor ont en effet publié hier les directives aux sous-chefs des ministères relativement aux procédures qui s'appliqueront dans le cas de milliers de congédiements qui doivent faire suite à la volonté exprimée

plus tôt par le gouvernement de réduire ses dépenses et d'établir de nouvelles priorités.

La veille, jeudi, le ministère des pêcheries avait brûlé la politesse au conseil du Trésor en annonçant son programme de réduction des dépenses y compris le nombre d'employés qui perdraient leur emploi ou ne seraient pas réengagés.

(Le conseil a annoncé hier que cette pratique de mentionner le nombre de personnes touchées ne se poursuivra pas).

Jeudi également, le ministère de la santé faisait état de coupures dans ses dépenses tandis qu'hier c'était au tour du ministère des transports.

L'émission de communiqués de même nature se poursuivra tout au cours de la semaine prochaine ponctuée ici et là des protestations véhémentes des syndicats de fonctionnaires qui accusent le gouvernement de procéder trop rapidement et sans consultations valables avec eux.

Déjà, on parle de coupures importantes dans le personnel du ministère des affaires extérieures.

Dans ses directives d'hier le conseil du Trésor fait état "des nouvelles limites financières et des nouveaux objectifs du gouvernement" et demande aux ministères de traiter avec justice les em-

ployés touchés et de "maintenir au minimum les dislocations dans leur emploi dans la fonction publique".

Les principes généraux suivants sont énoncés dans les directives publiées hier:

a) Les employés touchés devront, si possible, être réaffectés à des emplois vacants ou à la veille de le devenir dans d'autres parties de la fonction publique.

b) S'ils sont conformes aux intérêts du gouvernement et des employés, le déplacement et le recyclage des employés se feront le plus rapidement possible.

c) Si la réaffectation est impossible ou que l'employé la refuse, il sera licencié ou mis à la retraite et les dispositions habituelles des lois s'appliqueront.

C'est parmi les employés engagés pour des périodes définies, les employés occasionnels et les employés âgés de 60 ans et plus que les ministères devront d'abord chercher les employés excédentaires, mais en le faisant, on suivra le principe du mérite.

L'avis officiel aux employés jugés excédentaires sera assez long pour permettre de rechercher pendant trois mois une réaffectation quelconque. Si la réaffectation est impossible, un avis devra être donné à l'employé un mois avant la fin de la période de réaffectation.

Les réaffectations seront considérées dans l'ordre suivant:

a) Dans la localité, au sein du même ministère;

b) Dans la localité, dans un autre ministère;

c) Dans une autre localité mais dans le même ministère;

d) Dans une autre localité et dans un autre ministère.

"Le conseil du Trésor a demandé à la fonction publique de limiter ou de suspendre l'embauchage et l'avancement dans les groupes et niveaux d'emploi qui sont touchés, pour faciliter les réaffectations."

Des principes directeurs seront ren-

Voir page 2: Profonde

## Munro ne tolérera pas la double assurance médicale

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement fédéral ne permettra pas à une province d'autoriser des sociétés privées à établir un système en vertu duquel des citoyens pourraient s'assurer contre les frais médicaux exigés des médecins en sus de ce qu'ils recevraient en vertu des normes du programme d'assurance médicale.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de la santé du gouvernement canadien, M. John Munro, dans une brève déclaration rendue publique hier après-midi.

Cette déclaration vise directement la situation qui est en voie de se développer en Ontario au moment où la province va mettre en vigueur un programme qui autrement répond aux exigences stipulées par la législation fédérale.

Permettre la naissance d'un tel système serait tolérer une certaine discrimination dans les soins médicaux ou bien parce que les sociétés ne voudraient pas assurer certains risques ou bien parce que certaines catégories de citoyens n'auraient pas les moyens financiers de se procurer une telle assurance.

Au surplus, M. Munro a déclaré que cette initiative entraînerait des effets d'escalade des coûts du programme d'assurance médicale, toutes ces conséquences iraient contre l'esprit aussi bien que les dispositions de la loi.

Voir page 2: Munro

## Nixon espère mettre fin à la guerre du Vietnam en 70

WASHINGTON (AFP) — Dans sa première conférence de presse depuis trois mois, le président Nixon des États-Unis s'est formellement opposé à la fixation d'une date pour le retrait complet des forces américaines du Vietnam, tout en réaffirmant son espoir de mettre fin à la guerre avant la fin de 1970.

Le président Nixon a déclaré devant les journalistes que les propositions actuellement faites au Congrès en vue d'imposer un terme obligatoire à la

Voir page 2: Nixon

## En Bolivie

### La junte veut des redevances accrues de Gulf Oil

LA PAZ (d'après l'AFP) — Le nouveau chef de l'exécutif bolivien, le général Ovando, a justifié hier le coup d'Etat en expliquant qu'il fallait "éviter un affrontement sanglant entre les Boliviens, menacés à la fois par la pression d'intérêts étrangers, par l'émission de partis politiques et par l'existence de groupes oligarchiques". La décision la plus importante du régime qui a déposé le président Siles Salinas — président par intérim par suite du décès accidentel du général Barrientos — est pour le moment l'abrogation du code pétrolier et le rétablissement du droit syndical.

L'abrogation du code pétrolier, qui, déclare-t-on officiellement, était un instrument servant les intérêts des entreprises étrangères au détriment de la nation, permettra au nouveau gouvernement de réviser les concessions accordées à des compagnies étrangères, notamment à la "Gulf Oil" américaine. Le gouvernement cherchera également à accroître la part des bénéfices que l'Etat bolivien retire des exploitations pétrolières. A ce sujet, le général Ovando a déclaré à la presse que les exploitations de la "Gulf Oil" pourraient revenir à l'Etat si la compagnie n'acceptait pas d'augmenter les redevances qu'elle verse.

D'autre part, le nouveau gouvernement a décidé de rétablir la plénitude des

droits syndicaux qui avaient été restreints en 1965 par le gouvernement du général Barrientos. Les syndicats ouvriers et miniers seront en outre réorganisés.

Le conseil de cabinet présidé par le général Ovando doit prendre, déclaration, d'autres mesures urgentes.

"Le pouvoir révolutionnaire, poursuit

(d'après l'AFP) — Soixante-dix-sept personnes auraient été arrêtées jusqu'à présent par le nouveau gouvernement bolivien, annonçait-on hier à La Paz de source officielle. Dix-neuf personnalités politiques auraient notamment été arrêtées, parmi lesquelles les dirigeants du mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) MM. Raul Lema, José Fellman Velarde et Federico Alvarez Plata et le chef de la phalange socialiste bolivienne (F.S.B.) M. Marid Guetierrez. Un député de cette formation, M. Ambrosio Garcia, qui avait accusé vendredi dernier le général Ovando, d'avoir reçu 600.000 dollars d'une compagnie pétrolière pour sa campagne électorale, a également été arrêté.

Cette accusation, estiment les observateurs, a précipité les événements en

l'éducation, et Mario Beaulieu, ministre des finances, étaient présents, de même que MM. Jean Lesage, chef de l'opposition, René Lévesque et Gaston Binette, anciens ministres des richesses naturelles et une douzaine de députés de l'Union nationale. Mme Bertrand était aussi sur les lieux, ainsi que M. Paul Dozois, ex-ministre des finances depuis peu commissaire à l'Hydro-Québec.

Mme Johnson a parlé brièvement, disant que son mari s'était acharné à bâtir un Québec fort dont chacun peut être fier, et remerciant ceux qui poursuivent ses objectifs.

"Avant même qu'on y gravât le nom de Daniel Johnson, ce barrage était vraiment le sien puisqu'après y avoir consacré une si grande part de son travail, de ses rêves et de sa sollicitude, il l'avait lui-même signé de sa propre vie", a notamment déclaré M. Jean-Jacques Bertrand.

Le premier ministre a déclaré que le nom de Manic évoque à la fois une grande réussite collective et un bien brusque départ. "Mais, a-t-il dit, gardons-nous, si nous voulons être fideles à l'ultime message de Daniel Johnson, de nous laisser dominer par un sentiment de tristesse".

M. Bertrand a affirmé que "c'est une consigne d'optimisme et de foi en l'avenir que Daniel Johnson s'était proposé de transmettre à ses compatriotes à l'occasion du parachèvement de ce splendide barrage à voûtes multiples".

Evoquant l'allocution que Daniel Johnson devait prononcer à l'occasion du parachèvement du barrage il y a un

Voir page 2: M. Bertrand

document, est institué pour mettre fin à un ordre pseudo-démocratique, anti-national et fausement stable, caractérisé par l'intervention armée étrangère sous forme de guérillas... par l'existence d'un gouvernement qui dépendait pratiquement de la réaction et de la droite, et qui n'était donc pas qualifié pour livrer la bataille nationale contre l'a-

entraînant la démission, lundi, du général Ovando. Le commandant en chef des forces armées démissionnerait en effet assumer lui-même sa défense.

Le "New York Times" écrit ce matin dans un éditorial:

"Il semble, d'après leurs premières déclarations, que les auteurs du coup d'Etat de Bolivie copient le modèle péruvien: nationalisme intensifié, réformes radicales.

Le général Ovando a déclaré qu'il avait choisi, pour constituer le gouvernement, des personnes réellement révolutionnaires; il a promis une extension radicale de la réforme agraire de 1953 et une industrialisation massive et a annoncé l'annulation de l'accord sur le pétrole, ce qui pourrait bien amener



Entouré de sa femme, Françoise, de sa fille, Claire, de son fils, Jean, M. Pierre Laporte a reçu la presse hier après-midi à son domicile de Saint-Lambert pour annoncer sa candidature à la direction du parti libéral.

## Pierre Laporte, candidat

### "Je crois être en mesure de redonner au Québec un gouvernement fort et compétent"

par Michel Roy

Entouré de sa femme, de sa fille et de son jeune fils dans son domicile de Saint-Lambert, M. Pierre Laporte a annoncé hier qu'il se porte candidat à la direction du parti libéral du Québec.

C'est après avoir longuement consulté les membres de sa famille, ses collègues de l'Assemblée nationale, de nombreux militants libéraux et ses conseillers intimes que le député de Chambly, s'étant aussi interrogé sur sa place dans la politique québécoise, a pris cette décision qui était prévue depuis quelques semaines.

"Je crois être en mesure d'obtenir la majorité des voix au congrès libéral de la mi-janvier, de conduire mon parti

à la victoire lors des prochaines élections et de redonner au Québec un gouvernement fort et compétent."

Des trois candidats éventuels à la succession de M. Jean Lesage, M. Laporte est le premier à faire connaître sa décision. On ignore encore de façon certaine si M. Claude Wagner annoncera sa candidature dans les jours qui viennent; le député de Verdun doit participer à deux réunions publiques en fin de semaine, l'une dans son comté ce soir, l'autre dimanche après-midi. Pour sa part, M. Robert Bourassa, dont l'entrée dans la course ne fait désormais plus aucun doute, ne confirmerait son intention que dans une quinzaine de jours.

Dans un document remis à la presse et qui expose les grandes lignes de son programme (lequel fera l'objet d'un manifeste complet dans quelques semaines), M. Laporte insiste sur les trois grands aspects qui le préoccupent: les structures du parti qu'il veut moderniser et adapter à une époque nouvelle; la société à construire, qui sera compétente, efficace, humaine et démocratique; le gouvernement de l'Union nationale, qu'il faut "abattre", dit-il, parce qu'il est "en train de paralyser le Québec".

(On trouvera plus bas quelques extraits des documents exposant les options politiques de M. Laporte).

Le leader parlementaire du parti, qui entend assumer ses fonctions durant la prochaine session sans égard à la campagne en cours, a été amené à répondre à quelques questions touchant son "option nationale".

"Une société québécoise compétente mettra fin aux querelles stériles avec le gouvernement fédéral, dit-il. Le Québec saura ce qu'il offre à la communauté canadienne et ce qu'il en attend. Il fera valoir son point de vue avec fermeté après s'être donné la force politique nécessaire pour que sa voix soit entendue.

"Dans ce Québec, dit encore M. Laporte, point de chantage au séparatisme, point d'ultimatum. Ce Québec, personne ne le poussera hors de la Confédération canadienne, ni les séparatistes québécois, ni les séparatistes anglophones du Québec et des autres provinces.

"Résolument et lucidement canadien, le Québec se battra pour obtenir tous les pouvoirs, toutes les ressources nécessaires à son plein épanouissement. La négociation, la compétence et la ténacité seront les bases d'une confédération nouvelle."

Prié de dire comment il entend tirer parti de la thèse de M. Paul Gérin-Lajoie (sur le statut particulier) et des positions même contradictoires exprimées dans le parti à ce sujet, M. Laporte a répondu que les libéraux disposent "d'une grande richesse de documentation, travaux, recherches, études, ainsi que des résultats du colloque de Montmorency (mai 1969). Toutes ces données, positions et opinions seront remises à l'étude et il est possible que nous mettions l'accent sur autre chose, par exemple sur les relations interprovinciales... Nous aurons une politique très claire à proposer..."

"Avant ou après le congrès de leadership?" demande un journaliste.

"Pas aujourd'hui, pas maintenant. J'ai quatre mois pour en dire plus long à ce sujet. Je serai du reste entouré de conseillers pour chacun des grands domaines de la politique, économique, sociale, nationale, culturelle, etc."

"La politique que vous ferez sera-t-elle différente de celle qui est présentement inscrite au programme du parti?"

"Elle portera la signature de Pierre Laporte!"

A ce propos, le candidat a expliqué qu'il consultera et écouterait les avis mais qu'il entend imposer à la politique qu'il fera une marque qui sera la sienne. Il prendra les décisions. L'aptitude à prendre les décisions constitue à

Voir page 2: Laporte

■ au gré du temps

## Épithètes

Il y a eu Charles de Gaulle et l'on a longuement entendu parler de la politique gaulliste. Avec l'avènement de Georges Pompidou est apparu l'adjectif pompidolien. La presse, la radio, la télévision françaises entendent désormais leurs usagers des visuels pompidoliennes.

Si cette habitude gagnait le Québec quels adjectifs devrions-nous choisir?

Ferait-on de la thèse bertrandiste, bourrasque, lévesquienne, cardinalice ou laportéenne? Quel problème pour les linguistes!

Seul le député de Verdun a déjà son adjectif officiel dans les lexiques; nous entrons, sous la baguette du chef dans le régime wagnérien.

Louis-Martin TARD

**suivies de la première page**

**LAPORTE**

ses yeux la qualité primordiale d'un chef. A quelques reprises, les journalistes ont interrogé M. Laporte sur les ressources dont il dispose pour cette campagne et sur les moyens qu'il entend prendre pour les réunir. Quel sera le coût de la campagne?

"Cela coûte passablement d'argent, a-t-il répondu, mais je ne sache pas qu'il soit de coutume de révéler des chiffres. J'ai un comité de finances dirigé à Québec par le notaire Jacques Taschereau et à Montréal par M. Laval Cliche. J'ai retenu les services d'un comptable: M. Aimé Brisson."

A l'instar du président Kennedy, M. Laporte souhaite amasser \$100 auprès de cent personnes que de recevoir la même somme d'une même personne.

Comme on lui demande s'il adhère au principe de la collégialité dans l'exercice du pouvoir, M. Laporte répond qu'il est partisan de la participation pour l'élaboration du programme, mais il n'admet pas qu'on enferme le chef dans un carcan, qu'on l'astreigne à faire une politique établie à l'avance.

Au sujet du chef du parti, M. Laporte s'engage à faire prévaloir un mécanisme nouveau: "Le chef du parti devrait se soumettre à un vote de confiance formel tous les quatre ans et être remplacé après huit ans."

C'est avec une certaine irritation que M. Laporte a répondu à plusieurs questions portant sur le financement des partis et les caisses électorales. Idéalement, il souhaiterait que l'Etat assume en totalité les frais des campagnes électorales. Mais il n'admet pas que M. René Lévesque dénonce les partis traditionnels "lorsque, dit-il, un représentant du Parti québécois a téléphoné à un nombre considérable de bureaux d'ingénieurs pour obtenir de l'argent afin de financer sa campagne à la télévision".

Quoi qu'il en soit de cette question, M. Laporte estime qu'elle ne revêt pas un caractère d'urgence, qu'elle n'est certainement pas au nombre des priorités, à l'heure actuelle, au Québec.

Voici les points saillants du programme de M. Laporte:

- 1- Pour le Québec: inventer une société compétente. Nous avons une impérieuse vocation à la compétence. Autrement, c'est la fin. Toute la population sera conviée à l'édification de ce Québec compétent et humain;
- 2- L'option nationale: personne ne possèdera le Québec hors de la Confédération, ni les séparatistes du Québec, ni ceux des autres provinces. "Résolution et lucidité canadienne, le Québec se battra pour obtenir tous les pouvoirs, toutes les ressources nécessaires à son plein épanouissement." Négociation, compétence et ténacité seront les bases d'une confédération nouvelle;
- 3- Le PLQ: un parti à rebâtir afin de l'armer pour les tâches des années '70. Trois grands objectifs: la pensée, l'information, l'efficacité;
- 4- Le chef du parti se soumettra à un vote de confiance au scrutin secret après quatre ans et cédera son poste après huit ans;
- 5- Pour les Québécois: l'union de toutes les Forces pour renverser le gouvernement actuel, condition première d'un renouveau;
- 6- L'économique: un Québec compétent mettra l'accent sur le développement économique, l'objectif nécessaire étant de doubler au moins le rythme des investissements pour chaque année d'ici 1975;
- 7- L'appareil gouvernemental: restructuration du Conseil des ministres (création de quelques grands ministères au niveau de la planification). Nous aurons un Parlement fort face à un exécutif fort. Le système parlementaire revalorisé, il ne sera pas nécessaire de le remplacer par un autre système;
- 8- L'ordre et la paix. Combattre le désordre avec toute la force nécessaire, mais surtout faire disparaître les occasions de désordre.

**PROFONDE**

des publics concernant le paiement de dépenses de déplacement des employés excédentaires réaffectés.

Toutes les possibilités de recyclage offertes par le gouvernement seront mises à la disposition des employés touchés.

Le conseil invite les ministères qui ont besoin de nouveaux employés de les chercher d'abord parmi les employés excédentaires.

Jusqu'à un certain point, il s'agit donc d'un gel à peu près complet du niveau actuel de l'emploi au gouvernement fédéral si on fait exception du personnel très spécialisé.

Le conseil invite les ministères à se tenir en contact étroit avec les re-

présentants des employés au sujet de leurs décisions.

Mais dès hier le Congrès du travail a qualifié d'ignominieuses ces décisions du gouvernement en disant qu'elles sapent les fondements mêmes de la convention collective.

La veille, des porte-parole de l'alliance de la fonction publique avaient pris des positions identiques en parlant d'un odieux chantage en vertu duquel le gouvernement payait les hausses de salaire à même ceux des employés mis à pied.

Quant à l'institut professionnel du service public, il estime que le conseil du Trésor parle à travers son chapeau en évoquant les consultations avec les syndicats, des consultations qui sont dépourvues de signification depuis la déclaration du premier ministre en août.

Il semble bien que la politique du gouvernement va avoir des répercussions considérables non seulement dans la capitale ou se trouvent un très grand nombre de fonctionnaires mais à travers tout le pays.

Jeudi le ministre des pêcheries a déjà annoncé:

- des réductions considérables de personnel,
- la fermeture de la station technologique de Grande Rivière,
- l'ajournement de tous les remplacements de bateaux du ministère.

En même temps que M. Davis parlait de ces mesures pour une économie de 12 millions - le ministre de la Santé M. John Munro annonçait:

- Des retards dans la construction de laboratoires à Montréal et à Toronto et d'un hôpital au Manitoba;
- Une réduction de 25 pour cent des sommes consacrées aux services de santé et de bien-être d'urgence;
- Une réduction de \$4 millions des subventions aux programmes d'hygiène;
- Un plafond de \$37,5 millions annuellement aux disponibilités de la caisse d'aide à la santé;
- Enfin, hier, le ministère des transports est entré dans la ronde, découvrant une tranche de \$40 millions dans son budget, ce qui représente:
- le retrait de 5 vieux navires de la garde côtière (sur 145);
- le remplacement de 5 autres navires par des unités plus modernes.

Le ministre continuera de satisfaire les exigences du programme de sécurité aérienne. Enfin dit le communiqué, "les recettes accrues provenant d'us nouveaux droits qui seront imposés" ux utilisateurs, "comme la taxe sur les billets d'avion, contribueront appréciablement aux crédits nécessaires pour le développement des services et partant, réduiront les besoins budgétaires nets du ministère".

A son tour, le président de la Société Radio-Canada, M. George Davidson a annoncé en fin d'après-midi, que 250 emplois dont la création était prévue au budget ne seront pas remplis. Il a dit que le budget de la société ne serait pas augmenté l'an prochain malgré des engagements inévitables. C'est pour éviter des bouleversements à cette époque que M. Davidson a pris les dispositions rendues publiques hier.

Il est, selon lui, d'autant plus difficile de faire des économies que le gouvernement accorde peu de temps pour les réaliser.

Il a demandé aux employés de Radio-Canada de faire l'impossible pour maintenir la qualité des émissions.

**MUNRO**

Le ministre indique en effet qu'on réintroduirait ainsi dans le système de soins aux malades le vice fondamental qu'on voulait corriger, soit le lien entre la qualité des soins et la situation financière des malades.

La déclaration de M. Munro survient après une série d'opinions contradictoires qui ont été répandues récemment au sujet de certaines dispositions du plan ontarien.

**M. BERTRAND**

an, M. Bertrand a rappelé que l'ex-premier ministre voulait dire "combien il était heureux et fier à la pensée qu'une telle merveille du génie moderne fut une oeuvre essentiellement québécoise, une démonstration préemptoire du savoir-faire québécois".

Le premier ministre a cité des extraits de l'allocation que Daniel Johnson avait préparée mais qu'il ne devait jamais prononcer, le 26 septembre 1968. Il a rappelé, notamment, l'hommage que le député voulait rendre à l'Hydro-Québec.

"Notre population trouve dans l'Hydro-Québec non seulement une source d'emplois et de richesses, mais également des motifs de fierté et de confiance. Elle est la preuve que les Québécois, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, peuvent réussir aussi bien dans les domaines de la science, de la technique et des grandes affaires que dans les occupations d'un caractère plus traditionnel".

M. Bertrand affirme, enfin, que Daniel Johnson "voyait avant tout dans notre double héritage culturel, un actif, une chance exceptionnelle de l'histoire." Il a dit de lui qu'il fut "un générateur d'optimisme et d'imperturbable assurance," un ardent apôtre de la solidarité nationale et internationale.

"Il voulait dans son message, a conclu le premier ministre, que le barrage de

des affaires municipales sort, pour soutenir un projet indéfendable, les clichés usés du Montréal vampire. Ce sont là des histoires de Bonhomme Sept Heures qui n'étaient plus personne."

Mais il semble bien que le gouvernement, ou du moins le ministère des affaires municipales, ne reculera pas sur cet aspect du projet de communauté urbaine de Montréal. Ou bien Montréal détient la majorité, ou bien ce sont les banlieues. Aucune de ces deux options ne sera acceptée dans l'île. Il ne reste plus au gouvernement qu'à prendre part à ce gouvernement régional et à détenir la balance du pouvoir. C'est ce que l'avant-projet envisageait, le premier président de l'organisme étant nommé par Québec, puis élu par l'ensemble de la population.

On verra en février quelle solution attend les citoyens de l'île de Montréal.

**SAULNIER**

Suite de la page 3

D'après le ministre, le rapport Blier permettrait à Montréal de réaliser de façon camouflée le slogan "une île, une ville", adopté par l'administration Drapeau-Saulnier.

A quoi M. Saulnier rétorque: "L'honorable ministre

**QUÉBEC**

Suite de la page 3

Le comité provisoire compte dix directeurs: MM. Jean-Gérin Lajoie, Michel Chartrand, Raymond Laliberté, Jacques Guay, André Charbonneau, Daniel Simard, Pierre Vadboncoeur, Matthias Rioux, Fernand Daoust et le docteur Serge Mongeau.

Outre les journalistes permanents, Québec-Press aura à son emploi une vingtaine de pigistes et collaborateurs parmi lesquels on remarque les noms de MM. Robert Cliche, Gérard Bergeron et Pierre Vadboncoeur et Serge Mongeau. Des correspondants couvriront toutes les régions du Québec.

Québec-Press a son siège social provisoire à Montréal, au 8517, boul. Saint-Laurent,

Manic 5, avec ses voûtes et ses contre-forts qui le font ressembler à une cathédrale géante, se dressait comme un monument impérissable à l'ingéniosité et au dynamisme du Québec moderne. Ce barrage sera aussi et surtout un monument impérissable à sa mémoire".

La mise en chantier a été entreprise l'automne de 1959. Quand la construction du complexe sera terminée, on aura ajouté au réseau provincial sept centrales totalisant ensemble une puissance de 5.476.010 kilowatts.

Elles seront le résultat de l'aménagement hydroélectrique des rivières Manicouagan et aux Outardes, au nord de Baie-Comeau, sur la Côte Nord.

Les premières turbines du barrage Daniel-Johnson, le plus grand au monde à voûtes multiples, commenceront de produire de l'énergie électrique en 1970.

Les huit groupes générateurs de la centrale hydraulique seront graduellement mis en service entre le 1er août 1970 et le 1er avril 1972.

Trois lignes à 735.000 volts transporteront l'électricité jusqu'aux régions de Montréal et Québec. La première a été inaugurée le 21 octobre 1965; la deuxième est entrée en service récemment tandis que la troisième devrait fonctionner en 1971.

**NIXON**

présence des troupes américaines au Vietnam n'était pas dans "l'intérêt des Etats-Unis".

"Bien que ces propositions soient faites dans les meilleures intentions, a-t-il dit, elles détruisent inévitablement notre position dans les négociations de Paris. L'ennemi ne peut plus être incité à négocier si nous lui disons d'avance qu'il a simplement à attendre 18 mois pour que nous partions de toute façon".

"Si l'administration imposait une date arbitraire, a-t-il poursuivi, la fin de 1970 ou le début de 1971, pour le retrait complet des forces américaines du Vietnam, cela mènerait inévitablement à prolonger la guerre jusqu'à cette date et détruirait toute chance d'atteindre l'objectif que je poursuis, qui est de finir la guerre avant la fin de 1970 ou avant la moitié de 1971".

Le président a reconnu que les progrès n'étaient pas aussi rapides qu'il l'espérait, en particulier en ce qui concerne les négociations de Paris. Mais il a fait appel à l'unité du peuple américain pour soutenir la politique vietnamienne du gouvernement. "Je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie, a-t-il affirmé, et que nous terminerons cette guerre beaucoup plus tôt si nous maintenons un front uni dans ce pays".

M. Nixon a déclaré en substance que les Etats-Unis avaient renversé l'opinion mondiale en ce qui concernait leur attitude au Vietnam en retirant une partie substantielle de leurs troupes, en proposant un cessez-le-feu sous contrôle international ainsi que des élections libres et contrôlées dont ils acceptent d'avance l'issue. La seule chose qui n'est pas négociable, a-t-il dit, est le droit des Sud-Vietnamiens de choisir leurs propres dirigeants politiques. Le régime du président Thieu est issu d'élections libres et les Etats-Unis estiment qu'il ne doit pas être changé tant que le peuple vietnamien ne se sera pas prononcé à son égard.

Le président a abordé diverses autres questions au cours de sa conférence, dont voici les principaux points.

**Laos**

Il n'y a aucune force de combat américaine au Laos. Les Etats-Unis sont cependant préoccupés par la situation due à la présence dans ce pays de plus de 50.000 Nord-Vietnamiens. Des conseillers militaires américains se trouvent au Laos à la demande du gouvernement neutraliste constitué en 1962. La situation au Laos est intimement liée à celle du Vietnam par suite de l'utilisation de la piste Ho Chi Minh au-dessus de laquelle les forces aériennes américaines effectuent des opérations de reconnaissance ainsi que "d'autres activités".

**BOLIVIE**

affrontement entre civils et militaires. Dans ces conditions, les forces armées ont fait appel au général Ovando, ses sentiments révolutionnaires et ses qualités d'homme d'Etat permettront de rétablir l'unité nationale, et de développer économiquement le pays.

Rejetant, pour la Bolivie, le modèle capitaliste comme le modèle socialiste, le document affirme que le nouveau gouvernement s'attachera à développer la "Révolution nationale".

Des étudiants ont tenté de manifester, hier matin, dans la cour de l'université de La Paz, contre le coup d'Etat qui a renversé le gouvernement de M. Luis Adolfo Siles Salinas.

La police a expulsé les manifestants et la Garde nationale a pris le contrôle des locaux universitaires.

Des patrouilles militaires parcourent les rues de la capitale, où le trafic est interdit aux abords du quartier-général du commandant en chef des forces armées, du palais du gouvernement, et de l'ambassade des Etats-Unis.

# Les missions de secours au Biafra

## Le Canada demande à la Côte d'Ivoire d'user de son influence

**NATIONS UNIES (CP)** - Le Canada a demandé hier à la Côte d'Ivoire d'exercer son influence auprès du Biafra pour obtenir la reprise des missions de secours de la Croix-Rouge dans cette province sécessionniste.

C'est le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui a entrepris cette démarche hier à New York auprès du ministre Ivoirien des affaires étrangères, M. Azeno Assouan Usher. On rapporte des Nations unies que M. Usher a été assez étonné du geste du ministre canadien.

M. Usher a fait état à M.

Sharp de l'opposition de son pays à une déclaration de l'Organisation pour l'unité africaine selon laquelle la guerre civile nigérienne devrait être réglée en Afrique.

Le ministre canadien de son côté fait valoir que le Canada avait accepté la position du secrétaire-général U Thant à ce sujet, position qui reflète celle de l'OUA.

M. Sharp, qui s'est entretenu avec de nombreuses personnalités depuis mercredi, a rencontré hier les ministres des affaires étrangères de Yougoslavie, de l'Inde, de l'Argentine, de la Belgique et de l'Ouganda.

Aujourd'hui, il doit déjeuner avec le commissaire aux affaires extérieures du Ghana, M. Annin. Ce n'est que lundi, qu'il doit prendre la parole devant les membres de l'Assemblée générale.

Avec le ministre des affaires étrangères belges, M. Paul Harmel, M. Sharp a discuté de la reconnaissance canadienne de la Chine continentale et de son admission à l'ONU. Les deux hommes ont aussi abordé la question de l'OTAN. A ce sujet, M. Harmel s'est montré satisfait d'apprendre que le Canada continuerait les troupes en Europe. Il a toutefois exprimé une certaine inquié-

tude quant au vide que laissera le départ de la moitié des effectifs canadiens membres de l'OTAN.

L'entretien qu'a eu M. Sharp avec le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Milo Tepavac, a porté sur la sécurité est-ouest et sur les perspectives de commerce entre les deux blocs.

Le ministre indien des affaires étrangères, M. Dinesh Singh a pour sa part exposé à M. Sharp la politique étrangère de son pays et souhaité que l'Inde puisse se suffire à elle-même un jour dans le domaine de l'agriculture.

# Manifestation au palais de justice le 3 novembre

## Création d'un front commun pour obtenir la libération de Vallières et de Gagnon

par Guy Deshaies

Les requêtes judiciaires de Me Robert Lemieux, procureur de Pierre Vallières et de Charles Gagnon, en vue d'obtenir la libération de ses clients seront désormais appuyées à cors et à cris par un front commun dont la formation a été annoncée hier.

Pendant que Me Lemieux demandera des cautionnements (encore une fois) pour ses clients et alors qu'il demandera en même temps au procureur général de se prévaloir de son pouvoir d'arrêter les procédures (art. 490 du code pénal), le Conseil central de Montréal de la CSN, la Ligue pour l'intégration scolaire, le comité d'aide au groupe Vallières et Gagnon, la Ligue socialiste ouvrière et le Mouvement syndical politique se grouperont en effet pour manifester leur appui aux deux accusés qui célèbrent aujourd'hui leur 3e anniversaire de vie de prison.

Dès l'ouverture de la session des assises criminelles, le 3 novembre prochain, le front commun temporaire organisera une manifestation en face du palais de justice de Montréal. Entre-temps ses membres s'emploieront à faire connaître le plus possible au public la situation de Charles Gagnon qui doit subir son second procès pour le meurtre de Mlle Thérèse Morin vers le 8 ou le 9 novembre prochain, le premier procès s'étant terminé par le désaccord des jurés (9 en faveur de l'acquiescement 3 dissidents) et la situation de Pierre Vallières dont l'appel vient d'être maintenu par cinq juges de la cour d'appel et contre qui par conséquent aucune condamnation n'a été prononcée ou maintenue pendant ses trois années de réclusion.

Hier, au cours d'une conférence de presse tenue à l'édifice de la CSN et où les dirigeants des organismes susmentionnés ont annoncé la création du front commun, Me Lemieux a donné quelques explications au sujet des procédures qu'il entend prendre pour faire libérer ses clients et il s'est plaint principalement de deux faits: 1) le refus de cautionnements qu'il a essayés en 3 ans, 2) l'attitude du bureau d'assistance judiciaire face au cas Vallières-Gagnon.

Premièrement, s'appuyant notamment sur les notes des juges de la cour d'appel, Me Lemieux estime que la Couronne a démontré qu'elle ne

pouvait faire la preuve que ses clients étaient coupables du meurtre de Mlle Morin, tuée d'une bombe déposée à l'usine LaGrenade le 5 mai 1966 et il dénonce "l'allure politique" des procès qu'ont subis ses clients. En conséquence le procureur de Pierre Vallières et de Charles Gagnon demandera au procureur général de se prévaloir de l'article 490 du code pénal aux termes duquel le procureur général, en l'occurrence le ministre de la justice, peut ordonner l'arrêt des procédures. Le procureur général peut procéder autrement soit en se rendant lui-même au palais de justice devant le greffier et lui faire savoir qu'il n'a pas de preuve à présenter.

Quant au cautionnement (Me Lemieux en demandera un à la cour supérieure la semaine prochaine pour Vallières en ayant soin de stipuler que son client n'est pas condamné et se trouve en prison depuis 3 ans) l'avocat des deux accusés estime que le refus du juge Peter Shorteno (11 septembre dernier) d'accorder un cautionnement à Charles Gagnon (renvoyé alors à son 2e procès après désaccord du jury) est "un dangereux précédent en vertu duquel la cour pourrait refuser à tout citoyen un cautionnement".

Rappelons brièvement le dossier de Charles Gagnon. Il a subi son premier procès le 10 mai 1968 (il avait été incarcéré le 27 septembre 66) pour conspiration à un vol à main armée au cinéma Jean-Talon. Ce premier procès s'est soldé par le désaccord des jurés. Le second procès pour la même affaire (9 octobre 68) s'est terminé par une condamnation à 2 ans de prison. La cause est présentée devant la cour d'appel. Gagnon a purgé 12 mois de sa peine et selon Me Lemieux il était éligible à une libération conditionnelle dès le 8e mois. Gagnon fait face aussi à trois chefs d'accusation pour "conspiration pour déposer des explosifs" un pour une explosion à la Dominion Textile à Saint-Henri, un pour la même chose à la Dominion Textile de Drummondville et l'autre pour une explosion au monument Dollard des Ormeaux. Dans ces trois derniers cas, il n'a pas encore subi de procès.

Quant à l'accusation d'homicide involontaire portée à la suite de la mort de Jean Corbo (victime de sa bombe), Charles Gagnon a été acquitté par ses pairs, le 2 avril 1969.

Reste la mort de Mlle Thérèse Morin (affaire LaGrenade) pour laquelle Gagnon a subi un procès pour meurtre qui a duré 10 semaines (du 2 juin au 9 août 69) et au terme duquel il y a eu désaccord du jury.

Me Lemieux insiste sur le fait que tous ces chefs d'accusations reposent sur les articles 21 et 22 du code criminel en vertu desquels une personne est "partie à l'infraction" par incitation, conseil, etc.) car les actes illégaux que l'on impute à Gagnon n'ont pas été commis par lui directement, tel que prouvé.

Quant à l'attitude de l'assistance judiciaire, Me Lemieux a déclaré que vers la fin du mois de juillet dernier il avait reçu une lettre du directeur du bureau d'assistance judiciaire l'informant que son client ne pouvait bénéficier de l'assistance judiciaire que le gouvernement accorde aux indigents. Selon Me Lemieux l'argument invoqué est celui de l'existence d'un comité d'aide aux accusés. "J'aurais donc dû, de dire Me Lemieux me retirer au beau milieu du procès de Gagnon et l'abandonner sans défense, faute d'assistance judiciaire".

Bref le front commun est résolu à mettre plus que jamais en lumière la cause de Pierre Vallières et de Charles Gagnon qui, selon les protagonistes du mouvement, sont victimes d'injustice et subissent un procès politique. A ce sujet Me Lemieux cite même les notes du juge Jean Turgeon (l'un des cinq juges de la cour d'appel qui ordonnent un nouveau procès pour Vallières) qui, après s'être dit d'accord avec les arguments invoqués par son collègue, le juge Miller Hyde, écrit: "... A cause de ces erreurs, il me semble possible que l'appelant (Vallières) ait

été condamné pour ses idées subversives et ses écrits séditieux plutôt que pour sa participation au crime dont il était accusé".

M. Michel Chartrand, président du conseil central de la CSN, a déclaré pour sa part après qu'on lui eut demandé quel serait le rôle du conseil central au sein du front commun: "Toute organisation syndicale digne de ce nom a le devoir de s'opposer à ce que des gens soient gardés en prison sans raison. La CSN se joindra au conseil central et son président fera bientôt une déclaration à ce sujet. Nous entrons dans le front commun par devoir et s'il faut cautionner un cautionnera".

Charles Gagnon suivra son second procès vers le 8 ou 9 novembre et Pierre Vallières saura vers la même date quand il devra subir lui aussi son second procès pour le meurtre non qualifié de Mlle Thérèse Morin, tuée par l'explosion d'une bombe déposée à l'usine La Grenade, le 5 mai 1966.



Monsieur Léonidas Beaudoin de Thetford Mines.

**NECROLOGIE**

M. LEONIDAS BEAUDOIN, président fondateur des Produits Régali Ltee, est décédé à son domicile, samedi, le 20 septembre 1969 à l'âge de 95 ans 9 mois.

La ville de Thetford Mines perd l'un de ses donateurs et de ses pionniers. Il avait fait partie de plusieurs mouvements dans la ville de Yamaska. Pour son action dans ce milieu, il était surnommé l'estime et l'admiration de tous.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse de Thetford, mardi, le 23 septembre et la sépulture mortelle fut inhumée au cimetière du même endroit.

Le disparu laisse dans le deuil, ses fils, Arthur et Gérard, de Thetford Mines, ses filles, Anne-Marie, de Thetford Mines, Dr Rachel Beaudoin, de Montréal, et Mme Claude Laporte (Jeanne), également de Montréal.

Il laisse aussi dans le deuil sa sœur Maria (Sœur St-Pierre de Ravennes, C.N.D.) ainsi que plusieurs petits-enfants. La famille remercie tous ceux qui lui ont offert des témoignages de sympathie.

**DÉCÈS**

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 8.00 p.m. l'heure de tombée.

**GOURDEAU Cléophas René A.** Montréal, le 25 septembre 1969 à l'âge de 60 ans, est décédé. Cléophas René Gourdeau, époux de Colombe Filatrault, du 1235 de Bion, Les funérailles auront lieu lundi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la Société Coopérative No 302 rue St-Catherine est, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**"As-tu envoyé ton \$2"**

Maintenant, 154 prix!

**\$200,000**

en lingots d'argent!

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI - PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal  
Casier postal 9999  
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: \_\_\_\_\_

NOM (EN LETTRES MOULÉES) \_\_\_\_\_

ADRESSE (NUMERO) (RUE) (APP.) \_\_\_\_\_

VILLE ZONE POSTALE PROVINCE PAYS \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ 011-28

**\$2** OU MULTIPLE DE **\$2**

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-A-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

JANV.	JUIL.
FÉV.	AOÛT.
MARS.	SEPT.
AVRIL.	OCT.
MAI.	NOV.
JUIN.	DEC.
NOMBRE DE MOIS	MONTANT TOTAL

**Hâtez-vous d'envoyer les annués de l'automne avec les**

**GOUTTIÈRES "PRIMEAU"**

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

MONTREAL 322-4160  
QUEBEC 872-9244

**PRIMEAU METAL INC.**

des affaires municipales sort, pour soutenir un projet indéfendable, les clichés usés du Montréal vampire. Ce sont là des histoires de Bonhomme Sept Heures qui n'étaient plus personne."

Mais il semble bien que le gouvernement, ou du moins le ministère des affaires municipales, ne reculera pas sur cet aspect du projet de communauté urbaine de Montréal. Ou bien Montréal détient la majorité, ou bien ce sont les banlieues. Aucune de ces deux options ne sera acceptée dans l'île. Il ne reste plus au gouvernement qu'à prendre part à ce gouvernement régional et à détenir la balance du pouvoir. C'est ce que l'avant-projet envisageait, le premier président de l'organisme étant nommé par Québec, puis élu par l'ensemble de la population.

On verra en février quelle solution attend les citoyens de l'île de Montréal.

**QUÉBEC**

Suite de la page 3

Le comité provisoire compte dix directeurs: MM. Jean-Gérin Lajoie, Michel Chartrand, Raymond Laliberté, Jacques Guay, André Charbonneau, Daniel Simard, Pierre Vadboncoeur, Matthias Rioux, Fernand Daoust et le docteur Serge Mongeau.

Outre les journalistes permanents, Québec-Press aura à son emploi une vingtaine de pigistes et collaborateurs parmi lesquels on remarque les noms de MM. Robert Cliche, Gérard Bergeron et Pierre Vadboncoeur et Serge Mongeau. Des correspondants couvriront toutes les régions du Québec.

Québec-Press a son siège social provisoire à Montréal, au 8517, boul. Saint-Laurent,

"Face à l'Assurance-Santé d'État" **flex-vous ou**

**Secrétariat Médical Dostaler INC.**

Reconnu et respecté par la Profession Médicale du Québec

## Québec presse les villes de bâtir des logements

par Jean-Claude Leclerc

Le ministre des affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a lancé hier un appel pressant aux municipalités, pour qu'elles s'engagent dans la construction de logements à loyer modique. Plus de \$65 millions sont à leur disposition, dont \$52 millions devront être engagés avant la fin de l'année 1969.

M. Lussier, qui prenait la parole au banquet de clôture du congrès de l'Union des municipalités du Québec, au Reine Elizabeth, a déclaré que les municipalités doivent s'engager de toute urgence dans les programmes de construction de logements subventionnés et non-subventionnés destinés aux familles à faible revenu ou à revenu moyen.

Le gouvernement du Québec attend des municipalités qu'elles construisent ainsi 5.000 logements pour régler en partie le problème de l'habitation et du chômage.

D'après un document de travail préparé par l'UMQ pour son congrès, le Québec accuse un retard considérable sur l'Ontario en matière de logement. Le nombre de logements subventionnés construits entre 1946 et 1967 en vertu de la loi fédérale de l'habitation a été de 9.436 au Québec et de 40.141 en Ontario. Le nombre des logis mis en chantier en 1967 en vertu des mêmes dispositions de la loi fédérale a été de 20 au Québec et de 6.739 en Ontario.

Toujours en 1967, on a construit au Québec 39.108 logements comparativement à 58.278 en Ontario. Or, 52 p.c. des Québécois sont locataires par rapport à 32,9 p.c. des Ontariens.

Le ministre Lussier a suggéré aux municipalités qu'il veut agir avec efficacité et réduire les coûts, de faire appel aux constructeurs d'habitation. Les municipalités, a expliqué le ministre, peuvent placer un avis dans les journaux décrivant les logements qu'elles désirent construire et

offrant des terrains aux constructeurs intéressés. Elle peut encore s'engager dans un programme où les terrains sont fournis par le constructeur lui-même.

"Une initiative de ce genre, a-t-il dit, constitue de la part des municipalités une offre unique pour ceux qui gagnent moins de \$8.000 et qui, grâce à cette participation municipale, pourront espérer obtenir un logement à coût modique et qui réponde aux aspirations les plus légitimes de vivre dans un milieu agréable et adapté à leur capacité de payer."

### Pollution des eaux

Le ministre des affaires municipales a également dévoilé la politique que le gouvernement entend suivre dans la lutte contre la pollution des eaux. Québec entend constituer un fonds spécial important qui, chaque année, versera des subventions et des prêts pour la construction d'égouts sanitaires et d'usines d'épuration.

Le gouvernement entend lancer une campagne d'information populaire. Il veut également faire un relevé systématique des lacs et cours d'eau de la province. Dans cette approche, il procède par bassins hydrographiques de façon à assainir les eaux "à la source".

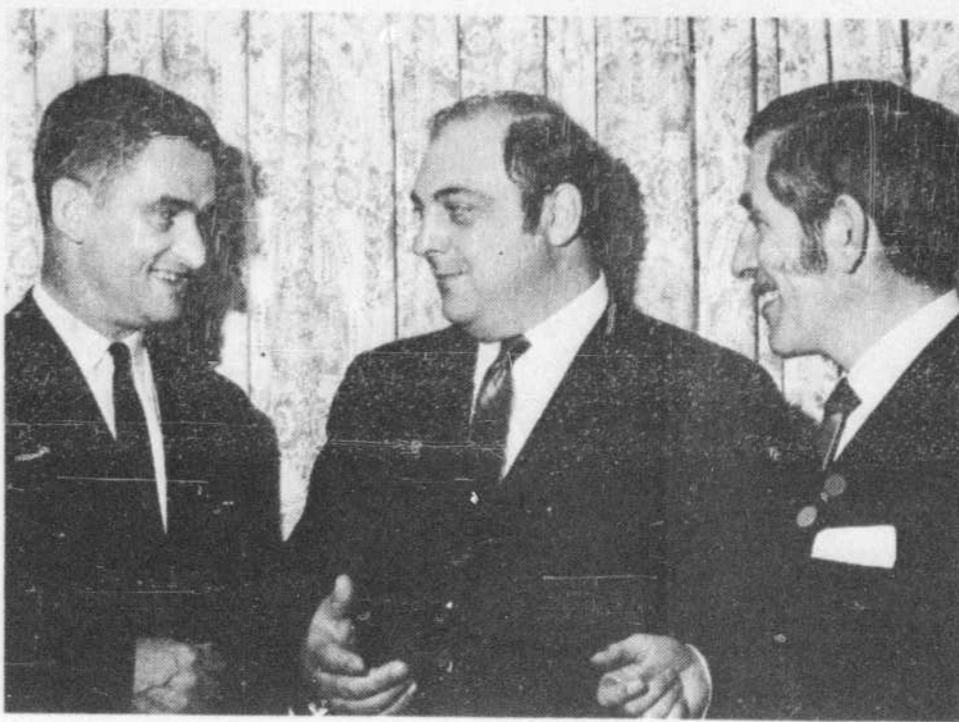
Le programme d'épuration a été divisé en trois phases de cinq ans chacune, et le coût en sera de \$14 millions par année.

La première phase englobe 14 bassins, des frontières de l'Ontario à la rivière Richelieu, ainsi que l'assainissement du Québec métropolitain. La deuxième phase couvrira les 11 bassins entre le Richelieu et l'île d'Orléans. La troisième, les 14 bassins en aval de l'île d'Orléans jusqu'au golfe.

Le ministre estime qu'un apport gouvernemental de \$14 millions sera un générateur d'investissements de l'ordre de \$40 millions.

M. Lussier a cité en exemple le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain, à qui le gouvernement doit verser \$11 millions en dix ans. Dans le cas des municipalités rurales, Québec continuera de verser des allocations aux travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et à la construction d'usines d'épuration et de filtration.

"Voilà une réalisation à caractère régional qui prouve la détermination du gouvernement d'intensifier sa lutte contre la pollution de concert avec les municipalités, a dit M. Lussier. Voilà qui prouve que le Québec sait prendre ses responsabilités et assumer le plein exercice de ses compétences."



Le ministre des affaires municipales, le docteur Robert Lussier, s'entretient amicalement avec le président sortant de l'Union des municipalités du Québec, M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord (à gauche sur la photo), et le nouveau président de l'UMQ, M. Marcel D'Amour, maire de Hull. (Photo Le Devoir par Keystone)

## Les villes veulent taxer les biens des communautés

Les municipalités du Québec veulent pouvoir taxer des propriétés immobilières des communautés religieuses et des commissions scolaires. Un vœu en ce sens a été adopté hier lors de la séance des résolutions du congrès de l'Union des municipalités du Québec.

La résolution originale, proposée par la ville de Shawinigan, voulait que la loi des cités et villes soit amendée pour

que les municipalités puissent taxer les propriétés occupées par des enseignants laïcs ou religieux, pour fins de domicile, qu'elles appartiennent à des communautés religieuses ou à des commissions scolaires.

Un amendement proposé par un représentant de la ville de Hull a toutefois été adopté, supprimant la précision résidentielle, et donnant en conséquence une étendue considé-

table à la proposition.

Au sujet de la fiscalité municipale, l'UMQ a adopté plusieurs autres résolutions. Les municipalités veulent par exemple que le taux d'intérêt des obligations municipales puisse être ajustable périodiquement, et que les revenus tirés des obligations municipales soient exempts d'impôt.

L'UMQ proposera également aux autorités gouvernementales que les propriétaires de

maisons unifamiliales puissent déduire pour fins d'impôts les taxes foncières municipales et scolaires, comme peuvent déjà le faire les propriétaires de maisons à revenus.

Les municipalités ont également résolu de demander au gouvernement provincial qu'il prenne à sa charge le coût d'entretien des unités sanitaires et des services municipaux de santé, puisque la santé relève des autorités provinciales.

### Loterie

L'UMQ a aussi résolu de prier le gouvernement provincial d'étudier avec les autres gouvernements du Canada la possibilité d'organiser une loterie nationale. Le représentant de la municipalité de Giffard, qui soumettait cette résolution, a expliqué qu'il fallait éviter que les provinces entrent en concurrence les unes les autres, au détriment des moins fortunées.

Dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public, les délégués de l'UMQ ont voté une résolution demandant à Québec la permission pour les municipalités d'obliger les adolescents, à porter une carte d'identité.

Ils ont également adopté une proposition de la ville de Hull d'adopter au Québec une législation permettant aux automobilistes de virer à droite aux feux rouges, comme en Ontario.

Ils ont aussi adopté des résolutions relativement au bruit des motocyclettes, aux dépôts d'automobiles et à la pollution de l'air.

Enfin, l'UMQ a fait sienne la proposition de la ville de Verdun de demander aux autorités provinciales d'amender l'article 1642 du code civil de manière à fixer au 1er juillet, non plus au 1er mai, l'échéance des baux de location.

### PEINTURE LIBRE

Jeune artiste-peintre reconnu donne des cours traditionnels ou modernes.

Pour renseignements: Tél.: 935-5322 ou 279-5316

Conditions variables selon cours à l'atelier ou à domicile.

Suite à la page 2



Le rédacteur en chef du nouvel hebdomadaire Québec-Press, M. Jacques Guay (à gauche) et M. Pierre Leboeuf, président du conseil d'administration provisoire de ce journal, donnaient hier une conférence de presse. Québec-Press sera publié par l'association coopérative des publications populaires. (Photo Keystone par James Gauthier)

## Nouvel hebdo Québec-Press publiera à compter du 19 octobre

par Jean-Luc Duguay

Québec-Press: tel est le nom du nouveau journal hebdomadaire de type coopératif qui paraîtra, pour la première fois, le 19 octobre. Le journal constituera la première entreprise de l'Association coopérative des publications populaires dont le congrès de fondation a eu lieu, à Montréal, mercredi soir dernier.

Cet hebdomadaire, qui paraîtra le dimanche, tirera d'abord à 100.000 exemplaires. Déjà, 67.000 abonnements sont assurés grâce à l'initiative du Conseil central de Montréal (CSN), dont le président est M. Michel Chartrand. On sait d'ailleurs que les trois grandes centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) ainsi que divers organismes appartenant au mouvement coopératif, dont certaines Caisses populaires, ont le plus contribué à la mise de fonds du journal qui approche les \$200.000. On croit généralement que cette somme, jointe aux provisions de revenus, assurera la parution du journal pendant plus de deux ans. L'objectif global est de \$400.000.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le directeur de Québec-Press et président du conseil d'administration provisoire de l'Association coopérative, M. Pierre Leboeuf, de même que le rédacteur en chef du journal, M. Jacques Guay, ont dévoilé les noms des personnes siégeant au comité provisoire et ceux des journalistes.

Les journalistes à temps plein sont MM. Jacques Guay, ex-journaliste à La Presse et à Maclean, Jacques Elliott, qui oeuvrait à la CSN où il a notamment été attaché à la rédaction du Travail, Jacques Keable, qui était auparavant journaliste-animateur à Radio-Canada, Gérard Godin, qui fut successivement directeur de l'information et chercheur à l'émission Aujourd'hui et Mlle Marthe Therrien, qui a fait partie de l'équipe de rédaction du Quartier-Latin.

Les quatre premiers siègeront au comité de rédaction, responsable du fond et de la forme du journal: M. Leboeuf, ancien réalisateur à Radio-Canada et directeur du pavillon de la jeunesse à Expo 67, représentera le directeur au comité de rédaction en compagnie d'une autre personne qui n'est pas encore désignée.

Lors du congrès de fondation de l'Association coopérative, mercredi, il fut procédé à l'élection des membres du conseil d'administration provisoire (ils sont élus pour trois mois, en attendant que le

ministère des institutions financières finalise les procédures). Outre M. Leboeuf, président, l'exécutif comprend MM. Jules Leblanc, ex-journaliste au Devoir, actuellement attaché à l'Alliance des professeurs de Montréal, qui devient vice-président, en même temps que M. Gaëtan Dufour, de la FTQ. Le trésorier sera M. Fernand Fois, secrétaire du Conseil central de Montréal (CSN) et le secrétaire M. Gérard Saint-Denis, de la Fédération coopérative d'alimentation.

Suite à la page 2

### WEEK-END DE RÊVE

**Vendredi soir:** Bienvenue dans un pittoresque château français situé en plein cœur du Vieux Québec. Croisière immobilière avec dîner à l'île aux Coudres et souper à l'île aux Grues.

**Dimanche:** Excursion en forêt d'automne.

\$80,00 seulement, tous frais inclus. Prix spécial pour groupe de 15 à 20 personnes.

Pour réservations: (418) 523-3305 - 529-8238 ou C.P. 803, H. aute-Ville, Québec, P.Q.

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC COURS DU SOIR

**Techniques théâtrales**  
programme réparti sur trois ans

Ce programme a été préparé en collaboration avec l'Atelier d'Art Dramatique de l'Université du Québec à Montréal. Il a été élaboré à l'intention des personnes qui désirent approfondir leurs connaissances sur le théâtre et plus particulièrement à l'intention des professeurs et animateurs des centres de loisir et des centres culturels. Les cours du programme de la session d'automne 1969 traiteront du décor, du répertoire théâtral contemporain et de la critique théâtrale.

DÉBUT DES COURS  
7, 8 et 9 octobre 1969

DEPLIANTS SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bligny  
Montréal 111  
Tél: 866-1571

## Saulnier demeure très hostile à la communauté urbaine

L'avant-projet de communauté urbaine de Montréal, dont l'examen par l'Assemblée nationale a été remis à l'année prochaine, continue de diviser l'administration municipale de Montréal et le ministre des affaires municipales du Québec. Encore cette semaine, le congrès de l'UMQ a été l'occasion d'une vive passe d'armes entre le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et le ministre Robert Lussier.

Prenant la parole à l'ouverture du congrès de l'Union des municipalités du Québec, le ministre avait déclaré qu'en déposant les projets de lois de communauté urbaine, le gouvernement avait voulu que l'on se rende compte que "c'est sérieux". Il avait même lancé: "Nous ne voulons prendre personne par surprise mais il faut bien que vous sachiez que l'Etat du Québec ne peut attendre indéfiniment."

Le lendemain, M. Saulnier lançait une nouvelle attaque contre le projet de communauté urbaine, ajoutant que le ministre avait de bonnes intentions mais que "l'enfer est pavé de bonnes intentions".

Dans une conversation avec des journalistes après son discours, M. Saulnier était revenu à la charge, soutenant que le projet était mauvais "de A à Z".

Plutôt qu'un projet de genre, M. Saulnier proposait l'application du rapport Blier. Dans le projet Blier, Montréal avait sept représentants sur dix.

Par la suite, le ministre a répliqué que M. Saulnier ne pouvait rejeter totalement le projet de communauté urbaine sans rejeter en même temps le rapport Blier.

Bref, au moment où Québec paraît résolu de mettre de l'ordre dans les affaires métropolitaines de Montréal, la lutte pour le pouvoir entre les municipalités de l'île de Montréal s'engage fortement.

Les parties intéressées ne s'en sont pas expliquées ouvertement, mais il ne fait pas de doute que Montréal, se jugeant la ville la plus peuplée, veut avoir le contrôle. Mais les autres municipalités, réfractaires à l'annexion, entendent bien ne pas se faire englober indirectement par la métropole.

Suite à la page 2

### Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)  
3130 est, rue SHERBROOKE - Tél.: 526-6655

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec sollicite des candidatures au poste de

## Directeur général PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**FONCTION:** Le directeur général aura la responsabilité d'organiser, de développer et de diriger les Presses de l'Université du Québec. Il présidera le conseil d'administration et sera responsable à l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec.

**Lieu de travail:** Québec

**QUALIFICATIONS:** Capacité d'organiser, initiative. Diplôme universitaire. Expérience de l'édition souhaitable.

**SALAIRE:** Entre \$13.000, et \$18.000, selon les qualifications et l'expérience.

Les candidatures sont adressées à:

Alphonse Riverin, président, Université du Québec, 220 Est, Grande-Allée, Québec 6.

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

constituante de Montréal

### COURS DU SOIR

Administration  
Arts et Techniques  
Civilisation  
Droit  
Français  
Géographie  
Histoire  
Langues vivantes  
Lecture rapide  
Littérature  
Philosophie  
Psychologie  
Sciences  
Sciences politiques  
Sciences religieuses  
Sociologie

DÉBUT DES COURS  
6 OCTOBRE 1969

DÉPLIANTS SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bligny  
Montréal 111  
Tél: 866-1571

## Espagne & Portugal Voyage en groupe

\$464.00 ca. Deux sem.

Comprenant trajet aérien aller-retour, hôtels deluxe & repas, visites avec guide.

Hôtels deluxe & première classe Autocar deluxe climatisé, Départ de Montréal tous les lundis.

Vous visiterez:

Lisbonne - Séville - Gibraltar - Malaga - Grenade - Madrid - Torremolinos et Fatima.

Itinéraire de base de 15 jours avec la possibilité de prolonger vos vacances.

Un guide polyglotte; ce guide s'occupe de tous les menus détails et de ce fait, vos formalités douanières sont simplifiées, vos réservations d'hôtels sont confirmées, vos bagages sont surveillés et vos excursions sont organisées.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

**Alfred Gagliardi**  
6900, RUE SAINT DENIS  
271-6900

**MONDIAL AVIOMAR**  
445 D, RUE JEAN TALON  
274-7595

Une première candidature

Avec le zèle étudié qui le caractérise dans son action publique, M. Pierre Laporte a fait connaître, hier après-midi, sa décision de se porter candidat à la succession de M. Jean Lesage.

La rencontre tenue à la résidence du député de Chambly n'a été qu'une première prise de contact. Il ne saurait être question de porter tout de suite un jugement sur une candidature aussi importante. Il n'est pas trop tôt, cependant, pour essayer de voir ce que peut signifier la candidature de Pierre Laporte, tant pour la vie du parti libéral québécois que pour l'orientation politique du Québec en général.

M. Laporte avait soigneusement veillé, hier, à n'être pas entouré d'une pléiade d'organiseurs politiques. Il voulait recevoir les journalistes dans le cénacle agréable de son milieu familial. Il leur a heureusement fait grâce de bien des "présences partisans" qu'il eût pu sans peine s'assurer.

On pouvait deviner tout de suite, néanmoins, dès que M. Laporte eut commencé à parler, quel serait le point fort de sa campagne. M. Robert Bourassa sera l'homme des idées et du programme. M. Wagner, s'il entre en lice, sera le candidat qui se réclame surtout de l'homme ordinaire. M. Laporte, lui, apparaîtra d'abord, et inévitablement, comme l'homme du parti, comme le politicien consommé.

Pour se convaincre, il n'était pas nécessaire de voir M. Laporte déployer, avec une aisance parfaite, ce style à la fois agressif et habile dont il a fait montre une fois de plus au cours de la conférence de presse. Il n'était pas nécessaire, non plus, de constater que, de toutes les idées émises par le candidat dans son manifeste préliminaire, les plus percutantes, les plus personnelles, les plus pratiques, ont trait à la vie interne du parti libéral. On n'avait qu'à se rappeler ce qu'a été M. Laporte depuis son entrée en politique: un homme qui veut d'abord agir en utilisant au maximum les rouages réguliers du parti.

Sur ce plan, M. Laporte possède des atouts inégalés. Le leader parlementaire de l'opposition a fait preuve, depuis longtemps, d'une discipline remarquable. Il s'est révélé,

à l'Assemblée nationale, un travailleur acharné et un joueur redoutable. Il a toujours répondu aux appels de son parti. Il a pris soin de cultiver longtemps à l'avance l'amitié des militants, des organisateurs et des députés. Il est un maître de la procédure en tout ce qui touche la régie interne du parti. Il a enfin une allure claire et décidée. Ceux qui sont d'abord à la recherche d'un chef de parti éprouveront le besoin de réfléchir sérieusement à la candidature de M. Laporte.

On n'exige pas seulement d'un chef de parti qu'il possède une loyauté à toute épreuve, qu'il connaisse à fond les rouages internes de l'organisation et qu'il soit populaire auprès des militants. Parce que cet homme peut être appelé à la fonction de premier ministre du Québec, on exige aussi de lui qu'il ait une pensée politique, économique et sociale, qu'il incarne des orientations précises.

A ce point de vue, la candidature de M. Laporte aura besoin, au cours des prochains mois, d'être beaucoup plus étoffée. M. Laporte a remis hier à la presse un manifeste préliminaire: ce manifeste est plus un recueil de mots scintillants que l'expression d'une pensée articulée. M. Laporte a dû également faire face, après son boniment d'ouverture, à des questions des journalistes: or, autant l'on a pu admirer l'élégance courtoise avec laquelle il évitait les pièges de la presse, autant l'on a dû constater, en relisant après coup le texte de ses réponses, que M. Laporte n'avait guère éclairé ses auditeurs sur les questions de fond qui lui avaient été adressées.

Il faut être équitable et réaliste. Au début d'une campagne qui durera près de quatre mois, rien n'exige qu'un candidat éprouve tous ses arguments à l'occasion d'une première rencontre avec la presse. Il y a beaucoup de vrai, aussi, dans la position de M. Laporte voulant qu'un candidat doive éviter de trop engager son parti avant même d'avoir été choisi pour le conduire. Et l'on doit noter que M. Laporte a promis de s'entourer bientôt d'une commission d'experts qui aura charge de l'aviser en matière de programme. A cet égard, la position de M. Laporte ressemble à celle qu'avait adoptée

naguère Daniel Johnson. Celui-ci savait le coût et les dangers des promesses et des déclarations faciles prodiguées inconsidérément à gauche et à droite: pendant sa campagne pour le leadership de son parti, il évita de trop se compromettre. Cela devait lui laisser, pour les années ultérieures, une plus grande liberté de manoeuvre. On a l'impression que M. Laporte, conscient ou non, est porté à suivre la trace de M. Johnson.

Nonobstant ces considérations, on avait l'impression, en écoutant M. Laporte discourir sur la question constitutionnelle, d'un homme qui cherche laborieusement à réconcilier les grandes affirmations du gouvernement dont il fit partie entre 1960 et 1966 et celles, fort différentes, que vient de servir sous forme d'ultimatum M. Jean Marchand aux libéraux québécois. Et l'on se disait que, facile dans la critique, lorsqu'il s'agit de dénoncer le gouvernement actuel, M. Laporte devenait vite plus hésitant quand il s'agissait de définir sa propre position. La même observation se dégage d'ailleurs des propos que M. Laporte a livrés par écrit sur les problèmes économiques et sociaux du Québec.

Somme toute, une candidature dont l'aisance intellectuelle plaît, mais dont le contenu idéologique devra être scruté de près.

Comme celle de tous les hommes politiques qui ont brigué de mémoire d'homme la direction d'un parti traditionnel à Québec et à Ottawa, la campagne de M. Laporte s'engage sous le signe du brouillard le plus épais en ce qui touche son aspect financier. Combien dépensera-t-on? D'où viendra l'argent? Ces mystères ne seront pas percés cette fois-ci: chaque candidat continuera de se réfugier dans le silence, en prétextant que ses rivaux ne feront pas mieux. A défaut de pouvoir dissiper ces ténèbres, on pourrait du moins chercher à les faire quelque peu oublier en évitant, d'ici le congrès, toutes dépenses excessives qui pourraient donner à croire que la simplicité des assises de janvier prochain ne serait, en réalité, qu'un habile trompe-l'oeil.

Claude RYAN



- La fin du Québec est proche!

LA SUCCESSION DE MGR CAZA Les professeurs du CEGEP de Valleyfield expriment leur estime et leur confiance à l'abbé Guy Bélanger

À la suite de la publication, dans le Devoir du 24 septembre, d'un article de notre collaborateur Jean-Pierre Proulx sur l'impasse autour de la nomination d'un nouvel évêque à Valleyfield, les professeurs du CEGEP de Valleyfield nous ont fait tenir copie d'une lettre d'appui moral qu'ils ont adressée à M. l'abbé Guy Bélanger, recteur démissionnaire du CEGEP. Voici le texte intégral de cette lettre, suivi d'une explication de Jean-Pierre Proulx. Cette affaire ayant pris une ampleur insoupçonnée avec la publication d'un reportage stupide et carrément mensonger dans une feuille de chou hebdomadaire, nous y reviendrons ces jours prochains en page éditoriale.

1) Lettre des professeurs du CEGEP de Valleyfield à M. Bélanger

Monsieur l'Abbé, Réunis en assemblée générale pour élire leurs représentants à la commission pédagogique, les professeurs ont eu l'occasion de commenter la teneur de l'article que M. Jean-Pierre Proulx a fait paraître dans Le Devoir de ce matin. Cet échange de vues les a amenés à voter, à l'unanimité, une résolution qu'on m'a chargée de vous transmettre en tant que secrétaire de ladite assemblée. Les professeurs, à l'unanimité, tiennent à vous faire connaître leur étonnement de voir une telle question portée sur la place publique, contrairement à toutes les normes de l'éthique professionnelle, puisque la vacance du siège épiscopal n'a pas donné lieu à une mise en candidature publique. De plus, la teneur de l'article de M. Proulx leur a paru être à la

fois hâtive et diffamatoire; ils refusent de considérer que, dans la conjoncture actuelle, M. Jean-Pierre Proulx puisse écrire que "le successeur envisagé par la délégation apostolique de Valleyfield", et qu'il ajoute que "l'abbé Guy Bélanger, qui a fait l'objet d'une consultation particulière du délégué apostolique, n'a pas reçu l'appui des prêtres consultés", alors que les résultats de la consultation populaire, comme l'écrit toujours M. Proulx "ont été envoyés sous pli scellé au Délégué Apostolique, au Président de la Conférence Catholique Canadienne et à chacun des quatre évêques de la province ecclésiastique de Montréal", et que les consultations auprès de membres du clergé ont aussi été faites dans le plus grand secret, et "sous peine

d'excommunication". Il semble donc évident que le Délégué Apostolique et les évêques de la province de Montréal de même que le Président de la Conférence Canadienne, soient les seuls à connaître les véritables résultats de ces consultations. Par conséquent, tout commentaire sur l'affaire de la succession au siège épiscopal de Valleyfield de même que toute remarque relative à telle ou telle personne, ne peuvent être, de l'avis des professeurs, que le résultat d'interprétations personnelles. Les professeurs, à l'unanimité, tiennent donc, M. le Directeur Général, à vous rappeler, dans ces circonstances, leur confiance et leur estime, de même que leur respect. André CADIEUX, secrétaire, pour l'assemblée des professeurs.

2) Quelques explications

Devant les réactions de l'assemblée des professeurs du collège de Valleyfield à mon article de mercredi dernier sur la succession de Mgr Caza de Valleyfield, il m'apparaît nécessaire d'apporter quelques précisions, d'autant plus que les professeurs affirment que cet article leur a paru "diffamatoire". Je veux d'abord dire que je n'ai eu en aucune façon l'intention de porter atteinte à la réputation du directeur du collège de Valleyfield, M. Guy Bélanger. Je n'aurais d'ailleurs eu aucune raison de le faire. Je reconnais cependant que dans la forme où il a paru, cet article pouvait donner prise à cette interprétation. J'ai simplement voulu dire qu'il y avait opposition entre la délégation apostolique et le souhait de la population en ce qui concerne le choix du candidat au siège de Valleyfield.

Ceci dit, je reconnais explicitement le caractère trop catégorique de certaines de mes affirmations par exemple celle selon laquelle "le candidat envisagé par la délégation apostolique est refusé par l'ensemble des fidèles du diocèse", et celle selon laquelle "tout le monde a répondu négativement à la consultation du délégué". Les personnes consultées m'ont donné leur opinion, ont exprimé ce qu'ils croyaient être le sentiment de leur milieu. Jusqu'à preuve du contraire, je n'ai pas de raison de douter de leur bonne foi. Cela ne m'autorisait pas, j'en conviens, à conclure de la façon catégorique que l'on sait parce que ni eux ni moi n'avons eu accès aux résultats de la consultation populaire organisée à Valleyfield, résultats qui, comme on sait, sont demeurés secrets. Il est toutefois exact qu'un cer-

tain nombre de prêtres ont été consultés par la délégation apostolique sur l'abbé Bélanger suite à la consultation populaire. L'affirmation concernant selon laquelle ils sont une vingtaine à l'avoir été et selon laquelle ils ont tous répondu négativement, repose sur le témoignage d'une seule personne qui se basait elle-même sur ce qu'elle a vu et sur ce qu'on lui a dit. En conclusion, je dirai que je tenais à donner ces précisions par souci de vérité et de justice pour les personnes en cause, particulièrement l'abbé Bélanger. C'est ce même souci qui m'importe maintenant d'approfondir la question. Je termine en disant que je fais cette déclaration tout à fait librement, sans pression aucune. Jean-Pierre Proulx

bloc-notes

Les élections partielles

Le scrutin du 8 octobre, dans quatre comtés, va donner lieu à une campagne électorale assez étrange, à cause de l'abstention du parti libéral qui incarne l'opposition officielle dans l'Assemblée nationale. Les candidats ne manquent pas puisqu'il y en a vingt dans les quatre comtés, mais un seul parti est officiellement représenté, ce qui est anormal puisque la loi électorale permettrait à l'opposition libérale d'inscrire des candidats.

La décision prise par M. Lesage, et sans doute aussi par les principaux dirigeants du parti, était prévue depuis quelque temps. Le chef libéral a cependant attendu le jour de la mise en candidature pour l'annoncer de façon formelle et, en indiquant les motifs. Il voulait peut-être, en maintenant jusqu'au dernier moment une relative incertitude et en se gardant la possibilité de changer d'avis, empêcher l'intervention d'autres groupes ou partis. Cette stratégie n'a guère été efficace puisque les créditistes ont présenté des candidats.

Les arguments invoqués par M. Lesage sont très faibles. L'opposition officielle a réclamé à grands cris des élections générales en soutenant que le gouvernement est impopulaire et que le cabinet Bertrand n'a pas été confirmé par les électeurs, et elle n'ose pas affronter

ce gouvernement dans quatre comtés dont un était représenté par un libéral. M. Gérin-Lajoie, et deux sont situés dans Montréal où le parti libéral est depuis longtemps plus populaire que l'Union nationale, même si ces deux comtés faisaient exception à la tendance générale de la métropole.

Le chef libéral a dit que son parti s'est abstenu parce que les deux autres partis, le Parti québécois et le Ralliement des créditistes ne sont pas officiellement engagés dans la lutte. Or la loi électorale ne permettrait pas à ces deux partis d'inscrire des candidats "officiellement" dans la campagne électorale, parce qu'ils n'avaient pas au moins dix candidats aux élections générales précédentes. C'est donc un prétexte sans aucune valeur, d'autant plus que les créditistes sont candidats dans toute la mesure officielle où ils peuvent l'être.

Circonstances différentes

Un autre argument de M. Lesage n'est guère plus sérieux. C'est celui selon lequel les élections partielles sont inutiles dans le Québec parce que le parti au pouvoir est presque toujours vainqueur, sur 42 élections partielles tenues depuis trente ans, l'opposition n'en a gagné que cinq. Or cette proportion assez faible des victoires de l'opposition s'explique surtout par les circonstances politiques de l'époque plutôt que par une prétendue tradition ou un usage presque impossible à changer.

Sous le régime Duplessis, de 1944 à 1959, le parti libéral provincial était déconsidéré et affaibli, d'abord par l'attitude du gouvernement

pendant durant la guerre, et ensuite par les assauts centralisateurs du gouvernement fédéral libéral. De 1960 à 1966, ce fut l'inverse, l'Union nationale était déconsidérée par les abus du régime Duplessis et n'avait guère de chance de triompher contre le régime Lesage qui paraissait invulnérable.

Si le parti libéral provincial se prétend fort devant un gouvernement qui n'a pas obtenu une pluralité des votes en 1966, qui n'a été élu qu'à cause des défauts de la carte électorale, et qui est plus ou moins instable et divisé depuis la mort de Daniel Johnson, l'opposition n'a pas de raison d'invoquer les précédents pour s'abstenir de contester ces élections partielles. Elle aurait dû au contraire en profiter pour ébranler un régime qu'elle prétend vulnérable, et cela d'autant plus que la majorité du gouvernement à l'Assemblée est très faible.

La vérité, c'est que le parti libéral a été lui aussi affaibli par des départs et des divisions et qu'il n'est pas en mesure dans le moment de profiter des difficultés du gouvernement pour l'affronter devant les électeurs. Cette faiblesse du parti libéral a même entraîné la démission de M. Lesage parce que certains éléments du parti réclamaient un nouveau chef avant d'engager la lutte. La récente démission de M. Lesage a modifié la situation et rend peut-être plus plausible aujourd'hui l'abstention du parti libéral aux élections partielles; mais tout indique que la décision de ne pas présenter de candidats a été prise avant la démission du chef libéral.

Cette décision d'une opportunité douteuse n'est observée qu'à moitié,

puisque deux candidats libéraux se présentent quand même, bien qu'ils ne soient pas inscrits officiellement comme tels sur les bulletins et ne puissent bénéficier de l'appui officiel du parti.

L'intervention des créditistes

Le principal résultat du repli stratégique des libéraux est l'entrée des créditistes. Le Parti québécois avait sans doute d'excellentes raisons de s'abstenir, car une nouvelle formation n'avait guère de chance de succès ou du moins elle aurait pris un risque non rentable. Mais le groupe de M. Caouette n'a rien à perdre puisque les élections se tiennent en dehors des régions où il est le mieux organisé et le plus puissant. C'est en somme une répétition générale, une mise au point de la stratégie pour les troupes du mouvement, on ne sera que mieux préparé pour l'offensive des élections générales.

L'abstention libérale a laissé un vide, même s'il y a beaucoup de candidats, et ce vide est occupé par le Ralliement des créditistes. Chez les partisans de ce mouvement, on aura l'impression que c'est M. Caouette qui prend la tête du combat contre le gouvernement. Ce phénomène est déjà une indication que les libéraux ont commis une erreur: les absents ont toujours tort. Il est fort probable dans les circonstances que le gouvernement n'aura pas de difficulté à gagner ces élections: une lutte du parti libéral, même si elle avait été infructueuse, aurait été plus sérieuse. L'opposition officielle manifeste une crainte qui peut lui être nuisible aux élections générales, surtout parce qu'on laisse M. Caouette exprimer contre le gouvernement des critiques que le parti libéral aurait dû formuler et exploiter lui-même. Les élections, même partielles, sont la pierre de touche de notre régime démocratique.

Sur un anniversaire

Le souvenir de Daniel Johnson a été évoqué par une cérémonie au barrage qui porte son nom, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort. Après la disparition subite de l'ancien premier ministre, l'automne dernier, on avait souligné les réalisations qu'il a su accomplir dans des conditions difficiles, à la suite d'une victoire électorale imprévue.

Un an plus tard, on peut constater que sa mort a non seulement créé un grand vide pour son parti et pour le gouvernement, mais que l'Union nationale n'a pas su maintenir l'image favorable créée par son ancien chef. Malgré des réalisations non négligeables, et après un congrès qui a confirmé la direction de M. Bertrand, le parti et le gouvernement restent divisés.

Les divisions analogues du parti libéral provincial, le départ de plusieurs de ses vedettes, ont empêché l'opposition de tirer parti des faiblesses du parti au pouvoir. Si après le congrès de janvier prochain, le parti libéral se choisit un chef qui sache faire l'unité du groupe, l'Union nationale devra avoir réussi de son côté à mettre plus d'ordre et de cohésion dans sa direction pour ne pas se trouver en état d'infériorité. P.S.

propos d'actualité

"Nous entendons nous efforcer de consacrer le droit légitime à la vie privée dans le cadre de la grande bataille que livre le citoyen contre l'éloignement et l'anonymat du gouvernement. Je pars du principe que le droit à la vie privée est la plus complète des libertés humaines et toute enfreinte à ce droit ne doit être autorisée que si la société en a démontré la nécessité."

John Turner, ministre de la justice et procureur général du Canada, causerie prononcée devant les membres de l'Association du Barreau canadien, à Ottawa, le 2 septembre 1969.

"Si le droit à la vie privée doit exister sur le plan juridique, et si la vie privée doit avoir un sens, il faut qu'on les protège; et si cette protection a un sens, il faut alors interdire formellement l'usage, sous quelque forme que ce soit, de tables d'écoute ou de dispositifs d'écoute électronique dans le but d'écouter ou d'enregistrer des conversations; il faut donc considérer cet usage comme une offense criminelle."

De plus, il faut aussi essayer de supprimer tous les appareils indésirables; si l'on veut protéger suffisamment l'intimité, il faut non seulement interdire les conduites, mais aussi les appareils répréhensibles. Cette mesure interdirait ainsi la possession, la vente, la distribution ou la fabrication intentionnelle d'un appareil utile pour écouter des conversations à la dérobée ou pour les enregistrer."

John Turner, ministre de la justice et procureur général du Canada, causerie prononcée devant les membres de l'Association du Barreau canadien, Ottawa, le 2 septembre 1969.

bres de l'Association du Barreau canadien, Ottawa, le 2 septembre 1969.

"Si l'on doit faire certaines exceptions quant à l'utilisation des méthodes électroniques de surveillance, qui donc sera chargé d'accorder cette autorisation?"

Il n'y a que le chef chargé de la mise en application de la loi ou son adjoint qui aurait le droit de demander l'autorisation de recourir à la surveillance électronique. Les avis différents quelque peu s'il faudrait adresser la demande au procureur général ou au juge en chef d'une division d'instruction. Comme je l'ai déjà indiqué en d'autres occasions, je suis personnellement d'avis qu'une personne autre qu'un juge, responsable politiquement vis-à-vis du public, devrait être chargée de la responsabilité de cette autorisation. La nature même des débats est ex parte c'est-à-dire que l'avis n'en est pas donné à l'autre partie. Par conséquent, un juge serait obligé d'émettre un ordre unilatéral sans audition et sans débats pour connaître le point de vue des parties impliquées. Plutôt que de mettre un juge dans cette situation, je préférerais que le pouvoir judiciaire examine les divers aspects du délit d'intrusion dans la vie privée et que la responsabilité de cette autorisation incombe à ceux qui sont responsables devant le Parlement ou le corps législatif et, par l'intermédiaire de ces tribunes publiques, devant le peuple en définitive."

John Turner, ministre de la justice et procureur général du Canada, causerie prononcée devant les membres de l'Association du Barreau canadien, Ottawa, le 2 septembre 1969.

"Dans le monde des hommes, il n'y a pas de place pour l'indécision ou la lâcheté des dirigeants parce que c'est justement de cette indécision, de ces défaillances ou courages de ces démissions du leadership que se nourrissent les forces hostiles à la liberté. Tant que j'aurai un rôle à jouer dans notre vie politique, je m'emploierai de toutes mes énergies à maintenir entre la liberté individuelle et la liberté communale, entre les droits de la personne et les droits de la société tout entière, entre la constation et l'ordre public, cet équilibre difficile mais pourtant nécessaire sans lequel aucun rêve d'avenir ne nous serait permis."

Claude Wagner, dans une causerie prononcée devant les membres du club Kiwanis St-Georges, le 16 septembre 1969.

"Le Québec fait partie d'un tout qui s'appelle le Canada, il est situé en Amérique du Nord et l'Amérique n'attend pour personne. Nous avons souvent l'air de l'oublier. Nous parlons beaucoup de nous-mêmes chez nous, entre nous, pas assez en dehors. Nous ne parlons pas assez des autres et aux autres. Nous sommes en fait, généralement très mal renseignés sur eux; nous ne savons pas ce qu'ils pensent de nous."

Paul A. Guimet, président et directeur général du Conseil général de l'industrie devant les membres de l'Association de commerce de la province de Québec, Baie Comeau le 13 septembre 1969.

lettres au DEVOIR

Qui est le ministre des Postes ?

Né à Montréal, le 2 février 1914, M. Eric Kierans a fait ses études au collège Loyola où il a obtenu son diplôme des arts. Puis, en 1947, il s'est inscrit à la faculté de commerce de McGill, dont il sortait diplômé quatre ans plus tard. Il devait, par la suite, enseigner pendant cinq ans à cette même faculté. En 1960, il acceptait la présidence de la Bourse de Montréal, poste qu'il occupa jusqu'en août 1963, alors qu'il devint ministre du Revenu dans le gouvernement Lesage. Il réorganisa le ministère et réussit à percevoir \$75.000.000 en arrérages de taxes. Il fut aussi président de la Fédération libérale du Québec, poste qu'il abandonna pour se lancer dans l'arène politique fédérale. Il remporta le siège de la circonscription de Duvernay aux élections de 1966. Il me dépêcha de lire ou d'entendre dire que le gouvernement doit subventionner les revues, les hebdomas ou les mensuels. L'homme est, aujourd'hui, l'un

des plus contestés du cabinet Trudeau. Que fait-il au juste? Il administre et réorganise le ministère. A lire les journaux et les magazines, on est porté à croire qu'il a sonné le glas des hebdomas ainsi que des mensuels. Quel est donc le coût d'expédition d'une revue ou hebdo au tarif de deuxième classe? Deux cents par numéro, soit une augmentation de 18 cents par année. Pour expédier une revue par la poste, il en coûte à l'imprimeur 24 cents par année, ou \$1.04 pour un hebdo. Je pense qu'une personne intéressée à recevoir une revue est capable de payer 20 cents de plus par année. Le gouvernement de M. Trudeau n'avait pas le choix de maintenir un déficit de l'ordre de \$50 millions pour plaire à certains éditeurs. Il me dépêcha de lire ou d'entendre dire que le gouvernement doit subventionner les revues, les hebdomas ou les mensuels. Si le gou-

vernement subventionnait ces publications cela coûterait sur une base de 10.000.000 de contribuables, la somme additionnelle de \$5 par année en taxes. Que ceux qui veulent recevoir une publication, en paient donc le coût. Maintenant, que penser de certains députés qui réclament la tête de M. Kierans? On n'est pas sans savoir que le ministère des Postes, sous les administrations Saint-Laurent et Pearson, était le refuge des "patroneux". Pour récompenser un partisan, on lui trouvait un emploi aux postes. Malheureusement, ce temps des récompenses est fini avec le gouvernement Trudeau-Kierans. Les députés n'ont plus l'occasion d'y placer certains incompetents. Je préfère être administré par un homme comme M. Kierans que par certains autres qui ont dirigé le ministère avant lui. Rosaire GAGNON Montréal, 23-9-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Arthur Lefebvre  
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 424 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., a 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".  
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues ainsi que les endroits où nous livrons par camions: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des idées

des événements

des hommes

L'assemblée générale du F.M.I.

# Comment assurer le financement des nouvelles liquidités?

par Paul FABRA, Le Monde

C'est lundi prochain 29 septembre que l'assemblée générale du Fonds monétaire va s'ouvrir à Washington. Nul ne peut encore dire, bien que le délai qu'il reste à courir soit bref, dans quel climat les délégués des cent et quelques nations se réuniront. Une des causes majeures de l'incertitude de qui continue à régner est l'issue des élections allemandes: les socialistes viendraient-ils à remporter un net succès que la scène monétaire internationale en serait peut-être changée, encore qu'on puisse se demander si le parti de M. Schiller révaluerait le deutchemerk après les graves et les hausses de salaires qui ont eu lieu; MM. Kiesinger et Strauss favoriseraient-ils au contraire favorisés par les urnes que l'hypothèse à laquelle on

s'est désormais plus ou moins résigné à Washington, à Londres et à Paris, à savoir le maintien du mark à sa parité actuelle, serait sans doute vérifiée. Deux problèmes importants et peut-être trois seront évoqués à l'occasion de cette assemblée: la création de droits de tirage spéciaux; l'augmentation du capital du F.M.I. (par accroissement des contributions ou quotas des pays membres) afin de permettre une nouvelle extension des droits de tirage ordinaires; quant au troisième sujet, qui, lui, ne sera en tout état de cause qu'effleuré, c'est l'éventuel assouplissement des taux de change. Aucune surprise à attendre, en principe, du premier point de l'ordre du jour, puisqu'il est déjà réglé: les experts du

groupe des Dix se sont déjà entendus (voir Le Monde du 26 juillet) sur le montant des D.T.S. à ouvrir au cours des trois années à venir (9,5 milliards de dollars au total); il est plus que probable que M. Pierre-Paul Schweitzer reprendra à son compte, comme le veulent les nouveaux statuts, cette recommandation. Le seul élément qui excitera peut-être la curiosité sera la discussion de M. Giscard d'Estaing, car on se demande comment le ministre français expliquera que la France reste fidèle à elle-même tout en changeant sa position du tout au tout. En revanche, rien de définitif n'a encore été arrêté en ce qui concerne l'augmentation des quotas. Le capital du Fonds est actuellement de 21,2 milliards de dollars. Il s'agit d'y ajouter 7 ou 8 milliards de dollars, la nouveauté étant que plusieurs pays européens seraient maintenant heureux d'accroître leur contribution, ce qui leur sera accordé sans peine, afin de jouer au F.M.I. d'une plus grande influence (ou d'y accroître leur faculté de tirage?). La ligne de clivage, comme il est naturel, passe entre les créanciers et les débiteurs, et les premiers, telle l'Allemagne, n'envisagent pas avec le même enthousiasme l'accroissement de leur contribution, car cela signifie qu'on pourra tirer encore davantage sur eux. Cela nous amène à dire quelques mots de la question fondamentale qui se pose actuel-

lement et qui ne fera sans doute pas l'objet des interventions publiques, puisqu'il régit désormais, au sein du F.M.I., un consensus quasi général. Qu'il s'agisse d'ouvrir des D.T.S. ou d'élargir des quotas, le but est toujours de créer de nouveaux moyens de paiement internationaux. Mais les droits de tirage, qu'ils soient spéciaux ou ordinaires, ne peuvent s'exercer qu'à l'encontre soit des pays dont on a besoin de la monnaie parce qu'on a des soldes de paiement à régler chez eux, soit des pays qui peuvent fournir des dollars en prélevant sur leurs réserves. Pour prendre un exemple concret, on verra la France tirer, via le Fonds, sur la Bundesbank, parce qu'elle cherche à se procurer des deutchemarks, et aussi sur des pays comme le Venezuela. Les bolivars qui seront obtenus seront immédiatement vendus sur le marché des changes, la Banque du Venezuela fournissant la contrepartie en dollars (lesquels serviront éventuellement à la France à acheter des deutchemarks, des florins ou n'importe quelle autre devise). La grande préoccupation du Fonds est donc d'assurer le financement de deux opérations qui vont, à douze mois d'intervalle, être faites: création de D.T.S. en 1970, et élargissement des quotas en 1971 (le dernier élargissement quinquennal date de 1966). En ce qui concerne les D.T.S., on a fait ses comptes à Washington et on est arrivé à la certitude qu'en ne "taxant" les Etats-Unis que pour 1 milliard de dollars environ on parviendrait, en faisant appel aux pays du Marché commun - la France déficitaire exclue bien entendu - pour environ 600 à 800 millions de dollars, à des pays comme l'Autriche, la Suède, l'Australie, les pays arabes, à disposer d'un montant de devises suffisant pour assurer la liquidité du système. Rappelons la règle selon laquelle si un pays reçoit un montant de D.T.S., il est tenu d'accepter en paiement des D.T.S. pour le double de cette somme. Par exemple, si l'Allemagne reçoit 200 millions de dollars de D.T.S., elle s'engage ipso facto à fournir l'équivalent en deutchemarks de 400 millions de dollars (contre remise de D.T.S.).

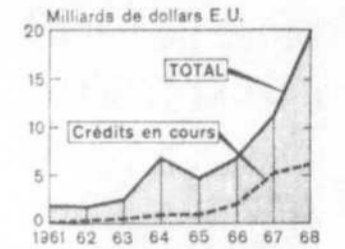
Le versement en or

Le financement de l'augmentation du capital du F.M.I. pose un autre problème: celui du versement en or. Selon les statuts de Bretton-Woods, chaque pays doit verser le quart de sa contribution en or. Si l'accroissement des quotas était de 8 millions, c'est donc 2 millions de dollars de métal précieux qui devraient être versés par les Etats membres au F.M.I. Les statuts amendés du Fonds issus des accords de Stockholm ont encore renforcé cette obligation du versement en métal précieux. Si l'on en croit une expérience vieille déjà de vingt-cinq ans, ce renforcement aura surtout pour conséquence d'amener les "experts" du Fonds à déployer une ingéniosité encore plus grande pour tourner la loi internationale. C'est ainsi qu'on a déjà proposé à l'Allemagne la solution suivante: versez de l'or, mais le Fonds, dans un délai plus ou moins court, rendra cet or à la Bundesbank pour acquiescer les deutchemarks dont il est à court. La solution à la fois logique et légale eût été que l'Allemagne se procure l'or en question auprès de la trésorerie américaine en demandant à cette dernière de lui convertir une part des avoirs en dollars de la Bundesbank. Est-il besoin d'ajouter que de cette solution il n'est même pas question! Le paradoxe au moins apparent est qu'aucun des pays qui ont, au mois de mars 1968, déclaré que les réserves métalliques étaient désormais suffisantes et qu'il ne fallait plus les augmenter n'est prêt à se dessaisir, sauf nécessité absolue (la loi internationale a-t-elle jamais été une pareille nécessité?) de celles qu'il détient. Il est probable qu'il sera aussi question, dans les colloques du F.M.I. sinon dans la salle des séances, d'un autre moyen d'augmenter les liquidités: la reprise des achats d'or à l'Afrique du Sud et aux autres pays producteurs. Le fin du fin de la politique monétaire De ce moyen, qui est pourtant le plus conforme aux accords de Bretton-Woods, le rapport du F.M.I. ne parle pas dans son chapitre II consacré à la liquidité internationale et au "processus d'ajustement". Ce chapitre devrait être dans le rapport annuel, puisque le Fonds a reçu mission de donner chaque année son avis sur les besoins de liquidités supposés du "monde libre". Plusieurs questions essentielles se posent à ce sujet. La première, et la plus importante à nos yeux, est la suivante: est-ce vraiment de liquidités nouvelles sous la forme de "facilités" (le mot dit bien ce qu'il veut dire) de tirage supplémentaires que le monde occidental en proie à l'inflation a besoin? Comme on pouvait s'y attendre, cette question n'est pas même discutée. Elle est tranchée par une simple phrase: "Le Fonds croit (1) que la création de réserve, si elle ne dépasse pas une ampleur raisonnable, ne causera aucun changement significatif dans le degré de pression qu'exerce la demande dans le monde". On n'est pas sur le plan de la rationalité, mais de la "croyance". L'autre question est de savoir comment évaluer les "besoins de réserves raisonnables". Les experts du Fonds écrivent: "En relevant quels sont les facteurs quantitatifs adéquats à considérer, on ne doit pas perdre de vue le fait qu'une création délibérée de réserves est une tâche nouvelle pour la communauté des nations - une tâche pour l'accomplissement de laquelle nos connaissances économiques ne nous fournissent qu'un appui limité". Fort de cette modestie de bon aloi, le Fonds ne donne que des "indications" en faisant ressortir notamment le fait bien connu que le rapport entre, d'une part, le montant total des réserves, et de l'autre, le volume de la production et des échanges n'a fait que décroître. Toutefois, il est impossible, de dire quel est le "bon" rapport à établir. En d'autres termes, lorsque l'équilibre était au premier rang des préoccupations, le fin du fin de la politique monétaire était de financer le volume le plus important possible d'activité avec un volume de réserve le plus petit possible: c'est ainsi que les réserves de la Banque d'Angleterre, en 1913, ne valaient pas plus de 300 millions de nos dollars d'aujourd'hui. Actuellement ce qui compte

avant tout, c'est, relèvent les experts du Fonds, les "vues changeantes du public sur la solidité des monnaies", comme si ces vues changeaient fortuitement. Alors, pour rétablir la confiance, les gouvernements ont besoin de faire état des "lignes de réserves importantes" capables de résister contre un assaut spéculatif. L'élément perturbateur, ce sont les mouvements de capitaux à court terme, mais, remarquons-le, ces mouvements n'existent que parce que, par crainte de l'inflation, l'argent non dépensé, au lieu d'être épargné au sens propre du mot, c'est-à-dire placé à long terme, reste sous une forme liquide. Or, comme on le voit tous les jours, une bonne partie des "liquidités" internationales créées pour combattre les mouvements spéculatifs vont alimenter le marché de l'eurodollar à trois mois.

été le cours moyen d'une monnaie pendant, mettons, les trois derniers mois, et cette moyenne devient la nouvelle parité, parités glissantes accompagnées d'un élargissement des marges de fluctuation. Toutes les banques centrales, à l'exception de la Banque d'Italie, sont hostiles aux changes flottants sous quelque forme que ce soit. Mais, au sein de tel ou tel gouvernement, ceux-ci ont des partisans (M. Giscard d'Estaing leur était favorable lorsqu'il n'était pas encore redevu ministre...). Ajoutons que si de nombreux officiels américains sont partisans des changes flottants, c'est à la condition que le dollar, lui, ne flotte pas. (1) C'est nous qui soulignons.

Le montant des « swaps » et autres facilités de Trésorerie



Les changes flottants

Enfin, le rapport du Fonds consacre quatre paragraphes à la question de "l'ajustement par le mécanisme des taux de change", autrement dit des taux de change flexibles. Ses auteurs restent très prudents sur cette matière et ne concluent pas. Une ou plusieurs délégations nationales armées des Etats-Unis pourraient demander que les "experts" poussent plus loin leurs études afin de mettre éventuellement le gouvernement en position de choisir entre les différentes formules actuellement existantes: élargissement des marges de fluctuation, parités glissantes (on calcule quel a

**LES ATELIERS DES ENFANTS**  
COURS DE PEINTURE ET DE MODELAGE POUR ENFANTS DE 6 A 15 ANS  
Dirigés par LOUISE POLIQUIN  
19 AVE DE L'ÉPÉE, OUTREMONT Informations 733-9092  
Début des cours: Mardi 30 septembre

**PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNICATION**

MONASTÈRE ST-ALBERT-LE-GRAND  
2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 250

QUATRE GROUPES EN FORMATION

- 1er Groupe LUNDI de 4h. à 6h. p.m. 1er cours le 29 septembre 1969
- 2e Groupe LUNDI de 7h. 30 à 9h. 30 p.m. 1er cours le 29 septembre 1969
- 3e Groupe MARDI de 7h. 30 à 9h. 30 p.m. 1er cours le 30 septembre 1969
- 4e Groupe MERCREDI de 7h. 30 à 9h. 30 p.m. 1er cours le 1er octobre 1969

INSCRIPTIONS LIMITÉES À 15 participants par classe  
Date des cours: De septembre à décembre  
Renseignements: Tél. 739-9797 (de 9h. à 17h.) 739-1507

**agence du livre français**

**NOUVEAUTÉS**

- MINGUEL, Charles **ALEXANDRE DE HUMBOLDT** Historien et géographe de l'Amérique espagnole (1799-1804) **15.40**
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et André CHERVEL **L'ORTHOGRAPHE** ..... **5.15**
- PALLOIS, Christian **PROBLÈMES DE LA CROISSANCE EN ÉCONOMIE OUVERTE** ..... **5.15**
- ENTRETIENS AVEC GEORG LUKACS** (en collaboration) ..... **3.40**
- DROULERS, Paul **POLITIQUE SOCIALE ET CHRISTIANISME** .... **9.90**
- RAISON PRÉSENTE no 11** ..... **2.55**
- TRICONTINENTAL No 2-1969**  
Sommaire: U.S.A.: L'aliénation de la culture  
"Trusts et révolution au Congo  
Culture et libération  
Les Procès de "Tricontinental"  
..... **1.40**
- PARTISANS No 48**  
Le peuple vietnamien à la veille de la victoire ..... **2.45**
- RAPPELS:**  
SORGUE, Mireille **L'AMANT** ..... **5.75**
- LES TEMPS MODERNES NO 276 - No spécial**  
Aujourd'hui la Grèce ..... **4.20**

**1249 ouest, rue Bernard - Montréal, tél. 271-6888**

**lettres au DEVOIR**

Pour un pavillon portugais à Terre des Hommes

Consciente de ses responsabilités et fidèle à la mission qu'elle s'est fixée, l'Association des hommes d'affaires portugais du Québec a bien l'honneur de vous faire part, ainsi qu'aux administrateurs de Terre des Hommes, d'une décision prise lors de son assemblée du 15 septembre 1969. Fiers de l'oeuvre gigantesque que constitue cette exposition permanente et du succès qu'elle a remporté cette année encore, nous vous prions, M. le maire, d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de S. Exc. M. Marcelo Caetano, président du conseil et premier ministre du Portugal, afin d'obtenir pour 1970 la participation de notre pays d'origine à Terre des Hommes, par un pavillon qui reflète sa culture et son prestige. Les membres de notre Association désirent assurer les responsables de Terre des Hommes et le gouvernement du Portugal, de leur entière et bénévole collaboration, afin de faciliter la présence portugaise la plus éclatante et la plus complète possible au "grand rendez-vous international de Montréal" de 1970. Nous sommes fermement assurés.

C'est Bertrand ou Cardinal  
M. Jean-Jacques Bertrand.

A titre d'ami personnel et de partisan de votre faction de l'Union nationale, je pense que le temps de choisir est arrivé - c'est vous ou M. Cardinal.

Comme vous le savez, je suis un fervent partisan du bilinguisme d'un océan à l'autre. Dans cette guerre - car c'est véritablement une guerre - les Trudeau, les Roblin et les Diefenbaker sont d'un côté, et les Diefenbaker, les Cardinal et les Lemieux sont de l'autre.

Je suis d'accord avec M. Jean-Noël Tremblay quand il dit qu'il y a des problèmes à St-Boniface depuis 100 ans et à St-Léonard depuis un an seulement. Mais alors qu'on est en frais de trouver une solution à St-Boniface, le temps est mal choisi de faire preuve de discrimination - et de risquer un désastre - à St-Léonard.

Je vous prie d'agréer mes salutations amicales.

Alfred WARKENTIN

**COMPRENEZ-VOUS LE POURQUOI**  
des grèves, des taux d'intérêts, de l'inflation et de la spéculation?

Vous êtes invités à une des démonstrations gratuites, sans aucune obligation de votre part, qui auront lieu à l'école HENRY GEORGE, 4278 ouest, Dorchester (près du métro Atwater), à 6 hres et 8 hres pm du lundi au jeudi du 29 septembre au 2 octobre inclusivement.

Cours en éducation pour adultes donnés depuis 1942. Pour inscription téléphoner à 645-5435, le soir. Prix total \$10.00 payable à la fin de la soirée.

Ceci est une expérience de coopération biculturelle. Textes Français, discussion en Anglais. Modérateur bilingue.

**"L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU QUÉBEC ET LE CONTEXTE INTERNATIONAL"**

17 - 18 OCTOBRE, Université de Montréal

- L'avenir des conseils économiques régionaux?
- Que sont les gouvernements municipaux dans la planification régionale?
- Les problèmes des communautés urbaines?
- À qui revient la planification socio-économique et la planification physique?
- Quel rôle doit jouer l'administration?
- Où en est-on au Québec en aménagement du territoire?

Quatre spécialistes internationaux, douze spécialistes québécois traiteront avec le public de ces questions vitales pour l'avenir du Québec.

FEDERATION QUÉBÉCOISE POUR L'HABITATION, L'URBANISME, LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES 1055 Côte du Beaver Hall, Montréal 128 (878-4667).

Des bulletins spéciaux de nouvelles sur les résultats des

**Élections Générales en Allemagne**

vous seront transmis dimanche, le 28 septembre par les stations de radio suivantes à Montréal:

CKVL-FM (96.6) français et anglais 4 pm - 6 pm.  
CFMB (1410) allemand 7 pm - 9 pm.

Les deux stations seront en communication directe avec Bonn par le truchement du câble transatlantique.

Consulat Général d'Allemagne à Montréal

**"Mes cheveux... J'ai déjà tout essayé..."**

Les prescriptions d'ordre individuel sont l'objet d'un contrôle permanent.

Une chevelure saine et soignée améliore toujours votre apparence, il n'y a aucun doute là-dessus. De beaux cheveux ne sont appréciés à leur juste valeur que lorsqu'on commence à les perdre, et tant qu'on les perd, on essaie de se consolier avec de vieilles superstitions dont le refrain nous revient bien trop souvent, tel que: - Mon père était chauve donc... - Je vieilliss, donc je perds mes cheveux... - On m'a dit qu'il n'y a rien à faire... - Je n'y crois pas...

Si vous en êtes malheureusement encore à ce stade de croyances, laissez faire et acceptez la calvitie. Votre décision là-dessus sera plus forte que les conseils et avis d'un spécialiste avisé et compétent dans ce domaine. Il y a toujours des personnes qui sont contre tout progrès quel qu'il soit, bien souvent par étonnement aveugle. "Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre..."

Mais en attendant, nous sommes en 1969 et non plus en 1789. Des progrès constants se font dans la recherche de formules aussi diverses que variées dans des laboratoires compétents et légaux.

Le Centre Capillaire Pierre assure une permanence d'entretien après traitements et soins, durant une période de 2 ans.

N'appartenez donc plus au type de personnes répondant au slogan suivant: "On m'a dit", soyez vous-même et décidez par vous-même et non plus par autrui.

**CENTRE CAPILLAIRE PIERRE**  
EDIFICE PLACE CANADIENNE  
450 est, SHERBROOKE, angle Berri  
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378  
Série de Métro Sherbrooke-Berri  
Heures: 11h. à m. à 8h. p.m.  
Le samedi: 10h. à 4h. p.m.

# informations

## Au tour du parlement mardi Le parti de Chichester-Clark approuve son projet de réforme

BELFAST (AFP) — Les quelque trois cents députés des circonscriptions électorales du parti unioniste (gouvernemental) ont exprimé "massivement" hier à Belfast leur confiance au major James Chichester-Clark, et approuvé le programme de réformes qu'il compte soumettre mardi au parlement pour résoudre la crise nord-irlandaise.

Le premier ministre s'est déclaré "très satisfait" de cette réunion, où le grand absent était M. William Craig, ancien ministre de l'Intérieur, et chef de l'aile droite du parti.

## Dublin plaide la cause de l'unité devant l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — "Nous croyons que la division de l'Irlande et le déni de droits de l'homme à la minorité des six comtés du Nord sont intimement liés. Et jusqu'à ce que ces deux problèmes soient résolus, il ne pourra y avoir de paix véritable et durable en Irlande", a affirmé hier le ministre des Affaires extérieures d'Irlande, M. Patrick Hillery devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Les députés ont en outre exprimé à l'unanimité leur "reconnaissance" à la police régulière pour "sa fidélité, son courage et sa patience au cours des derniers troubles". Ils remercient aussi dans un communiqué publié après la réunion les policiers supplétifs "spéciaux B" pour "tout ce qu'ils ont fait pour la communauté". Cette force de police, terreur des catholiques, doit être réformée conformément aux conclusions qu'adoptera la commission présidée par Lord Hunt.

## M. Dubcek a pris la parole devant le plénum

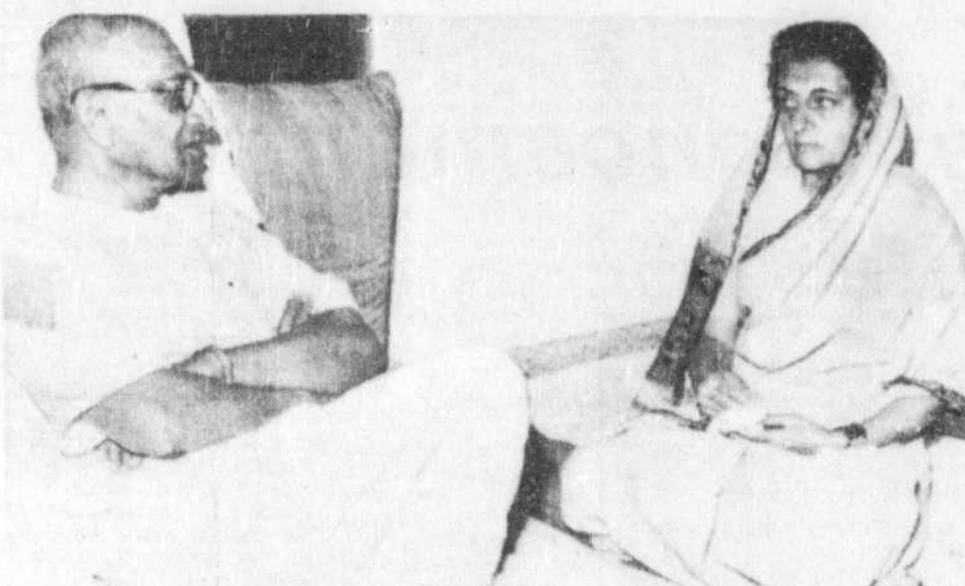
PRAGUE (AFP) — M. Alexandre Dubcek a pris la parole hier devant le plénum du comité central du PC tchécoslovaque, annonce un communiqué diffusé hier par l'agence C.T.K. et qui cite le nom de l'ancien chef du parti parmi les onze autres orateurs.

Au cours de la réunion, M. Chichester-Clark, qui affrontait la base du parti pour la première fois depuis sa venue au pouvoir en mai dernier, a mis en garde ses interlocuteurs contre toute atteinte à l'unité du mouvement unioniste. "Si cette unité est rompue, a-t-il dit, une petite faction d'unionistes pourrait un jour, avec l'aide d'autres forces, former une majorité".

Selon certains observateurs, cet appel est un avertissement à ceux qui seraient tentés de suivre la droite du parti dans ses objections aux réformes et pourraient ainsi créer une place à une troisième force modérée, susceptible de faire alliance avec une partie de l'opposition.

Le gouvernement irlandais veut une réunification pacifique, une unité non pas imposée mais fondée sur le respect mutuel, a ajouté M. Hillery.

Les différences d'opinion publique ou de croyance religieuses ne doivent pas être la cause de divisions. Elles existent dans la plupart des pays où elles n'empêchent pas une coopération efficace et constructive.



Le premier ministre de l'Inde Mme Gandhi (à droite), s'entretient avec M. Morarji Desai (à gauche), ancien vice-président du conseil des ministres, à Ahmedabad, où de violentes émeutes opposent depuis une semaine hindous et musulmans. M. Desai, qui a démissionné en juillet dernier parce qu'il s'opposait à la nationalisation des banques décrétée par Mme Gandhi, en était hier à son cinquième jour de jeûne et entend poursuivre celui-ci jusqu'à la fin du conflit religieux.

## Trêve du deutsche mark RFA: l'affrontement Brandt-Kiesinger sera réglé par les électeurs demain

par Roger Boisy de l'AFP

BONN — Jusqu'à la dernière heure de la campagne pour les élections législatives de demain, les deux partenaires de la coalition gouvernementale, le chrétien et le socialiste de Bonn se sont affrontés sur la question de la réévaluation du Deutsche Mark.

Hier, les conférences de presse se sont succédées, à Bonn à une cadence accélérée, chaque antagoniste prenant à témoin le ciel et l'électeur de sa bonne foi et de l'exactitude de ses conceptions.

Le chancelier chrétien-démocrate, M. Kurt-Georg Kiesinger, et son ministre des finances, M. Franz-Josef Strauss, d'une part, les ministres socialistes des Affaires étrangères et de l'Économie, MM. Willy Brandt et Karl Schiller, d'autre part, ont comparu à tour de rôle devant la presse écrite et radio-télévisée pour réaffirmer leurs positions fondamentalement contradictoires sur un sujet — la réévaluation du D.M. — dont tous les spécialistes étrangers s'étonnent, à juste raison, qu'il ait pu constituer un thème essentiel de la campagne électorale.

Le ministre de l'Économie, qui, en Allemagne fédérale, est responsable de la monnaie, s'est engagé à faire dans le courant du mois d'octobre une déclaration nouvelle importante sur la politique de son gouvernement à l'égard de cette partie du monde.

Les dirigeants des deux partis s'étaient cependant rendu compte que leurs différends risquaient non seulement de les déconsidérer devant l'opi-

nion publique internationale, mais pouvaient comporter aussi des dangers sur le plan monétaire. Ils avaient donc essayé jeudi soir de conclure un armistice surtout à cause de la menace d'une nouvelle vague de spéculation sur la réévaluation du D.M.

Les dirigeants sociaux-démocrates n'ont pu surmonter leur rancœur à la suite de ce qu'ils considèrent comme des manœuvres électorales déloyales du partenaire gouvernemental chrétien-démocrate. Ils craignent en effet que les procédés auxquels la CDU/CSU a eu recours, venant s'ajouter aux grèves sauvages et aux mouvements revendicatifs et sociaux des dernières semaines, ne compromettent leurs chances d'arracher à la démocratie chrétienne la direction du futur gouvernement.

Parmi ces manœuvres, M. Karl Schiller a rangé notamment la fermeture des marchés de devises décidée mercredi, dernier par le chancelier Kiesinger à la demande de la Banque fédérale de Francfort. Le ministre socialiste de l'économie a vu dans cette décision une opération destinée à le "dévaluer" personnellement aux yeux du public en le présentant comme l'homme qui a provoqué une

nouvelle ruée des spéculateurs sur le D.M.

M. Schiller n'a pas pardonné non plus au chef du gouvernement fédéral de n'avoir pas donné suite à sa demande de convocation d'une réunion extraordinaire du cabinet fédéral à l'avant-veille des élections. Le cabinet aurait dû à son avis délibérer sur son plan de stabilisation (sans réévaluation du D.M.) qu'il avait proposé dès le 23 juin dernier pour lutter contre la surchauffe de l'économie entraînée dans un boom sans précédent.

Le ministre de l'Économie, qui, en Allemagne fédérale, est responsable de la monnaie, s'est engagé à faire dans le courant du mois d'octobre une déclaration nouvelle importante sur la politique de son gouvernement à l'égard de cette partie du monde.

Le "suspense" qui régnait depuis la remise à la Maison blanche du rapport Rockefeller va donc prendre fin. Le président va même consacrer une partie de sa fin de semaine à étudier ce document avec son auteur. Le département d'État, qui jusqu'à présent, n'avait semble-t-il été tenu au courant que d'une manière limitée, des conclusions de la quadruple mission du gouverneur de New York en Amérique latine, est maintenant appelé à participer à cette étude en la personne du secrétaire d'État adjoint chargé des problèmes d'Amérique latine, M. Charles Meyer.

## Israël dit tout ignorer Un ingénieur suisse arrêté pour espionnage au profit d'Israël

BERNE (AFP) — Alfred Frauenknecht, un ingénieur suisse arrêté pour espionnage au profit d'Israël, remplaçait par de vieux papiers les plans concernant en particulier la construction de machines-outils nécessaires à la fabrication des pièces du moteur du "Mirage 3 S".

Technicien en chef de la section des redacteurs de la société de construction mécanique Sulzer, qui fabrique sous licence les moteurs du "Mirage 3 S" à Winterthur, il avait pour mission notamment de détruire ces documents, ainsi que l'exige le contrat de licence que possède la firme suisse.

Alfred Frauenknecht faisait bien disparaître ces plans, mais d'une façon toute différente de celle stipulée dans le contrat. Après réception à Winterthur des documents des entreprises sous-traitantes chargées de la construction des moteurs, il s'emparait des plans et les rempla-

çait dans les caisses par de la maculature jusqu'à concurrence du poids initial. Alors que les caisses remplies de vieux papiers étaient transportées à l'usine d'incinération de Winterthur, les plans, eux, étaient acheminés dans d'autres caisses par la route jusqu'à un dépôt situé en territoire suisse, sur les bords du Rhin, lieu tenu encore secret pour les besoins de l'enquête.

Les documents, selon le procureur général de la Confédération, M. Hans Walder, qui a tenu une conférence de presse hier après-midi à Berne, étaient alors acheminés vers Israël, via la République fédérale d'Allemagne, et non via l'Autriche, comme il avait été indiqué précédemment.

Alfred Frauenknecht est accusé d'avoir ainsi livré, depuis 1968, vingt caisses de plans à des agents de l'État d'Israël. "On ignore si ces agents travaillaient en colla-



Alfred Frauenknecht, ingénieur suisse, aurait reçu \$200.000 de l'État d'Israël pour des documents sur la construction du moteur utilisé par un type de Mirage.

## Tribunaux militaires contre la grève générale au Brésil

BUENOS AIRES (AFP) — L'imposition du couvre-feu et la constitution de tribunaux militaires seraient parmi les importantes mesures que le gouvernement du président Juan Carlos Onganía appliquerait en cas de désordres à la suite de la grève générale décrétée pour 36 heures à dater du 1er octobre, apprend-on à Buenos Aires.

Au cours des réunions du Conseil national de sécurité et du comité militaire, la réforme des impôts, l'examen d'une augmentation de salaires et un plan d'épargne auraient aussi été étudiés. Il y aurait en plus quelques changements dans le cabinet.

Ces mesures auraient été examinées au cours de la récente réunion du Conseil national de sécurité et de la séance que le comité militaire a tenue jeudi soir sous la présidence du chef de l'État.

De même source, on ajoute que le gouvernement envisagerait également de faire appel à la troupe et aux forces de sécurité et de suspendre les commissions paritaires qui discutent du renouvellement des conventions collectives.

## Nixon révélera sa politique latino-américaine en octobre

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon s'est finalement décidé à ouvrir le dossier de l'Amérique latine. Il s'est engagé à faire dans le courant du mois d'octobre une déclaration nouvelle importante sur la politique de son gouvernement à l'égard de cette partie du monde.

Le "suspense" qui régnait depuis la remise à la Maison blanche du rapport Rockefeller va donc prendre fin. Le président va même consacrer une partie de sa fin de semaine à étudier ce document avec son auteur. Le département d'État, qui jusqu'à présent, n'avait semble-t-il été tenu au courant que d'une manière limitée, des conclusions de la quadruple mission du gouverneur de New York en Amérique latine, est maintenant appelé à participer à cette étude en la personne du secrétaire d'État adjoint chargé des problèmes d'Amérique latine, M. Charles Meyer.



La police maîtrise un manifestant, hier à Chicago, devant un édifice du gouvernement fédéral. Des fonctionnaires du secrétariat au Travail y poursuivent leur enquête au sujet des accusations de discrimination raciale dans l'embauche sur les chantiers financés par le gouvernement.

### LOCATION-AUTO

**\$95 par mois**  
consultez

**RENAULT CANADA**  
M. HENRI, 6875 CÔTE DE LIESSE  
• 735-1331 •

### Londres emprunte \$175 millions au Fonds monétaire

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a emprunté hier 175 millions de dollars au Fonds monétaire international, annonce la Trésorerie.

Il s'agit, précise-t-on de même source, d'un deuxième tirage sur la ligne de crédit d'un milliard de dollars que le FMI lui avait ouverte le 20 juin dernier pour l'aider à lui rembourser un emprunt antérieur. Ce tirage fait suite au remboursement de 200 millions de dollars effectué à cette organisation par le gouvernement britannique au début du mois.

En somme, le remboursement net n'aura été que de 25 millions et la dette britannique envers le FMI s'élève encore à ce jour à 2.675 millions de dollars.

## Bellerive vous offre tellement plus

... et il fait si bon y vivre, à l'extérieur comme à l'intérieur!

**APPARTEMENTS DANS UN PARC.** L'ensemble Bellerive se dresse dans un parc superbement paysagé, tout au bord de la Rivière des Prairies, avec façade d'un quart de mille en bordure de l'eau. Vous y trouverez un port de plaisance, une piscine olympique à l'extérieur ainsi qu'une autre grande piscine à l'intérieur, des courts de tennis illuminés et, enfin, plus d'espace qu'il ne faut pour bien vivre. Les enfants y jouent en sécurité, dans les terrains de jeux qui leur sont réservés et où ils trouvent balançoires, toboggans et bossoles.

**APPARTEMENTS TOUT-CONFORT.** Les appartements Bellerive sont insonorisés et offrent tout le confort moderne, dont thermoclimat, pièces spacieuses, garde-robes à grand usage, planchers en moquette, armoires de cuisine format familial, interrupteurs silencieux, antenne communautaire TV/FM gratuite.

Les appartements de deux ou trois chambres à coucher ont une salle de bain en plus, dotée d'un bain et d'une chambre principale. Chaque cuisine est équipée d'appareils électro-ménagers de modèles les plus récents, entre autres, cuisinières avec panneau de verre de protection 30 pouces de largeur et réfrigérateurs de 14 pieds cubes en serenois cas.

**POUR SE RENDRE À BELLERIVE:** Tourner à droite à la sortie du pont de Cartierville. Et les communications sont facilitées: le service de train du CN est excellent et les taxis sont fréquents. Bellerive assure gratuitement le service d'autobus entre la gare et l'ensemble.

**LES LOYERS SONT MODÉRÉS À BELLERIVE:** Appartements d'une chambre à coucher à partir de \$130.00  
Appartements de deux chambres à coucher (175 salle de bain) à partir de \$160.00  
Appartements de trois chambres à coucher (2 salles de bain) à partir de \$200.00

Venez visiter Bellerive et voyez par vous-même tout ce que vous y trouverez de plus, au téléphone au 688-4472.  
Le bureau de location est ouvert de 8 h. du matin à 10 h. du soir en semaine, de 9 h. du matin à 6 h. du soir les vendredis de 10 h. du matin à 6 h. du soir les samedis et dimanches.

**Bellerive**

## le CARTIER

### La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.

**Loyer: \$280.00 ou plus - une chambre à coucher. \$340.00 ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.**

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein cœur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

**Bureau de location:** de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel  
Téléphone: 845-0422

# Un centre de services psychologiques est mis à la disposition des prêtres et des religieux

par Jean-Pierre Proulx

Depuis le premier septembre, les prêtres, religieux et religieuses du Canada peuvent consulter un nouvel organisme, le Centre interdisciplinaire de Montréal, qui regroupe dans une même équipe, psychiatres, psychologues, sociologues, travailleurs sociaux, gérontologues et conseillers en administration.

Ce centre est dirigé par M. Claude Vermette, p.s.s., psychologue, M. Yves St-Arnaud, s.j., psychologue social, et M. Lucien Auger, s.j., docteur en "counseling."

Actuellement nous a expliqué M. Vermette au cours d'une entrevue, le centre offre des services de psychothérapie, de sélection, d'orientation et d'animation communautaire. On offrira, d'ici quelque temps, des services en administration communautaire.

En plus de ces services, le centre interdisciplinaire veut développer la collaboration entre les professionnels des sciences humaines et les théologiens. Dans ce but, des réunions d'équipe ont lieu toutes les semaines. En outre deux théologiens, M. René Boudreau, p.s.s., et le père Laurent Boisvert, o.f.m. ont offert leur collaboration.

Le centre consacrera aussi une part substantielle de son budget à la recherche sur les phénomènes de la vie de groupe. C'est M. Fernand Roussel, ph. d., qui est coordinateur de la recherche.

M. Vermette nous a déclaré en outre que les 15 permanents du centre sont à salaire fixe. Les honoraires qui doivent payer les clients sont les mêmes que dans les autres bureaux de psychologues. Une fois les salaires payés, le reste de l'argent est investi dans la recherche.

### Services

C'est le père Lucien Auger qui est responsable des services de psychothérapie, de sélection et d'orientation. En ce qui concerne les services d'orientation, M. Vermette nous a expliqué que beaucoup de religieux ou religieuses

qui doivent, pour toutes sortes de raisons, envisager une nouvelle carrière à l'âge de 45 ans ont souvent de graves problèmes d'orientation. Il en va de même pour les religieux rendus à l'âge de la retraite. Deux spécialistes sont spécialement affectés à ce service.

D'autre part, c'est M. Yves St-Arnaud, s.j. qui est responsable du service d'animation communautaire. Ce service offre aux religieux et religieuses, trois types de sessions utilisant le groupe comme moyen de formation. Le premier consiste en des exposés faits par M. St-Arnaud à de larges groupes. On aborde dans ces conférences des sujets comme la vie communautaire, les relations interpersonnelles, etc.

Le second type vise à donner à des groupes de 40 à 60 personnes divisées en équipes un entraînement pratique au travail en équipe ou encore une préparation à la vie en fraternité, forme de vie religieuse de plus en plus en vogue.

Enfin, on met à la disposition de ceux qui veulent poursuivre une expérience de "dynamique de groupe", des spécialistes en relations humaines.

Le centre, nous a dit M. Vermette, semble appelé à un succès certain. Déjà, le seul service d'animation communautaire devra, dans les mois qui viennent, s'occuper de 52 projets différents.

En terminant, M. Vermette nous a dit que l'idée d'un tel centre remontait à mai 1968, date à laquelle les responsables de l'Office des religieux du diocèse de Montréal lui demandaient d'étudier la chose.

Un comité consultatif formé de cinq professionnels et de cinq représentants des supérieurs religieux majeurs fut créé. Le rapport, présenté au mois de mars, 1969 affirmait de façon unanime la possibilité et l'urgence d'un tel centre et en fixait l'ouverture pour le premier septembre 1969.

# Les éducateurs craignent une explosion de la contestation

d'après la PC

"A moins que les enseignants et les administrateurs d'écoles n'apportent des changements dans le système de l'éducation, le malaise étudiant au Canada pourrait prendre des proportions imprévisibles." C'est ce qu'a déclaré à Halifax le Dr H.L. Willis, surintendant adjoint du comité du Collegiate Institute d'Ottawa.

Cette déclaration faisait partie d'une conférence du congrès annuel de l'Association des éducateurs canadiens à Halifax. Ce congrès (qui se termine aujourd'hui) étudie les

changements présents et futurs dans le domaine de l'éducation.

Devant une audience d'environ 100 personnes, M. Willis a déclaré que les écoles doivent établir un plan d'action pour prévoir les troubles avant même qu'ils ne surgissent. Du contraire à l'université, on devrait, par exemple réviser tous les règlements du campus dans les comités conjoints avec les étudiants, pense-t-il.

Il a aussi demandé aux éducateurs de définir leurs priorités: "Qu'est-ce qui est le plus important, a-t-il deman-

dé, l'éducation ou la longueur des cheveux?" Il faut surtout, selon lui, plus de communication et un effort pour faire participer les étudiants à la prise des décisions.

Par contre, tout le monde serait pas prêt à mettre ces suggestions en pratique s'il faut en juger par la réaction du président de la commission scolaire de Toronto: ce dernier ne pense pas que les étudiants puissent avoir autre chose qu'un rôle consultatif dans une commission scolaire.

M. Willis a aussi déclara-

ré que, dans beaucoup d'Etats américains, les lois contre l'agitation étudiante étaient souvent plus agressives contre la jeunesse que jamais dernière ne l'avait jamais été envers l'école.

Pour sa part, M. Roberts, le premier ministre de l'Ontario, a déclaré hier à 200 étudiants de l'université de Windsor que c'est aux universités de décider l'attitude à prendre face à la contestation. "Elles peuvent appeler la police aussi souvent qu'elles l'estiment nécessaire", a-t-il dit.

# L'enseignement universitaire est-il rentable?

d'après la PC

"Le gouvernement devrait geler ses subventions aux universités parce que les bénéfices n'en valent pas la peine." C'est ce que déclarait hier un économiste de l'université Queen's, en Ontario.

Au contraire, "les éducateurs doivent poser des gestes concrets pour susciter dans le public un mouvement d'appui envers l'éducation et les frais croissants qu'elle occasionne" déclarait hier à Halifax le président de l'Association Canadienne d'éducation, M. J. McCarthy (M. McCarthy est aussi ministre délégué à l'éducation en Ontario).

Pendant que M. McCarthy se battait à Halifax pour promouvoir une meilleure information du public sur les problèmes scolaires, les fondements mêmes de son argument étaient donc mis en question en Ontario.

M. McCarthy prétend que le public n'acceptera plus le coût croissant de l'éducation sans réagir. "Il veut savoir ce qui se passe, dit-il, il veut être impliqué et il veut avoir son mot à dire." Pour mieux disposer le public envers l'éducation, il faudrait que l'école soit ouverte à la population adulte de la classe, pense-t-il.

De son côté, M. David Dodge, professeur de l'université Queen's prétend qu'on a sures-

timé, jusqu'à maintenant, la rentabilité de l'enseignement universitaire. Selon lui, on calcule cette rentabilité en comparant les revenus des universitaires avec ceux du reste de la population.

Il est faux, à son avis, de croire que la différence doit nécessairement être attribuée aux cours eux-mêmes. En effet, les universitaires pourraient bien être plus intelligents que les autres. Même s'ils n'avaient pas passé par l'université ils auraient peut-être un salaire supérieur à la moyenne, affirme-t-il.

Deuxièmement, les universitaires viennent souvent de familles riches. Cela ne nuit pas non plus pour obtenir un haut salaire. Mais, la encore, ce n'est pas lié nécessairement aux études elles-mêmes.

Troisièmement, certaines professions utilisent les diplômés universitaires pour limiter les entrées dans leurs cadres et garder un niveau salarial élevé. Là encore, ce ne serait pas la compétence elle-même qui serait en cause.

Quatrièmement, plusieurs compagnies se contentent d'utiliser les diplômés pour reconnaître les candidats les plus valables. Ceci fausserait les statistiques et placerait les détenteurs de diplômes universitaires dans une position avanta-

geuse qui ne serait pas nécessairement liée à leur compétence réelle.

En somme, M. Dodge pense que les investissements dans l'enseignement universitaire ne produiraient qu'un profit de 3 1/2% par an. "Il y a des place-

ments plus profitables à faire," conclut-il.

Certains professeurs de la même université soulignent cependant que ces considérations économiques ne suffisent pas à évaluer la rentabilité réelle des universités.



M. Geoffrey Andrew, directeur administratif de l'Association des universités et collèges du Canada, a déclaré lors d'une conférence de presse que maints problèmes pourraient être résolus par les universités si on laissait les étudiants assumer de plus grandes responsabilités. L'association tiendra son congrès annuel à Ottawa du 3 au 6 novembre. (Téléphoto PC)

# La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français en faveur du droit de vote à 18 ans

La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français, par l'intermédiaire de ses cellules locales, s'intéresse d'une façon très active aux affaires municipales et demande à la Commission Drouin que les jeunes de 18 à 21 ans obtiennent le droit de vote dans leur municipalité respective et ce dans les quelque 1650 municipalités du Québec.

Ce droit leur est déjà accordé par le gouvernement provincial et les villes de certaines villes du Québec ont fait de même en amendant leur charte en conséquence. Cette expérience se serait avérée des plus valables et

cela aux dires des autorités concernées.

"Nous sommes conscients que les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent de plus en plus à la politique et qu'un grand nombre d'entre eux militent activement au sein de divers partis, lit-on dans un communiqué de la fédération.

"Si le gouvernement du Québec considère les jeunes de 18 ans suffisamment adultes pour leur accorder le droit de vote au provincial, nous comprenons difficilement que ce même privilège puisse leur être refusé au niveau municipal, un domaine qui les touche pourtant de très près.

"Dans un autre ordre d'idée, le ministère du revenu ne se gêne aucunement pour leur faire payer des impôts alors que le Ministère des Transports leur accorde le droit de conduire dès l'âge de 17 ans.

"Nous entendons constamment nos politiciens mentionner que les jeunes devraient s'intéresser davantage à la politique. Mais comment pouvons-nous espérer la collaboration et la coopération d'individus si, au départ, ils ne peuvent faire usage du plus élémentaire des privilèges démocratiques que représente le droit de vote.

"Il ne faut pas se leurrer, les jeunes sont sérieux. En regardant autour de nous, on constate le nombre imposant des 18 à 21 ans qui ont su fonder un foyer et encore un plus grand nombre d'entre eux qui sont sur le marché du travail. Ces jeunes sont un actif pour notre société et tout particulièrement pour la ville où ils demeurent. Ils contribuent, comme tous les autres citoyens de ces localités, à la taxe foncière exigée par ces dernières. De plus, ils doivent se soumettre aux lois de leur environnement."

# Claude Mériteau, secrétaire de la FTQ, passe à la fonction publique

QUEBEC (OIPQ) — M. Maurice Bellemare a annoncé hier que M. Claude Mériteau, secrétaire général de la fédération des travailleurs du Québec, est nommé au poste de directeur général des relations patronales-ouvrières au ministère du travail et de la main-d'œuvre.

L'institution d'une direction générale des relations patronales-ouvrières dans ce ministère se situe dans le plan de la réforme de l'administration des relations du travail élaboré par le bill 50, sanctionné en juin dernier.

Sous l'autorité de M. Réal Mireault, sous-ministre adjoint, M. Mériteau aura la responsabilité de diriger et coordonner le travail des services de conciliation de Québec et de Montréal, du nouvel organisme créé par les amendements récents au code du travail et de l'administration de toutes les lois régissant les relations du travail. Il aura aussi pour tâche: d'élaborer les projets de règlements prévus par les lois confiées à la juridiction de la direction générale, de faire l'évaluation des politiques actuelles dans le domaine des relations patronales-ouvrières et de soumet-

tre aux autorités des propositions de politique nouvelles, d'orienter et diriger les études nécessaires par les services spécifiques et rattachés à la direction générale, d'élaborer des programmes de formation des conciliateurs, des commissaires-enquêteurs, des enquêteurs et du personnel d'administration de la législation sur les relations du travail, d'intervenir, à l'occasion, dans des différends patronaux-ouvriers d'importance, de représenter la direction générale au sein d'organismes ministériels et interministériels et de représenter le ministère à des réunions et conférences intergouvernementales sur les relations patronales-ouvrières.

M. Mériteau est avantageusement connu dans le monde syndical québécois, ayant rempli plusieurs fonctions, depuis 17 ans. Il est né à Montréal, en 1930, a étudié au collège Saint-Ignace, au séminaire de Mont-Laurier, au collège Sainte-Marie et à l'université de Montréal (faculté des sciences sociales, économiques et politiques). Il est conseiller en relations industrielles, président du comité pour la défense des droits de l'homme, membre de l'Institut canadien d'éducation des adultes, de l'Institut canadien des affaires publiques, de l'Institut canadien des affaires internationales et du centre des relations industrielles de McGill.

# PROVINCE de QUÉBEC Municipalité de LA VILLE DE BAIE D'URFÈ

## Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:

LE SCRUTIN EST NECESSAIRE POUR L'ELECTION MAINTENANT PENDANTE POUR LA VILLE DE BAIE D'URFÈ. ET QUE CE SCRUTIN SERA OUVERT EN CONSÉQUENCE LE PREMIER (1er) JOUR D'OCTOBRE, MIL NEUF CENT SOIXANTE-NEUF, À NEUF HEURES DU MATIN (9.00 A.M.) ET RESTERA OUVERT JUSQU'À HUIT HEURES DE L'APRÈS-MIDI (8.00 P.M.) ET, DE PLUS, QUE LES PERSONNES OÙMENT PRÉSENTÉES COMME CANDIDATS À CETTE ELECTION, ET POUR LESQUELLES SEULEMENT LES VOTES SERONT ADMIS, SONT:

**SIÈGE NO 4**  
CLIFFORD JAMES PRATT EXECUTIF 20744 GAY CEDARS DRIVE  
LEIGH J. SAVAGE ELEC. TECH. 84 MORGAN ROAD

**LE SCRUTIN AURA LIEU AU COOP. 20601 CHEMIN BORD DU LAC, BAIE D'URFÈ, ET TOUS LES INTERESSES SONT REQUIS DE PRENDRE CONNAISSANCE ET DE SE CONDUIRE EN CONSÉQUENCE.**

**LES PERSONNES SUIVANTES SE TROUVENT ELUES PAR ACCLAMATION:**  
**MAIRE:** A. CLARK GRAHAM GERANT 12 NORMANDY ROAD

**CONSEILLERS:**  
**SIÈGE NO 2:** DAVID H. KENNEDY INGENIEUR 706 WESTCHESTER DRIVE  
**SIÈGE NO 6:** C. DOUGLAS CLARANCE GERANT DES VENTES 4 "MANDY ROAD

**DONNÉ À BAIE D'URFÈ, QUÉ. CE VINGT-CINQUIÈME (25ième) JOUR DE SEPTEMBRE MIL NEUF CENT SOIXANTE-NEUF.**

Alice Hoggood  
Secrétaire-Trésorier

LISEZ  
ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR



HÉLÈNE FONTAYNE ET GILES BROWN  
CKVL, MONTRÉAL

"C'est le meilleur Club du disque au Canada. Les faits se passent de commentaires." Hélène Fontayne et Giles Brown de CKVL, comme plus de 100 autres personnalités de la radio bien connues au Canada, vous recommandent le Club Canadien du disque.

### Le seul club de disques et bandes enregistrées offrant toutes les marques

Choisissez n'importe quel disque actuellement sur le marché (cartouche ou cassette, aussi) de toute marque, de tout fabricant, de tout artiste, même les tout derniers disques, sans exception. Pas de contrat à signer, pas d'obligation, pas d'attrapes, rien que des avantages. Vous achetez autant de disques que vous voulez ou un seul, ou pas du tout. Vous ne recevez jamais de disques ou de bandes non demandés. Jusqu'à 75% de rabais, toute l'année. Vous ne payez jamais le plein prix.

### Pas comme les autres. Pourquoi?

Pas comme les autres parce que nous sommes le seul club de disques qui ne soit pas la propriété, ou qui ne soit pas contrôlé ou subventionné par un fabricant de disques quel qu'il soit. Par conséquent, nous ne sommes pas obligés de pousser la vente d'une marque ou de respecter la liste de prix d'un fabricant quelconque. Nous ne sommes pas empêchés non plus d'offrir les disques les plus récents. C'est pourquoi le Club Canadien du Disque offre tous les disques du marché canadien, et toujours à rabais.

### Adhères au Club Canadien du Disque.

Profitez de notre offre: cotisation de membre à vie réduite de moitié. La cotisation normale est de \$5.00, mais pour la moitié de ce prix—\$2.50 pas plus—nous vous donnons l'occasion de devenir membre à vie du Club Canadien du Disque. On ne vous demandera plus jamais aucune autre cotisation.

### Voici ce que vous recevez:

Votre carte de membre à vie: le plus important catalogue de disques du monde: 300 pages, 30,000 titres, de toutes les marques, dans toutes les catégories; le magazine gratuit du Club, régulièrement. Il contient des centaines d'offres de disques à rabais et l'annonce des derniers disques. C'est la plus vaste sélection offerte par tout magazine de club au Canada.

### Tous les disques sont garantis

Tous les disques sont de qualité parfaite, sortant de l'usine et garantis sans défauts. Les commandes sont traitées le jour de la réception et expédiées sans délai.

### Garantie de remboursement

Si vous n'êtes pas enchanté de ce que vous avez acheté du Club Canadien du Disque, vous pouvez retourner tous les articles dans les 10 jours de la réception et votre cotisation vous sera entièrement remboursée.

# Pourquoi plus de 400,000 Canadiens achètent-ils disques et bandes enregistrées au Club Canadien du Disque?

Comparez avec ces 3 autres clubs et jugez!	D'éminentes personnalités de la radio canadienne vous demandent de faire des comparaisons. Elles en ont fait. Elles sont devenues membres!			CLUB CANADIEN DU DISQUE
	Club du disque CAPITOL (Annonce dans Can. Mag. 13 nov. 1968)	Club du disque RCA VICTOR (Annonce dans le Star Weekly, 11 janv. 1969)	Club du disque COLUMBIA (Annonce dans TV Guide (29 mars 1969))	
Êtes-vous tenu d'acheter un nombre minimum de disques? Si oui, combien?	8	4	12	AUCUN. Vous pouvez acheter un disque, de nombreux disques ou ne rien acheter. À vous de décider. Aucune quantité obligatoire, aucune obligation.
Recevez-vous des disques que vous n'avez pas commandés?	OUI	OUI	OUI	JAMAIS. Vous ne recevez que les disques que vous avez commandés. Pas de cartes à retourner. Pas d'ennuis.
Combien d'argent êtes-vous obligé de dépenser d'après le règlement du club?	De \$42.32 à \$60.32	De \$21.16 à \$25.16	De \$63.48 à \$75.48	RIEN. D'après le règlement, vous n'avez aucune obligation d'achat, pas même pour un seul disque.
Pouvez-vous choisir des disques de toutes marques et de tous les artistes?	NON	NON	NON	OUI. Vous pouvez choisir tout artiste, tout disque, toute marque, y compris Columbia, Capitol, Polydor, RCA, Angel, London, Decca et plus de 200 autres.
Chaque disque que vous désirez vous est-il vendu avec un rabais?	NON	NON	NON	TOUJOURS. Rabais allant jusqu'à 75% et JAMAIS INFÉRIEUR À 25%. Sans exception.
Pouvez-vous acheter des bandes enregistrées en cartouche avec un rabais?	NON	NO	NON	OUI. Gros rabais sur toutes les bandes enregistrées disponibles, et sans supplément de cotisation.

Vente à rabais, de toutes marques. Jusqu'à 75% de rabais. Disques à 89¢ pièce.

Grands succès, 75% de rabais ..... \$1.49  
Harry Belafonte, Mantovani, Conniff, Sinatra, Dean Martin, Nat King Cole, Wayne Newton, Leonard Bernstein, Maria Callas, Al Hirt, Barbra Streisand, Klemperer, Julian Bream et bien d'autres.

Grands succès, à 1/2 prix ..... \$2.65  
Engelbert, Association, Tom Jones, Petula Clark, Hair (spectacle original), Rolling Stones, Jose Feliciano, Elvis, Beatles, Herb Alpert & Tijuana Brass, Eddy Arnold, Mamas & Papas et bien d'autres.

Plus de 50 à 75% de rabais sur les disques de marques célèbres comme Columbia, Capitol, R.C.A., London, Angel, Polydor, Warner Bros., Deutsche Grammophon, Vanguard, Philips, Decca et plus de 200 autres.

Disques à 99¢ pièce seulement  
Des artistes comme Johnny Rivers, Jesse Crawford, Mills Bros., Ink Spots, Petula Clark, Josh White, Duke Ellington et bien d'autres, qui figurent toute l'année dans notre magazine club "Notes".

Votre cotisation vous permet de payer une cotisation-cadeau pour vos amis, votre famille, vos voisins, à raison de \$1.25 l'une seulement. Cette cotisation donne droit à tous les avantages du club. Si vous partagez la différence pour deux cotisations, le prix d'une cotisation tombe à \$1.87, ou même moins, selon le nombre de personnes qui se sont jointes à vous.

Gratis: le plus important catalogue de disques du monde. Offert aux membres du Club Canadien du Disque.

Plus de 30,000 microsilons, toutes marques, tous genres: musique classique, populaire, folklorique, jazz, bandes sonores originales, comédie, rock, rythmes, blues, disques pour enfants, musique italienne, polonaise, allemande, etc., tous avec d'énormes rabais.

OFFRE SPÉCIALE: COTISATION DE MEMBRE À VIE, À DEMI-PRIX \$2.50 SEULEMENT POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI MÊME!

CLUB CANADIEN DU DISQUE  
62 Richmond Street West  
Toronto 1 (Ontario)

Veuillez m'inscrire comme membre à vie du Club Canadien du Disque et m'envoyer votre catalogue GRATUIT de 300 pages et le magazine "Notes" du club. Je n'ai aucune obligation d'acheter des disques ou des bandes enregistrées, aucun nombre de disques obligatoire. En tant que membre, je peux acheter tout microsilon en vente au Canada à des rabais allant jusqu'à 75%, plus de légères frais de port. Si je ne suis pas entièrement satisfait, je peux retourner ce que le club m'aura adressé, dans les 10 jours de la réception, pour remboursement immédiat de ma cotisation. C'est mon chèque de \$2.50. Également ci-joint, mon chèque pour cotisations supplémentaires à \$1.25 l'une. J'indique les noms et adresses de ces membres sur une feuille ci-jointe.

Je désire recevoir des bandes enregistrées.

NOM \_\_\_\_\_ (S'il vous plaît imprimer)  
ADRESSE \_\_\_\_\_ APP \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROV \_\_\_\_\_

LE CLUB CANADIEN DU DISQUE EST UNE DIVISION DE RECORDS UNLIMITED COMPANY, LIMITED.  
LE CLUB CANADIEN DU DISQUE EST LE SEUL CLUB DE DISQUES DU CANADA ENTièrement POSSEDE ET EXPLOITÉ PAR DES CANADIENS. MD2

Le Club Canadien du Disque, 62 Richmond St. W., Toronto 1 (Ontario), Canada.

# SELON LA BANQUE DE MONTRÉAL, LES PRIX DU BOEUF VONT PROBABLEMENT RESTER ÉLEVÉS

## potins financiers

Après avoir baissé pendant 2 semaines consécutives, l'indice des industriels compilé par DJ clôture hier encore 5,74 points plus bas à \$24.18 sur la Bourse de N.Y. Sur la Bourse de Paris, on note une fermeté sélective et il n'y eut pas de mouvements spectaculaires, hier sur la Bourse de Londres. Les mouvements paraissent plutôt défavorables hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Ce n'est pas tant la pression des ventes que la pénurie d'acheteurs qui serait la cause de la lourdeur des stocks hier à Wall Street.

Les fonds mutuels seraient plus acheteurs présentement afin de montrer des rapports plus intéressants pour le 3<sup>ème</sup> trimestre. Si c'est vraiment la leur raison... c'est enfantin et risqué.

La supposée maladie grave de Mao aura-t-elle pour effet de mettre fin aux accrochages militaires sino-soviétiques sur les frontières de la Mongolie et ce qui se passe aux Nations Unies et à Rabat résultera-t-il en de meilleures relations judéo-arabes. Dans l'affirmative, les spéculateurs connaîtront un certain optimisme d'autant plus que les mesures d'austérité préconisées par Ottawa et Washington sont l'objet de consternation dans le monde des affaires nord-américain.

L'absence de bonnes nouvelles économiques fait dire à un observateur de Wall Street que "l'indice des industriels DJ pourrait bien revenir aux alentours de 800, à moins que Nixon annonce une déclaration intéressante concernant le retrait des troupes américaines du Vietnam." Pour cela, il faudra, comme celles du Sud-Vietnam soient capables de prendre la relève pour que Washington ne perde pas la face...

Reynolds Metals Company, de Richmond, en Virginie, annonce qu'elle est en train de considérer de faire une proposition aux détenteurs d'actions de la classe A de la Canadian British Aluminum Company Limited. En vertu du plan qui sera soumis, les dites actions de la classe "A" seraient, en effet, changées en actions d'une nou-

velle classe d'actions privilégiées de la Canadian British, en effet, de la Canadian British Aluminum Company Limited. Ces dernières seraient échangées, au gré des détenteurs d'actions de la classe "A", des que les formalités légales, se rapportant à leur émission, auront été remplies; ce qui devrait avoir lieu vers le 1<sup>er</sup> avril 1970. La base de l'échange consisterait en 2,3 d'une action de Reynolds pour chaque nouvelle action privilégiée de Can. British détenue. Reynolds Metals Company possède, directement ou par l'intermédiaire de compagnie filiales, toutes les actions de la classe "B" de la Canadian British Aluminum ainsi qu'environ 30% des actions en circulation de la classe A de la même compagnie; ce qui représente une équité globale d'environ 83,5%.

Canadian Magnesite Mines Limited, offre à ses actionnaires immatriculés le 1<sup>er</sup> octobre 1969, le droit de souscrire à des actions additionnelles de la compagnie, à raison d'une (1) action additionnelle pour chaque six (6) actions détenues, au prix de 30 cts l'action. Ces actions se transigeront "ex-droits" sur la Bourse Canadienne à son ouverture lundi le 29 septembre 1969 et les droits expirent le 31 octobre 1969. Un accord est en cours, garantissant à la compagnie un montant minimum de \$100.000.00.

L'avecat d'Oshawa Wholesale Ltd a avisé la Bourse de Montréal que le, 18 septembre 1969, des options additionnelles ont été consenties à des membres de l'Exécutif ainsi qu'à des hauts fonctionnaires-clé, en vertu du plan d'option sur ses actions adopté en 1966. Ils en ont aussi consenti à des employés d'une de ses filiales, la Rockover of Canada Ltd, leur permettant d'acheter en tout 11.500 actions, au prix de \$24.98 l'action, susceptibles d'être exercées dans les 6 ans, conformément au plan précité. L'avecat a aussi notifié la bourse précitée qu'une option additionnelle fut consentie le 23 septembre, en vertu du plan en cours, à un employé membre de l'Exécutif, option qui lui permet d'acheter 1.000 actions au prix de \$25,65 l'action, susceptible d'être exercée dans les 6 ans, selon les clauses du plan d'option.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Des changements à la haute direction de Magnetics International Ltd.

M. Peter N. Carter, récemment nommé président de la Magnetics International Ltd., a annoncé récemment une série de changements à la haute direction de la compagnie visant à améliorer le rendement de l'exploitation.

M. R. P. Mills, président du conseil d'administration, assumera dorénavant la responsabilité supplémentaire de trésorier. M. W. J. Stone, Ing. P., ci-devant vice-président, développement, devient vice-président exécutif. M. N. R. Burridge, A. C. A., contrôleur, a été nommé secrétaire adjoint et trésorier adjoint.

M. J. O. Sabourin, F.C.I.S., ci-devant secrétaire-trésorier de menurea servira de la compagnie. Le Dr. J. H. Morgan a remis sa démission comme président, mais il reste au conseil d'administration. MM. Mills, Carter, Stone et Sabourin sont membres du conseil d'administration de la compagnie.

### Les offres de Warnock Hersey International Ltd. à Trans-Canada Freezers Ltd et à Int. Bronze Powders Ltd expireront le 30 courant.

L'offre par Warnock Hersey International Limited aux détenteurs d'actions ordinaires de Trans-Canada Freezers Limited doit expirer le 30 septembre 1969. Les courtiers acheteurs, qui désirent présenter des souscriptions pour des actions ordinaires et privilégiées de Trans-Canada et qui n'ont pas livré livraison à la date régulière de cette dernière, doivent aviser l'agent de change, susceptible d'en faire la livraison, que les dites actions sont requises pour dépôts, en vertu de l'offre. Les acheteurs, qui désirent prendre avantage de la dite offre, ont dû effectuer leurs transactions sur les actions ordinaires de Trans-Canada Freezers le 24 septembre 1969, sur une base de livraison au comptant et ils doivent effectuer les dites transactions sur la même base depuis vendredi le 26 septembre 1969. Les actions doivent être déposées entre les mains de la Montreal Trust Company à l'un quelconque de ses bureaux à Montréal, P.Q., Toronto, Ont., Winnipeg, au Manitoba, Halifax, en N-E, à Edmonton, Alberta, à St-John, au N-B, et à Vancouver en C-B, en acceptation de l'offre, telle que prolongée.

L'offre par Warnock Hersey International Limited aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées de l'International Bronze Powders Limited doit expirer le 30 septembre 1969. Les courtiers acheteurs, qui désirent présenter des souscriptions d'actions de 2 catégories précitées d'Int. Bronze, et qui n'ont pas livré livraison à la date régulière de cette dernière, doivent aviser l'agent de change, susceptible d'en faire la livraison, que les actions sont requises pour dépôts, conformément à l'offre.

Les acheteurs, qui désirent profiter de l'offre ont dû effectuer leurs transactions sur les actions ordinaires et privilégiées d'International Bronze le 24 septembre 1969, toutes les transactions doivent être sur cette base. Les actions doivent être déposées entre les mains de la Montreal Trust Co. à ses bureaux de Montréal, P.Q., Toronto, Ont., Winnipeg, au Manitoba, Halifax, en N-E, Edmonton, en Alberta, à St-John au N-B, et de Vancouver en C-B, en acceptation de l'offre, telle que prolongée.

### Les assureurs-vie sont "des professionnels", au dire du président de l'Excellence

"Les Québécois sont invités à considérer les assureurs-vie comme des professionnels et non comme des colporteurs". C'est ce que déclarait M. Paul Dumas, C.L.U., Président de l'Excellence, Compagnie d'assurances-vie, au banquet clôturant le quatrième congrès de vente des associés de cette Compagnie, tenu récemment à l'Hôtel La Réserve de St-Donat.

Il est vrai, ajoutait-il, que le travail des assureurs-vie comporte aussi un aspect commercial mais les changements constants dans les lois fiscales et l'existence d'un public mieux informé obligent les assureurs-vie à donner dans leurs opérations une priorité à l'aspect professionnel sur l'aspect commercial. C'est ce qu'ont compris les autorités de L'Excellence en tenant leur congrès sous la forme d'un Séminaire consacré entièrement à l'étude des dernières lois fiscales fédérales et provinciales.

Durant deux jours, les associés de L'Excellence, qui se spécialisent en planification successorale, ont étudié ces lois en compagnie de Me Jean Monet, B.A., LL.L. de l'étude légal de McCarthy, Monet, Johnston & Heenan, un spécialiste reconnu en matière de lois fiscales et auteur du volume "Vos biens, votre décès et les impôts".

Les sujets à l'étude étaient: donation - testament - intérêts commerciaux - corporation personnelle - évaluation - et assurance.

Ce congrès était présidé par le Directeur des ventes de L'Excellence, M. D. Maltais, M.Sc., C.L.U., qui en a profité pour annoncer les faits saillants des huit premiers mois d'opérations de l'année, lesquels se traduisent par une augmentation considérable des affaires de la Compagnie. En effet, M. Maltais a déclaré que durant les huit premiers mois de l'année 1969, les émissions en nouvelles polices ont augmenté de \$2.500.000, soit en pourcentage une augmentation de 122%. Pour leur part, les nouvelles primes ont augmenté de \$32.000, soit en pourcentage une augmentation de 96% comparées à la même période durant l'année dernière.

On sait que L'Excellence, qui possède maintenant deux bureaux régionaux et quatre agences générales, se distingue par le mode particulier de ses opérations. Le service spécialisé qu'elle offre à sa clientèle lui confère un style personnel de compagnie d'assurance-vie.

Il est heureux que le président de l'Excellence, compagnie d'assurance-vie, ait tenu à relever les activités des agents d'assurance, d'autant plus qu'à notre opinion ils doivent être considérés de nos jours comme "de véritables conseillers".

Marcel CLEMENT

## Pendant quelques années

Les prix du boeuf, d'après la Banque de Montréal, vont probablement rester élevés à leur niveau actuel pendant quelques années.

Dans sa Revue des Affaires de septembre, qui vient de paraître, la B de M examine les tendances des prix des viandes au cours des années 1960. "La situation fondamentale du marché pour tous les types de viande, écrit la Banque, peut s'expliquer en fonction de la possibilité pour l'offre de répondre et de s'adapter à la demande rapidement grandissante." Dans l'avenir, la production de volaille et de porc devrait suivre la demande, mais celle du boeuf pourrait bien ne pas y réussir.

Cette année, au cours de la période de trois mois d'avril à juin, l'indice des prix de détail du boeuf a monté de près de 20 pour cent, plus qu'il ne l'avait fait dans les trois années précédentes. Le point culminant de cette période a été une hausse de 12,7 pour cent en juin dernier.

Pour la majorité des Canadiens, fait remarquer la B de M, les années 1960 ont été prospères. Entre 1960 et 1968, le revenu personnel disponible, calculé per capita, s'est élevé de 54 pour cent, soit de \$1.408 à \$2.168. L'accroissement des revenus s'est traduit par un accroissement de la consommation de viande.

De 1960 à 1968, la consommation de boeuf per capita s'est accrue de 24 pour cent, celle de la volaille de 43 pour cent - probablement parce que le poulet est toujours une des viandes le meilleur marché. La consommation du porc varie d'une année à l'autre, mais elle reste dans le même ordre de grandeur.

Tandis que la consommation de boeuf s'est accrue à raison de 4,2 pour cent par année depuis 1960, le nombre de bêtes à cornes a augmenté chaque année jusqu'en 1966, puis il a décliné à raison d'un pour cent par année jusqu'à l'heure actuelle.

L'élevage du bétail à cornes a une dimension continentale et la demande, à la fois au Canada et aux États-Unis, influe sur la situation. Aux États-Unis, aussi, la demande grandit rapidement par rapport à l'offre. Présentement, le Canada exporte 3 pour cent de son troupeau aux États-Unis. Mais cela est susceptible de changer énormément si l'offre ou la demande dans l'un ou l'autre pays viennent à s'écarter nettement de la normale.

"Le boeuf n'est pas un produit dont on puisse rapidement accroître l'offre. La raison première est biologique: la gestation dure neuf mois et les naissances multiples sont choses inexistantes. En second lieu, le bétail doit arriver à l'âge de deux ans avant d'être prêt pour la boucherie ou la reproduction.

"Ni la production des porcs ni celle de la volaille n'ont connu la même difficulté à s'adapter à la demande. Depuis dix ans, la population porcine s'est accrue à raison de 1,5 pour cent par année. L'industrie porcine a modifié considérablement ses structures depuis quelques années. L'apparition des grands établissements d'élevage a permis des économies d'importantes.

L'industrie avicole, plus souple, sait mieux adapter l'offre à la demande. Les volatiles arrivent sur le marché peu de mois après la couvaison, et les perfectionnements d'ordre technique y ont accru les rendements. La production de poulets a augmenté de 43 pour cent de 1961 à 1968: répondant ainsi à la demande, elle a empêché les prix de monter.

Les prévisions officielles pour 1980 laissent croire que les tendances actuelles de la demande vont se continuer.

"Pour l'offre, affirme la B de M, la production ni de volaille ni de porc ne devrait se heurter à beaucoup de difficultés pour suivre les prévisions de la demande. Par contre, celle des bêtes à cornes devra renverser la tendance à la baisse qui a persisté depuis 1966 et s'accroître à raison de trois pour cent par année.

Cela ne permet guère d'espérer de rajustement prochain des prix du boeuf à la baisse. La production de boeuf aux États-Unis a augmenté dans les deux dernières années, ce qui est propre à réduire les tensions que subissent les prix au Canada. D'autre part, "la résistance des acheteurs s'est accentuée au moment de la hausse du prix du boeuf en juin dernier... facteur important du recul ultérieur de juillet et août."

### Hausse des prestations du Régime de rentes du Québec, en janvier 1970

La Régie des rentes du Québec annonce que plus de 40.000 bénéficiaires du Régime de rentes toucheront des prestations majorées de 2% à compter de janvier prochain. Dans un communiqué conjoint, le ministère du Revenu, qui fait le calcul de l'indice des rentes chaque année, fait savoir que cet indice servant au calcul des prestations du Régime de rentes sera augmenté de 2% en 1970, soit le maximum permis par la loi.

L'augmentation de l'indice des rentes dans une certaine mesure la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Toutes les prestations de retraite en cours de paiement à la fin de la présente année augmenteront de 2% en janvier prochain. Les rentes versées actuellement aux orphelins, aux veuves et aux veufs invalides seront également haussées de 2% en 1970.

La rente de veuve et le régime de veuf invalide sont constitués d'un montant à taux uniforme qui passera de \$26,01 à \$26,53 par mois et d'un montant basé sur la rente de retraite du cotisant qui sera aussi majoré. La rente d'orphelin qui est présentement de \$26,01 sera de \$26,53 l'an prochain.

Quant à la prestation de décès, elle pourra atteindre un maximum de \$530 en 1970, au lieu de \$520 en 1969.

La hausse de l'indice des rentes entraîne un accroissement du maximum des gains admissibles aux fins du Régime. Le nouveau plafond sera de \$5.200 en 1970 comparativement à \$5.200 en 1969.

Ceci a pour conséquence d'augmenter les prestations qui deviendront payables en 1970 ainsi que de porter les contributions maximales des salariés de \$82,80 présentement, à \$94,60 en 1970 et celles des personnes à leur compte de \$185,60 à \$169,20.

Les ministères du Revenu national et de la Santé nationale et du Bien-être social doivent émettre aujourd'hui un communiqué sur le même sujet à l'adresse de ceux qui participent au Régime de pensions du Canada.

## À noter...

Toronto baisse à cause de la rumeur qu'il liquiderait son commerce d'appareils de chauffage aux E.U. Il en résulterait une perte de \$170.000.

Bankeno Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a acquis un intérêt de 10% dans un programme de sondage pour rechercher du pétrole et du gaz naturel, couvrant 5 puits. Les travaux seront exécutés en Saskatchewan par Jason Oil Limited, une filiale en opération de The Canada North-West Land Company Limited, de Calgary, Alberta. La compagnie sait qu'il n'y a pas d'autres participants dans les travaux, qu'elle-même et Jason. Le coût de l'unité de 10% à la compagnie est de \$20.000, et ce montant couvre les frais, encourus pour les premiers travaux ou l'abandon du puits initial ou autres. Chaque participant paiera sa part proportionnelle du coût total, qui est survenu lorsque les puits étaient rendus à leurs extrémités.



Les actions de LOGISTEC CORPORATION ont été inscrites à la Bourse de Montréal à l'ouverture le 24 septembre 1969. À une brève cérémonie étaient présents: M. Roger Jacques Paquin, président et administrateur de Logistec, M. Charles B. Neapole, Président de la Bourse de Montréal, et la Bourse Canadienne et M. J. F. Morrison de la maison A. E. Ames & Co.

## Bourse de Montréal

Virement modéré en fin de semaine et tendance avilie des cours

(PC) - Les cours à la Bourse de Montréal se sont légèrement relevés hier. Dans l'après-midi, la séance était légèrement animée. Peu avant la clôture, cependant, les cours ont quelque peu repris. Les industrielles se plaçaient en tête de tous les compartiments perdants.

L'indice composé s'inscrivait en baisse de 97 à 176,68 et les pertes l'emportaient sur les gains par 129 à 75.

Dans les bancaires, la Commerce a fléchi de 1,4 à 19,14, le Montréal 1-8 à 15 1/2, la Toronto-Dominion 1-8 à 20 et la Canadienne Nationale 1-8 à 10,7-8.

Parmi les industrielles, Radio Engineering a perdu un point à 21, Canadian Pacific 5-8 à 76 1/4, Distillers-Seagrams 1-2 à 52 1/2 et Kaiser 1-2 à 16, tandis que Royal Trust grimpaît de 5-8 à 26 5-8.

Dans les services publics, B.C. Tel a avancé de 1/2 à 69 1/2.

Dans les mines et métaux, Union Pacific 7-8 à 44 et Agulaine 3-4 à 21, tandis que Pacific Petroleum a baissé de 1/2 à 30 1/4.

À la Bourse canadienne, Furlong a avancé de 1-8 à 7,34, Belgium un point à 22, et Magnetics 25 cents à \$2,50. Dans les spéculatives, Ranger a fléchi de 1-3 à 1-2, Patino 1-4 à 39 7-8 et Madeleine 30 cents à \$5,65, tandis que Abitibi Asbestos reprenait 50 cents à \$6,75.

À l'indice, les industrielles s'inscrivent en baisse de 1,04 à 133,89, les bancaires de 1,07 à 172,29, les services publics de 89 à 149,11 et les papiers de 118-11.

Le volume sur les deux bourses s'inscrivait à 762.600 actions contre 975.600 à la clôture de jeudi.

## Bourse de Toronto

Le marché minier était, hier, au ralenti et lourd

La Bourse de Toronto a encaissé une perte importante vendredi qui a mis le point final à une poussée ascendante entamée il y a deux semaines.

Le marché avait subi une baisse modérée mercredi et avait clôturé sur une note chancelante jeudi à la suite d'une poussée qui avait duré sept jours.

L'indice des industrielles a perdu 98 à 180,05 et le volume d'actions transférées s'élevait à 1.919.000 au regard de 2.037.000 jeudi.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 298 contre 167, tandis que 243 actions demeuraient inchangées.

Trente des 17 compartiments aux industrielles étaient en baisse, tandis que les raffineries de pétrole, les services publics et les manufactures étaient en hausse fractionnaire.

Hudson's Bay Oil a glissé de 1-8 à 43 7-8, tandis que Gulf Canada, à majorité de 1 point à 18 7-8, tandis que Canadian Export Gas perdait 15 cents à \$6,85.

Revenue demeurait inchangé à \$3,18, tandis que 74,895 actions, étant la plus active aux industrielles.

Inco a cédé 3/4 à 39 3-8. Les employés de cette compagnie sont en grève depuis le 10 juillet.

Falconbridge a perdu 1/2 à 141 1/2. Là aussi, les employés sont en grève depuis le 21 août.

Stelco a perdu 1/4 à 23 1/2, tandis qu'Algoma Steel majorait de 1-8 à 16 3-8. Les employés de ces deux compagnies sont en grève.

Dylox Diversified a reculé de 5-8 à 11 7-8, tandis que Dylex A de 1-8 à 10, tandis qu'Oshawa A demeurait inchangé à 28 7-8.

## Bourse de N-Y

Wall Street faiblissait encore hier

(AFP) - L'effritement s'est poursuivi vendredi à Wall Street. Comme la veille, le repli est plus qu'à la réserve des acheteurs qui à une pression des ventes. L'activité a encore diminué, pour tomber en dessous des dix millions d'actions. La baisse déjà sensible à l'ouverture s'est encore accentuée en cours de séance et de nombreuses valeurs ont terminé à leur plus bas niveau.

Seul le groupe des radio-télévisions termine en léger progrès. Les électroniques, les pharmaceutiques, les alimentaires et les tabacs ont enregistré des fluctuations étroitement irrégulières. La tendance a été la même aux mécaniques, aux compagnies aériennes marquées par un net recul d'American Airlines, aux produits chimiques où Du Pont de Nemours s'est inscrit à son cours le plus bas de l'année. Ailleurs les baisses l'ont emporté. Les aéropostales se sont repliées par endroits. Les matériaux de construction, les ordinaires et les tabacs ont enregistré des fluctuations étroitement irrégulières. La baisse des pétroliers s'est poursuivie, Atlantic Richfield, une des plus actives de la séance, perdant encore du terrain. La tendance a été lourde aux magasins.

## Faillites moindres

OTTAWA (PC) - Le Canada a enregistré 587 faillites d'avril à juin 1969, une diminution par rapport aux 614 faillites enregistrées pour la même période, l'an dernier, a annoncé aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

Les faillites pour ce deuxième trimestre de 1969 se sont chiffrées par \$36.899.000, par rapport à \$44.548.000 l'année dernière.

C'est le Québec qui détient le record avec 289 faillites, suivi par l'Ontario avec 208. Pour la même période de 1968, les chiffres étaient de 294 et 227.

Les faillites, dans les provinces des Prairies, ont baissé de 48 à 41, et en Colombie-Britannique, de 34 à 27.

Les chiffres du BFS couvrent toutes les faillites déclarées en vertu de la législation fédérale.

## 2 des nôtres, à des postes de commande

À la Campbell Chibougamau Mines Ltd

Deux ingénieurs canadiens, dont deux francophones, viennent d'accéder à des postes de commande à la Campbell Chibougamau Mines Ltd.

C'est ce qu'a révélé hier M. C. L. McAlpine, vice-président de cette grande entreprise minière. Les deux Canadiens français sont MM. Renaud Hünse, Ing. et François Dompière, Ing., respectivement promu directeur adjoint et géologue en chef des mines de Campbell Chibougamau Mines Ltd.

"Ces nominations confirment notre opinion sur l'excellente formation des ingénieurs miniers et des ingénieurs géologues qui sortent des universités canadiennes-françaises", déclare M. McAlpine. "Lorsque ces ingénieurs diplômés possèdent les autres qualités

## Situation pétrolière excellente en Alberta

Le Conseil de la préservation du pétrole et du gaz de l'Alberta rapporte dans une déclaration concernant l'année 1968 que les réserves, la production et les ventes de pétrole brut et de gaz naturel se sont accrues au cours de 1968 dans cette province. Ainsi, les réserves de pétrole se sont élevées de 503.000.000 de barils pour atteindre le chiffre de 7.632.000.000 de barils.

Pour le gaz naturel, une hausse de 3.700 milliards de pieds cubes a été enregistrée qui porte le total des réserves à 43.400 milliards de pieds cubes. La production canadienne de pétrole a été de 701,000 barils soit 69.000 barils de plus qu'en 1967. De ce chiffre, 419.000 barils ont été consommés au Canada et 389.000 ont été exportés aux U.S.A. Les revenus connus par l'industrie se sont élevés de 13 pour cent pour atteindre \$1.026.000.000 et de ce montant \$250.000.000 ont allés au gouvernement provincial sous diverses formes de paiements.

## Canadian Salt Co. Ltd.

La Canadian Salt Company Ltd., rapporte pour son exercice 1969 terminé le 30 juin dernier des ventes de \$20.216.660 ce qui représente une légère diminution sur les \$21.458.408 de 1968 (en 1967, les ventes avaient été de \$18.920.767). Le revenu net est cependant un peu plus élevé à \$2.680.471 (\$1.19 par action) cette année, que pour 1968, alors qu'il avait été de \$2.675.063. Le chiffre de 1969 comprend cependant un crédit extraordinaire de \$416.277 (ou 19 cents par action) provenant d'un rajustement après imposition. La compagnie a dépensé \$2.512.598 pour de nouvelles installations situées surtout à la nouvelle usine de Régina en Saskatchewan. Pour l'année qui vient, la compagnie prévoit ressentir les effets de la grève de Windsor qui a empêché l'expédition de chargements de sel ordinairement envoyé au cours de l'été aux U.S.A. pour y être vendu au cours de l'hiver.

## Abandon d'un forage par Panarctic Oils

Panarctic Oils Ltd. a annoncé hier qu'elle était en train d'abandonner son puits de forage D-02 de Marie Bay. Le puits avait atteint une profondeur de 4.172 pieds sans qu'aucune trace de pétrole ou de gaz ne soit décelée. L'équipement du puits sera utilisé à un nouveau site de forage de Towson Point sur l'île McEvilley dans les eaux de l'Arctique. Ce puits est installé sur un terrain affrété par Plains Petroleum Ltd., Cornwallis Arctic Oils Ltd. et Central Del Rio Oils Ltd. Le puits G-63-1 de Towson Point sera foré jusqu'à une profondeur de 10.000 pieds.

## Gros emprunt de \$175.000.000

LONDRES (AFP) - La Grande-Bretagne a emprunté 175 millions de dollars au Fonds monétaire international, annonce la Trésorerie.

## Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 64, 93. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré 47-45; blanc, 47-2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19-1/2; autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14-1/2; poudre de lait 3-1-2 à 3-3-4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles 95 à 115 les 50 lbs; N-B. \$1,05 à \$1,10 les 50 lbs; 28 à 30 les 10 lbs. I.P.E., \$1,20 à \$1,35 les 50 lbs; 36 à 37 les \$23.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra 66,9; A-gros 63,9; A-moyens 50,2; A-petits 34,4.

## Cours de l'or

LONDRES (Reuter) - L'once d'or fin cotait \$40,75 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$40,85 jeudi.

PARIS (Reuter) - Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 76,90 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 76,40 jeudi.

L'angle, pièce d'or américaine de \$20,00 cotait 223,00 au regard de 224,00 la veille.

## Ultramar acquiert le groupe Gauthier comprenant 3 cie

LONDRES (PC) - La société pétrolière britannique Ultramar a acquis le capital du groupe Gauthier, comprenant trois compagnies qui faisaient le détail et la distribution du pétrole, au Québec.

On a annoncé à Londres que le prix payé avait été de \$2.500.500. De cette somme, \$1.135.000 ont été payés comptant par Golden Eagle Canada, une filiale d'Ultramar, et le reste en actions ordinaires d'Ultramar.

Les trois compagnies Gauthier vendent annuellement environ 11.000.000 de gallons de pétrole pour le chauffage domestique et 3.000.000 de gallons de pétrole de soude.

## Rapport hebdomadaire de nos deux marchés locaux à bestiaux

La faiblesse de la demande a tempéré les échanges sur le marché des bestiaux de Montréal, cette semaine. La plupart des prix étaient soutenus, tandis que celui de la viande de vache faiblissait. Les arrivages ont été plus faibles que ceux de la semaine précédente.

Sur les deux marchés, les arrivages se sont soldés par: 2.061 bêtes à cornes, 1.644 veaux, 155 porcs, et 100 moutons et agneaux. Le prix du bœuvillon moyen s'établissait à \$27 - \$28,75, tandis que le bœuvillon ordinaire fluctuait entre \$23 et \$26,75.

Les vaches de bonne qualité se vendaient 22,50 - 24,

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

Indice Dow Jones

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Dow Jones index data and related market information.

Indice Dow Jones

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Dow Jones index data and related market information.

Marché des oeufs et des volailles

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of egg and poultry market prices.

Marché des oeufs et des volailles

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of egg and poultry market prices.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of off-list mining stock prices.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of off-list mining stock prices.

Titres au Comptoir

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of over-the-counter stock prices.

Titres au Comptoir

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of over-the-counter stock prices.

Advertisement for 'COMPTABLES AGREÉS' (Chartered Accountants) listing various firms and their services.

Advertisement for 'Mallette, Normandin & Cie' (Accountants) with contact information.

## M. Gérard Dagenais reçoit la médaille de bronze de l'Académie

PARIS (AFP) — M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a remis jeudi soir au grammairien lexicologue québécois Gérard Dagenais, la médaille de bronze que lui a décerné l'Académie française pour reconnaître les services rendus à la langue française.

Dans son allocution, M. Genevoix a rappelé les mérites du lauréat: "Excellent ouvrier de la francophonie, depuis 10 ans voué à la cause du français dont il est devenu un expert efficace". L'Académie, a dit M. Genevoix, est très attentive au mouvement de la vie. Ses décisions sont, motivées. Le rapporteur de l'Académie a loué notamment dans le dernier ouvrage de M. Dagenais, le dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada, "une parfaite économie de l'ouvrage, le discernement et l'intelligence des commentaires. Ce dictionnaire, a dit M. Genevoix, est plein d'indications utiles non seulement à vos compatriotes mais à tous les Français.

Le secrétaire général de l'Académie a rappelé ses souvenirs personnels du Canada. "Je suis très attaché à votre pays, a-t-il dit. J'y ai passé plusieurs mois dans des circonstances douloureuses. Je m'y suis réconcilié avec ma propre vie. Votre pays est admirable par son ampleur. C'est la seule région du monde pour qui j'ai gardé de la nostalgie".

La cérémonie s'est déroulée à la délégation générale du Québec à Paris, en présence du délégué, M. Jean Chapdelaine, et sous la présidence de M. Jean-Louis Morin, ministre d'Etat du Québec chargé de l'éducation nationale et co-président de l'Office franco-québécois.

De nombreux lexicologues et grammairiens français y assistaient. Paul Robert, auteur du fameux "dictionnaire étymologique", Alain Guillemin, secrétaire général de l'Office français du vocabulaire et des représentants de la librairie Larousse, editrice des dictionnaires fameux depuis plus de 80 ans.

### Avant de rentrer à Niamey

## Diori veut rencontrer les dirigeants français

PARIS (AFP) — "Il n'y a pas de divergence entre le Niger et le Canada et aucun problème particulier ne nécessite mon retour" a déclaré hier matin à son arrivée à Orly M. Diori Hamani, président de la République du Niger, qui vient d'écourter son voyage officiel au Canada.

M. Hamani a déclaré que les personnalités de sa suite étaient fatiguées. "Je ne voulais pas tuer les gens de mon entourage" a-t-il précisé.

Le président du Niger a également déclaré que son retour précipité ait été décidé en raison d'une nouvelle évolution dans le conflit nigéro-biafrais: "C'est vous qui m'apprenez a-t-il déclaré aux journalistes, que le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Diallo Telli, se rend à Lagos au sujet de cette affaire. Pour moi, je suis toujours à la disposition de l'empereur Haïlé Sélassié pour toute mission, mais il n'y a rien de nouveau de ce côté-là".

M. Hamani, qui compte demeurer 48 heures à Paris, espère pouvoir rencontrer les dirigeants français avant de regagner Niamey.

### Un micro funeste

LONDRES (AFP) — Richard Stott, chanteur pop britannique de 26 ans est mort foudroyé, électrocuté par son micro au cours d'un gala qui s'est déroulé hier soir à Newcastle (Shropshire).

Richard Stott avec sa partenaire Elizabeth Sykes formaient un duo pop intitulé les Deux Pennes. Après cet accident, qui n'est pas le premier du genre en Grande-Bretagne, une enquête a été ouverte afin de déterminer les responsabilités.

## lettres au Devoir

### Réponse à M. Gilles Colpron

Dans une lettre parue dans le Devoir du 16 septembre, M. Gilles Colpron s'en prend à M. René Lévesque, chef du Parti québécois, sur son attitude face aux événements de Saint-Léonard. Il serait bon de préciser que la politique linguistique du Parti québécois a été sanctionnée par des résolutions émanant de ses assemblées plénières. Il n'appartient donc pas plus à M. René Lévesque qu'à n'importe quel autre membre de ce parti, de s'écarter des décisions qui furent prises par vote majoritaire du Parti québécois.

Vos insultes à l'égard de René Lévesque n'apportent rien à la valeur de vos arguments. Le Parti québécois s'étant fondé dans la légalité et ayant pris un essor prodigieux, tout en se maintenant dans les limites précises de la plus stricte légalité, appuyé de plus en plus par la nation québécoise, son postulat est de conquérir le pouvoir politique afin de réaliser l'indépendance du Québec de manière coordonnée et rationnelle. Voilà sa vocation.

Malgré les pressions que subit le Parti québécois, celui-ci ne doit absolument pas descendre dans la rue pour manifester et se compromettre dans des émeutes (ses ennemis en seraient trop ravis). Il doit poursuivre un postulat purement politique, sinon, il s'engagerait dans la même expérience d'échec qu'ont connue d'autres groupements politiques. Que restera-t-il au Québec, si certains

Québécois, qui semblent le doute et la division, réussissent à saboter le seul parti politique dont l'option, exemple d'ambiguïté, est d'établir un consensus de la nation québécoise en faveur de la souveraineté politique, économique et culturelle du Québec? En désespoir de cause il ne nous resterait plus qu'à partir en bandes "d'égarés" dans des escalades d'émeutes de nègres blancs d'Amérique pour en arriver à une insurrection globale, sans pour autant être en mesure de la réussir, faute d'expérience, de cohésion nécessaire et de moyens de combats matériels adéquats. Que va-t-on sacrifier pour ça? Qui va payer? La jeunesse bien sûr, ce potentiel humain le plus précieux de notre nation. Et croyez-vous vraiment que ce genre d'holocauste spontané de notre jeunesse, qui n'aura qu'un rempart de poitrines à opposer, sera bénéfique au fait français?

Devant une situation aussi critique, la guerre civile ne vaut pas la révolution politique, celle qui a été amorcée: La solution est d'ordre politique et c'est le temps d'être froid calculateur. Jamais l'action politique éclairée n'a été chez nous aussi péremptoirement nécessaire. Et sachez M. Colpron que vous n'êtes pas le seul à souffrir de la situation humiliante qui est faite en ce moment aux Québécois.

Montréal, 16-9-69  
Georges SAVARIA

### La police et la liberté de presse

Ancien reporter-photographe, j'ai été alarmé d'apprendre que la Sûreté du Québec et la Police de Saint-Léonard, opérant sur mandats de perquisition, ont obtenu des films et des enregistrements en s'adressant directement à des stations de radio et de télévision de la métropole. La station CKVL a même regretté de n'avoir pas été présentée par la police avant les événements en question, car elle aurait pu lui apporter une aide plus efficace!

Permettez-moi d'évoquer un souvenir: au début de l'été 1960, je photographiais pour "Le Figaro" les manifestations de paysans en Bretagne. Quelques-uns de ces pauvres agriculteurs, qui manifestaient pour la première fois, ont essayé de m'empêcher de photographier: ils pensaient que j'allais communiquer leurs photos à la police qui aurait été alors en mesure de les poursuivre. L'un de ces malheureux, habitué à saluer Monsieur le Curé et Monsieur le Comte, en

avait gros sur le coeur et il m'a confié: "Si ce n'est pas malheureux d'en être réduit à de telles extrémités!"

L'Etat a fait la sourde oreille et l'extrémisme breton a fait son chemin, car le sort fait par le gouvernement à des revendications justifiées est tout aussi intolérable que les excès du terrorisme. Nous devons être conscients que la violence inutile ou aveugle risque de précipiter l'avènement d'un régime policier. Mais à chacun son métier. La police montréalaise vient de se donner un nouveau réseau de communications pour lutter contre le crime organisé. Qu'elle apprenne à se servir de caméras et de magnétophones, mais la délation n'a jamais été l'auxiliaire de l'ordre dans un pays libre, et si l'exemple donné par l'opération "Crime Check" du printemps dernier, devait être suivi, on voit déjà vers quel ordre l'on s'achemine.

Hull, 18-9-69  
L. FALQUET

# Carrières et Professions

## - DEUX (2) TECHNOLOGISTES MÉDICALES - TECHNICIENNE EN RADIOLOGIE

demandées pour Hôpital de 86 lits, situé à Chibougamau, Comté Abitibi-Est, P.Q.

*Veillez adresser votre curriculum vitae à:*

Directeur Général,  
Hôpital Chibougamau Limitée,  
Chibougamau, P.Q.

## DIÉTÉTISTES PROFESSIONNELLES

Pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de diététistes de l'Hôtel-Dieu de Montréal?

D'ici quelques semaines, l'Hôtel-Dieu devra combler les trois postes suivants:

- Responsable en diététisme
- Responsable des opérations
- Diététiste en administration (cuisine centrale)

### Exigences:

- Être un diplômé universitaire en diététique
- Posséder de l'expérience dans le domaine
- Avoir continuellement le désir de se dépasser
- Salaire très concurrentiel.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

*Faire parvenir curriculum vitae au:*  
Service du Personnel  
Hôtel-Dieu de Montréal  
3840 St-Urbain, Mt 131

## LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATS POUR LE POSTE SUIVANT:

### FONCTION

En collaboration avec le Coordonateur des stages de formation, l'employé participe à l'organisation et veille au bon fonctionnement des stages de formation.

**LIEU DE TRAVAIL:** Lévis

### EXIGENCES

- Formation universitaire dans une des sciences de l'homme ou dans les sciences de l'administration;
- Intéressé marqué pour l'éducation;
- Facilité de communication;
- Toute expérience pratique de gestion sera considérée favorablement.

Les candidats intéressés par cette fonction sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du Service du Personnel, La Fédération des Caisses populaires Desjardins, Avenue des Commandeurs, Lévis.

## ANALYSTE DE MARCHÉ ET TARIFICATION

pour

département du marketing

### ATTRIBUTIONS:

- Planifier le développement et l'implantation des nouveaux services de télécommunication
- Établir la tarification et en contrôler l'application
- Effectuer des études de rentabilité des services
- Développer et appliquer des techniques de sondage d'opinion
- Préparer les analyses de marché à long et à court terme

### EXIGENCES:

- Licence en sciences de l'administration, option marketing ou l'équivalent
- Expérience antérieure préférable

### RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES:

- Salaire selon qualifications et expérience
- Rémunération au mérite
- Avantages sociaux

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Québec-Téléphone,  
Service du personnel,  
6, rue St-Jean,  
RIMOUSKI, P.Q.

## RADIO-QUEBEC

### SPECIALISTES EN COMMUNICATIONS AUDIO-VISUELLES

### Fonctions:

Effectuer des recherches, analyser les besoins, concevoir des systèmes, faire des études de rentabilité dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

- systèmes de distribution sonore et d'intercommunication
- systèmes de réception et de distribution en télévision
- réseaux de communication
- banques d'information sonore et télévisuelle
- système d'enseignement cybernétique.

### Exigences:

Ingénieurs ou techniciens, dûment qualifiés et possédant au moins deux années d'expérience dans des activités ou fonctions se rapportant aux domaines énumérés. Salaire intéressant, d'après les qualifications et l'expérience.

Adresser un curriculum vitae au plus tard le 1er oct. 1969.

Directeur général,  
Radio-Québec,  
2222, rue Ste-Catherine est,  
Montréal (133), Qué.

## HÔPITAL NOTRE-DAME

OXYGÉNOTHERAPIE

### Au diplômé (e) de l'Institut Lavoisier

Un poste est actuellement vacant dans notre service d'oxygénothérapie. Votre candidature sera acceptée avec plaisir.

*Veillez vous adresser à:*

M. Raymond Brochu,  
Bureau d'Emploi,  
2065, Alexandre De Séve,  
Montréal, P.Q.  
Tél.: 876-6930.

## HÔPITAL NOTRE-DAME

### Recrutement - Sélection - Embauchage

L'une ou l'autre de ces sphères d'activités vous intéresse... Alors nous serons heureux de vous compter comme membre de notre équipe. Pour ce, vous devez posséder une scolarité au niveau post-secondaire ou universitaire, en plus d'une expérience pertinente.

*Adresser votre curriculum vitae à:*

M. Jean Mercier,  
Bureau du Personnel,  
1560 est, Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.  
Tél.: 876-6930.

## Le Service d'Auxiliaires Familiales de Québec Inc.

recherche les services d'une

### TRAVAILLEUSE SOCIALE PROFESSIONNELLE

### Fonction:

Assumer la responsabilité de la prise de contact et de l'orientation des demandes de service.

### Qualifications:

- Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux.
- Expérience minimum de 3 années.
- Aptitudes pour le travail en équipe.

### Traitement:

Selon expérience et qualifications, conformément aux échelles officielles.

*S'adresser à:*

M. Edgar Bernard, T.S.P., Directeur,  
Service d'Auxiliaires Familiales de Québec Inc.,  
270, rue Daulac,  
Québec 2, Qué.

## CEGEP DE ST-LAURENT

Offre d'emploi

Concours No II

### RESPONSABLE DU SERVICE DES ACHATS

Le Responsable du Service des Achats, sous l'autorité du Directeur des Services de l'Équipement, s'occupe de tous les achats du collège.

Il établit les bulletins de commandes et prépare les appels d'offres.

Il supervise la réception et la distribution des marchandises.

**Qualifications:** Expérience et formation pertinentes.

**Traitement:** Selon les normes du Ministère de l'Éducation  
*Faire parvenir le curriculum vitae au plus tard le 2 octobre 1969 au:*

Secrétaire Général,  
Concours No II,  
Cegep de St-Laurent,  
625, boul. Ste-Croix,  
Montréal 379, P.Q.

## PERSONNEL ENSEIGNANT DEMANDE

pour les écoles du Ministère de la  
Défense Nationale en Europe  
1970-72

### OCCASION UNIQUE:

Pour des professeurs canadiens de travailler en Europe - pour les commissions scolaires de reconnaître et récompenser les qualités exceptionnelles de leurs professeurs méritants.

### SONT PARTICULIÈREMENT RECHERCHÉS:

les enseignants possédant des connaissances en linguistique pour l'enseignement du français comme langue seconde aux enfants de langue anglaise (maternelle à la 9ième).

les enseignants possédant l'expérience de l'enseignement du français langue maternelle avec connaissances linguistiques.

les enseignants dont l'expérience se situe au niveau élémentaire.

### AUTRE PERSONNEL REQUIS:

pour l'enseignement du programme français du Québec dans une école située en Allemagne (maternelle à la 10e). Institutrices pour quelques classes du primaire à caractère bilingue.

Directeurs d'écoles (connaissance de la langue anglaise est essentielle).

### RÉMUNÉRATION:

même traitement de base, et mêmes avantages que le professeur recevrait de la commission scolaire s'il demeurait au Canada.

### FORME D'EMPLOI:

Le Ministère de la Défense Nationale n'engage aucun professeur. Il EMPRUNTE les services d'un professeur pour une période de deux années. Le Ministère de la Défense Nationale NE TRAITE QU'AVEC LES COMMISSIONS SCOLAIRES. IL NE TRAITE PAS AVEC LES ENSEIGNANTS. Les intéressés devront adresser leur demande à la commission scolaire pour obtenir leur assentiment afin d'enseigner outre-mer.

### RECOMMANDATIONS:

Les recommandations des commissions scolaires doivent être reçues par le DIRECTEUR DES SERVICES SCOLAIRES, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, OTTAWA, avant le 1er décembre 1969, pour la période de service scolaire 1970-72.

Les commissions scolaires sont priées d'adresser toute demande de renseignements concernant les formalités à remplir à l'adresse ci-haut.

### LES LETTRES DE RECOMMANDATION DOIVENT INCLURE:

- (a) Un aperçu de l'expérience du candidat;
- (b) Les niveaux scolaires et/ou les matières qu'il enseigne présentement;
- (c) Les qualités et/ou certificats académiques et professionnels acquis;
- (d) Le salaire de base actuel;
- (e) L'âge, l'état civil et nombre de personnes à charge, s'il y a lieu;
- (f) Un jugement de la compétence et des dispositions professionnelles du candidat ainsi que toute information qui pourrait aider à la sélection de chaque candidat.

## ÉCOLE D'INFIRMIÈRES HÔPITAL GÉNÉRAL DE ST-JEAN ST-JEAN, N.B.

Cours de trois ans avec diplôme  
Avons besoin de professeurs pour un nombre approximatif de 200 élèves inscrits.

- domaine médical - chirurgical (incluant neurochirurgie) - département de l'urgence - département de l'obstétrique. Enseignement de clinique avec quelques responsabilités dans l'enseignement de classe.

Poste de préparation de base dans l'enseignement avec expérience dans l'enseignement de préférence.

*Écrire au:* Directeur,  
École des Infirmières,  
Hôpital Général de St-Jean,  
St-Jean, Nouveau-Brunswick.

## Commission Scolaire Régionale de Chambly

demande

### CHEF DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

(Élémentaire et enfance inadaptée)

### Fonctions:

- Coordonner le travail des psychologues et des psychotechniciens.
- Établir un programme d'administration d'examen psychologiques pour les élèves qui présentent des difficultés d'adaptation à l'école.
- Collaborer avec les directeurs d'écoles et les professeurs à l'élaboration de programmes spéciaux pour ces élèves.

### Qualifications:

- Formation universitaire.
- Quelques années d'expérience à titre de psychologue.

### Salaire:

Selon les qualifications et l'expérience.

*Prière de faire parvenir toute demande écrite au plus tard le 6 octobre à l'adresse suivante:*

Directeur du Personnel,  
6, boul. Desaulniers, suite 500,  
St-Lambert, P.Q.

## CONSEILLER TECHNIQUE TRANSMISSION DE DONNÉES

pour

département du marketing

### ATTRIBUTIONS:

- Analyser les besoins des clients
- Déterminer le genre de réseau et d'équipement requis
- Développer le réseau de transmission
- Responsable de la partie transmission de données avec les gouvernements
- Agir comme spécialiste dans ce domaine pour la compagnie.

### EXIGENCES:

- Degré collégial ou l'équivalent
- Expérience dans la vente et en transmission de données.

### RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES:

- Salaire selon qualifications et expérience
- Rémunération au mérite
- Avantages sociaux

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Québec-Téléphone,  
Service du personnel,  
6, rue St-Jean,  
RIMOUSKI, P.Q.

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



## SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétaire général

### Fonctions:

sous la direction du secrétaire général, donne des consultations, rédige des textes de portée et de nature juridiques et représente l'Université dans les transactions immobilières et autres affaires juridiques; relève et décrit les droits et obligations des parties en se basant sur les codes, les lois, la jurisprudence et les règlements; fait l'analyse juridique de divers dossiers; élabore des textes réglementaires.

### Qualifications:

titulaire d'une licence en droit; membre du Barreau de la province de Québec; 4 à 5 années d'expérience dans le domaine des responsabilités civiles et contractuelles et/ou comme membre d'un contentieux de grande entreprise ou institution.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

*Veillez faire parvenir curriculum vitae complet au:*

Service du Personnel  
Université de Montréal  
Case postale 6128  
Montréal, (Qué.)

## DEMANDES D'EMPLOI

### CONSERVEZ CETTE ANNONCE

Professionnel demande travail à la pige ou permanent.

Révision de manuscrits - Correction d'épreuves - Traduction libre angl./fran. - Rédaction textes publicitaires.

Case 1169 - Le Devoir, Montréal

# création recreation

Le Devoir



## Denis de Rougemont et le personnalisme, la contestation, les hippies

## et... le fédéralisme

Une entrevue exclusive au  
Devoir par Jean-Pierre Tadros

Denis de Rougemont, aux yeux du grand public, c'est l'auteur d'un livre "unique", d'une thèse retentissante, *L'Amour et l'Occident*. Cet ouvrage, qui démontrait que l'idée de passion amoureuse trouvait ses origines dans la poésie cathare, et qui nous faisait ensuite descendre les différents cercles de la passion, connaît plusieurs rééditions et sera traduit en plusieurs langues. Aujourd'hui, on le trouve en livre de poche. Ce livre, célèbre de par le monde devait avoir de nombreux prolongements. Ce sera, au fil des ans, *Doctrines fabuleuses*, *Personne du Drame* et *Les mythes de l'amour*.

C'est donc l'illustre théoricien de l'amour-passion qu'un public nombreux et enthousiaste était venu entendre jeudi soir à l'Université McGill. Le sujet de cette conférence, qui était placée sous les auspices du Département de français de l'Université McGill et du Consulat général de Suisse, répondait d'ailleurs on ne peut mieux aux vœux de l'assistance. Ne s'agissait-il pas en effet de "L'invention de l'amour en Occident"?

Mais l'oeuvre de M. de Rougemont ne se réduit pas à un seul titre; elle ne gravite pas uniquement autour de ce seul thème de l'amour-passion. La célébrité d'un ouvrage a malencontreusement relégué dans l'ombre l'action non moins importante de l'écrivain "engagé", du promoteur infatigable de l'idée fédéraliste en Europe; en faveur de laquelle il n'a cessé de militer depuis la fin de la guerre, c'est-à-dire depuis 1946.

On s'étonnera alors moins d'apprendre qu'après avoir reçu, en 1963, le Grand Prix littéraire de Monaco, qui couronnait de façon éclatante l'ensemble de son oeuvre, on découvre, aujourd'hui, à M. de Rougemont le Prix Schumann pour ces "services rendus à la cause de l'unification de l'Europe". Ce prix, qui lui sera décerné officiellement à Bonn en février prochain, nous rappelle utilement cette autre thèse chère à M. de Rougemont: celle du fédéralisme. Il l'a non seulement défendue par ses écrits, mais également par son action en tant que Directeur du Centre européen de la Culture, qu'il a fondé et qu'il dirige depuis 1949.

Si à ses nombreux titres on ajoutait celui qu'il s'approprie à recevoir aux Etats-Unis, après son séjour au Canada — je veux parler du Prix Paul Tillich qui est, en quelque sorte, un prix de théologie — on aura, je crois, défini les différents pôles autour desquels se meut la pensée — et l'action — de M. de Rougemont.

### Le personnalisme

"Mais qui est donc M. Denis de Rougemont?", se demandait-on au lendemain de l'attribution du Grand Prix littéraire de Monaco. La question, on le voit reste toujours d'actualité. Nous avons donc profité de cette première visite de M. de Rougemont à Montréal pour essayer de cerner un peu mieux, d'un peu plus près, ce personnage énigmatique.

D'entrée de jeu, il tient à nous mettre en garde. "Ce que je voudrais bien marquer, nous dit-il, c'est que pour

moi il n'y a aucune séparation entre L'Amour et l'Occident et les ouvrages que je suis en train d'écrire ou que j'ai déjà écrit sur le fédéralisme. Il n'y a jamais eu en moi deux activités distinctes, mais au contraire osmose complète entre mon action politique et mes livres."

Au-delà, donc, de cette diversité des thèmes, il y a continuité de pensée. C'est ce que nous explique M. de Rougemont. "Mon ami Jacques de Bourbon-Busset m'a dit, un jour, qu'il se considérait comme mon disciple en érotique personnaliste et qu'il exigeait que je lui montre cette cohérence entre mon érotique du mariage, du couple et mes théories fédéralistes. A quoi je lui ai répondu que rien n'était plus facile. Car pour moi, le couple est une espèce de banc d'essai du fédéralisme, c'est-à-dire du système d'aménagement qui permet à des natures diverses de vivre ensemble, de coexister en tension, sans se subordonner l'une à l'autre, sans se mélanger, en restant donc parfaitement distincte."

"Il y a donc une ressemblance profonde entre le problème de l'homme et de la femme dans le mariage, et celui des autonomies locales et de l'union dans une fédération, où il s'agit précisément de respecter complètement les droits et de l'autonomie locale et de l'union; ceci au bénéfice des deux, naturellement."

"Je me réfère toujours, poursuit-il, aux définitions des Conciles du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle qui ont défini la personne à propos des personnes de la Trinité. Le Concile de Calcédoine dit, en substance, que les deux natures, l'homme et Dieu, dans le Christ sont simultanément présentes, complètes chacune d'entre elles, sans séparation mais sans confusion et sans subordination de l'une à l'autre, et que de plus, leur union, loin d'évacuer les différences, ne fait que les renforcer et les confirmer."

Cette définition théologique, on la retrouve naturellement aussi bien dans le mariage, que dans le fédéralisme. Aussi chaque fois qu'il y a deux réalités contraires, mais qui sont bonnes l'une et l'autre, il ne faut pas s'empêcher de s'en sortir en supprimant l'une des deux, ou en les mélangeant, ou encore en les subordonnant l'une à l'autre. Il faut, au contraire, oeuvrer avec ces deux réalités. C'est là, nous fait-il remarquer, "le fondement de ce que j'appellerai ma philosophie".

Une philosophie qui s'est lentement élaborée, en réaction surtout contre "cette ignorance satisfaisante des injustices établies". Et là, deux dates cruciales marquent la biographie de M. de Rougemont. La première nous ramène à 1932. Denis de Rougemont a, alors, vingt-six ans; il habite Paris. C'est là qu'il participera à la naissance de trois revues: *L'Ordre Nouveau*, au côté d'Arnaud Dandieu et Robert Aron, *Esprit* avec Emmanuel Mounier et Georges Izard, et enfin sa propre revue *Hic et Nunc* qui regroupe autour de lui des écrits des philosophes et des théologiens protestants.

Mais, 1932 marque aussi la naissance du personnalisme à laquelle il devait participer. C'était la réponse à "la spoliation de l'identité profonde de l'homme". Il publiera d'ailleurs un ouvrage d'une importance capitale pour qui veut comprendre le personnalisme, ouvrage malheureusement assez mal connu, *Politique de la Personne*. On peut y lire, en effet, un article qui avait déjà paru dans la revue *Esprit* et qui constitue, nous fait remarquer M. de Rougemont, "la seule définition de la personne qui ait jamais paru dans ces revues personnalistes".

Cet article, "Définition de la personne", dont M. de Rougemont me montre le manuscrit portant les indications pour l'imprimerie de la main même de Mounier, fit l'objet de discussions approfondies auxquelles prirent part, entre autres, Berdiaev et Gabriel Marcel. On ne pouvait donc espérer de meilleur interlocuteur pour nous définir la "personne", telle que l'entendent naturellement les personnalistes.

"Pour moi, nous dit-il, la personne n'est ni un individu refermé sur lui-même, ni la minuscule partie d'une masse, mais un homme ouvert aux idées, à la fois libre et responsable. C'est l'individu distingué de la masse par sa vocation, laquelle le remet en relation avec autrui, parce que la vocation est avant tout acte. Ainsi, la vocation est à la fois ce qui distingue l'homme et le relie à la communauté où il exerce."

Ce qui l'amena — avant Sartre, ce qu'on ignore généralement — à parler de l'"engagement" de l'écrivain. Car ce qu'il appelle engagement ce n'est rien moins que de tirer les conclusions pour la cité de ce qu'il appelle la personne, puisque celle-ci est définie par son acte. Ainsi se trouve fondée une certaine notion de la communauté qui postule l'engagement de l'individu.

Mais cet engagement, tient-il à nous faire remarquer, n'implique pas qu'on s'inscrive dans un parti ou qu'on accepte la discipline de ce parti. "C'est réaliser ce que l'on croit le plus intimement, que ce soit d'un point de vue religieux, politique ou philosophique."

### La contestation

On ne peut manquer d'être frappé par la vigueur, par la modernité surtout de ces prises de position qui étaient formulées, rappelés-je, avant la guerre. Mais justement la contestation étudiante qui sévit aujourd'hui de Paris à Tokyo n'est-elle pas une contestation personnaliste?

M. de Rougemont n'hésite pas à répondre par l'affirmative. "C'est, en effet, nous dit-il, une contestation personnaliste qui s'ignore. Dans ces motivations, on retrouve plusieurs de celles qui furent à la base du mouvement personnaliste."

"Ce que nous appelons en 1932 la révolution personnaliste et communautaire, c'était quelque chose qui se posait dans les termes d'aujourd'hui. Nous y avons peut-être un peu plus de mérite, car la situation extérieure n'était visiblement pas aussi grave que celle qui prévaut aujourd'hui."

"Ce qui nous avait alors alerté et réveillé, c'était l'exemple du nazisme et du communisme stalinien. Et puis il y a eu la montée de la guerre. On voulait nous faire croire qu'il y avait de grandes causes à défendre, et nous ne voyions pas du tout lesquelles à ce moment-là."

Cette crise existentielle, dont nous avons été les témoins stupéfaits lorsqu'elle éclata pour la première fois parmi les étudiants à Berkeley, M. de Rougemont l'avait déjà vécue.

Il désire néanmoins apporter une légère correction. "Je dois dire que j'ai souvent pu déceler dans la contestation qui s'est développée à Paris, à Berlin, et ailleurs, quelque chose que je crois extrêmement dangereux, et qui ne ressemble pas du tout à notre réaction personnaliste et communautaire. Elle ressemble plus souvent à la réaction des jeunes fascistes italiens et nazis qui ne respectaient plus rien finalement que la force."

"Quand on dit, il faut tout casser et après on verra bien, moi j'ai déjà vu ce qui va se passer, c'est la police qui arrive. Je ne suis donc pas du tout d'accord avec Sartre quand celui-ci prêche la destruction de l'université et refuse de dire ce qu'il y mettra à la place. C'est de la démagogie facile et extrêmement dangereuse. Car, finalement, cela ne fait que servir le fascisme."

Pour M. de Rougemont, la seule contestation efficace, c'est celle qui est faite précisément au nom d'autre chose. "Je n'ai pas du tout varié en ce qui concerne la définition de la révolution que nous avons en 32. Il s'agissait alors de substituer un nouvel ordre à ce que nous appelions le désordre établi. La contestation véritable, c'est celle qui conteste le désordre établi au nom d'un ordre plus réel. Ce qui paraît être, pour beaucoup de jeunes contestataires, une conception inacceptable. Mais je suis malheureusement certain qu'ils se trompent".

Et, cela il le regrette profondément. Car, pour notre interlocuteur, la réaction des jeunes est fondamentalement saine. "C'est une réaction contre le monde de la technique, contre la discipline qu'exige la production industrielle de chacun de nous, discipline absolument sournoise qui se manifeste par la publicité, par la mode, par les feuilles d'impôt... Nous sommes pris, de plus en plus, par des réseaux de règles dont le fondement n'est absolument pas la dialectique de la personne, mais uniquement les questions de rendement industriel, ou de rentabilité. Les jeunes sentent cela, sans les analyser toujours exactement, mais ils le sentent et y réagissent instinctivement en anarchiste".

### Les hippies

"Je pense en particulier aux Hippies. Je trouve leur réaction absolument normale et saine, même s'ils vont parfois trop loin, même s'il y a trop de drogues à l'appui. C'est une réaction vitale de leur part contre ce monde qui est en train de ruiner les bases mêmes de la passion. Car, finalement, si on arrive à supprimer tous les problèmes individuels on aboutira à un monde où la passion, la tentation de la passion n'aura plus aucun sens. Alors qu'avec le mouvement anarchisant des hippies qui essaient aussi de recréer une communauté véritable, tout redevient possible".

Mais jusqu'où cela ira-t-il? M. de Rougemont ne nous cache pas son pessimisme. Il ne pense pas que cela ira très loin. Il reste, néanmoins, que des rassemblements comme celui qui a eu lieu récemment à Bethel, près de New York, sont la démonstration éclatante de ce besoin qui existe d'une nouvelle communauté, d'un principe de communauté qui soit l'amour — un amour pas seulement sexuel, mais également spirituel.

Cette communauté nouvelle dont tout le monde aspire, mais que personne n'ose construire, M. de Rougemont s'est employé à la définir et à en propager l'idée de par le monde. Car 1946 marque cet autre tournant capital dans la vie de M. de Rougemont. Après six ans d'exil en Amérique, il retourne en Europe, une Europe en paix certes, mais qu'il faut reconstruire.

Cette guerre qui vient de se terminer, M. de Rougemont a pu en mesurer toute l'absurdité puisque, de par sa nationalité, il était neutre. "Nous sommes ici à patager, pouvons-nous lire dans son *Journal des deux Mondes*, parce que nos voisins se font la guerre, et s'ils la font, c'est parce qu'ils n'ont pas su se fédérer progressivement, au lieu de s'unifier brutalement. Cette guerre marque la faillite retentissante des systèmes centralisateurs et du nationalisme étatisé. C'est la guerre la plus antisuisse de l'histoire. Maintenant, la preuve est faite, attestée par le sang, que la solution suisse et fédérale est seule capable de fonder la paix, puisque l'autre aboutit à la guerre".

### Le fédéralisme

L'idée fédéraliste s'était donc imposée comme la seule solution valable pour la survie de l'Europe. Et depuis, il travaille sans relâche à la cause du fédéralisme. Il ne nous cache d'ailleurs pas qu'il désirent venir au Canada pour étudier le système fédéral canadien, mais avant de lui demander ses impressions sur le fédéralisme canadien, il nous paraissait nécessaire de lui demander comment il était passé de sa définition de la "personne" au fédéralisme.

"Je vous avais dit que l'homme doit être à la fois libre et responsable, il en est de même pour chaque nation dans l'Europe fédérée que je préconise et qui n'est que la transposition à une échelle géante de la Confédération helvétique. Je ne souhaite ni une agglomération d'Etats soumis à un pouvoir unique et dictatorial ni une Europe des Etats, mais une association de républiques autonomes, libres de leur gestion intérieure et responsable les unes des autres devant le danger commun. Personnalisme et fédéralisme, c'est un tout".

Cette théorie fédéraliste nous amène, on l'aura remarqué, loin du fédéralisme canadien. M. de Rougemont nous confiera d'ailleurs ses impressions. "J'ai constaté qu'ici au Québec, on appelle fédéraliste la tendance unitaire par opposition aux libertés d'un Québec autonome. Or le fédéralisme, pour moi, est tout autre chose. Il consiste précisément à maintenir ces deux éléments en apparence contradictoires: l'union et l'autonomie; l'union étant toujours au service de l'autonomie, et pas le contraire".

Un Québec séparé signifierait donc, pour M. de Rougemont, qu'on est retombé dans la vieille formule de l'Etat-Nation du 19<sup>e</sup> siècle, une conception qui ne s'accorde plus aux exigences de notre époque, car cet Etat serait à la fois trop grand et trop petit. Trop petit pour jouer un rôle international, et c'est trop grand parce que la vraie cité où l'homme peut participer à la vie publique c'est quelque chose de beaucoup plus petit.

En d'autres termes, il s'agirait pour l'auteur de *L'Amour et l'Occident* de créer des autonomies au niveau de la commune, par la recréation de communautés de 5 à 20 mille habitants qu'on appelle, en urbanisme moderne, des unités d'habitation.

Ces autonomies, il faut donc aller les chercher très bas. On les regroupera alors suivant un modèle pyramidal, mais sans s'arrêter aux frontières du Québec ou même au niveau de la fédération canadienne, il faut aller jusqu'au niveau mondial.

Mais revenons à l'Europe. Là-bas, il est bien certain qu'on n'arrivera jamais à unir ces Etats-Nations. Il faut donc, nous répète M. de Rougemont, que ces Etats se dissolvent en régions, et alors, et ce n'est seulement qu'alors, qu'on arrivera à fédérer l'Europe, car ces régions n'auront aucune peine à s'entendre.

On arriverait ainsi à construire une Europe unie, faite de régions, mais qui seraient découpées différemment suivant qu'il s'agirait de régions économiques, politiques, culturelles. Cela paraît certes compliqué, mais le problème se résoudre facilement si on les administrait séparément. Il y aurait ainsi, une Agence européenne des Universités, une autre pour le charbon et l'acier, et ainsi de suite. Alors qu'un conseil fédéral établira les grandes options politiques.

Si vous voulez avoir une vision fédéraliste du monde, nous dit M. de Rougemont, il vous faudra séparer tout ce qui peut être séparé, ou comme disait Proudhon, "ne rien laisser dans l'indivision".

C'est là, me diriez-vous, vision de la plus pure utopie qu'affectionnent tout particulièrement les intellectuels. Que cette idée fédéraliste du monde soit utopique, M. de Rougemont serait le premier à l'admettre. Mais "contre les risques qui se lèvent, l'esprit de risque est la seule assurance", lit-on dans *Journal d'une époque*. Et ailleurs: "il faut être absolument moderne". L'immobilisme, l'attentisme ne représentent-ils pas la ruine du monde? C'est la leçon en tout cas que nous rappelle M. de Rougemont tout au long d'une oeuvre qu'on découvre avec ravissement.

catalogue et magazine gratuits

# marabout

226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

## L'OEIL SUR LES LIVRES

LES LIVRES PRATIQUES D'INFORMATION

# marabout service

GUIDES-ENCYCLOPÉDIES-OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

### Études historiques / Napoléon et les Bonaparte

# Un héros démythifié

par André Major

Parce qu'il y a deux cents ans naissait un Corse qui allait devenir l'Empereur des Français, les éditeurs français ont multiplié sur le marché les ouvrages consacrés à Napoléon Buonaparte, qui se francisa pour sauver la France. Au Québec, deux titres nous rappellent le règne de celui que Tolstoï qualifiait de bandit: l'un de Roger Duhamel, "Le roman des Bonaparte" (1), l'autre s'intitule "Napoléon vu par Guillemin" (2), c'est-à-dire passé à tabac, et rudement, par un conférencier redoutable et discuté, dont le grand mérite est de mépriser la légende au profit de la simple vérité, la vérité toute nue, qu'il n'est pas toujours bon de dire, paraît-il.

Les deux livres ont ceci d'intéressant qu'ils sont complétaires, M. Duhamel racontant la vie mouvementée, parfois odieuse, de la famille Bonaparte (mère, frères, sœurs, neveux, nièces, enfants légitimes et autres compris), et M. Guillemin déculottant,

de son côté, le fameux empereur. Si le premier "n'entretient aucune opinion bonapartiste" et explore "les arcanes de la famille Bonaparte sur un ton léger et désinvolte", le second réussit avec une belle violence à nous dégoûter du personnage qui fut l'un des plus grands imposteurs de l'histoire, l'incarnation même de l'arrogance politique. Il y a d'abord entre les deux études une nette différence de ton: M. Duhamel prend les choses par le bon bout, même quand il décrit les faiblesses des Bonapartes, leur passion pour la chair et la richesse, leur soif du pouvoir, et ce qu'on pourrait presque appeler leur folie familiale, car ils formaient un clan gravitant autour d'une mère ambitieuse. Il adopte le point de vue d'un romancier objectif racontant sans prendre parti une histoire qui intéresse et qui finit par nous intéresser, quoi qu'il faille être extrêmement vigilant pour ne pas confondre les noms et les personnes.

Le livre de M. Duhamel n'est pas une charge, c'est une synthèse d'événements vérifiables. On le lit avec intérêt, sans jamais se passionner, car le sujet ne s'y prête pas, mais il reste qu'on en sort un peu désespéré en se demandant s'il est possible que toute une famille ait été si préoccupée des seuls intérêts matériels, si avide et si peu courageuse. On en tire au moins une leçon politique, à savoir qu'il vaut mieux ne pas confier le gouvernement des hommes à une dynastie, aux caprices d'une famille, et qu'il est encore préférable de courir les risques de la démocratie.

Le Napoléon que nous présente M. Guillemin est un héros démythifié et comment! A la fin du pamphlet, car c'en est un, on ne donne plus cher de son personnage. La télévision suisse et Radio-Canada avaient permis au conférencier, qui nous parle tous les dimanches de Tolstoï, d'exercer son esprit critique sur le dos d'un Général devenu, à force d'intrigues, Empereur des Français et l'un des trois ou quatre grands héros vénéralés par la France. Ou bien M. Guillemin réhabilite un personnage ou bien il le voue au mépris universel. Pas de milieu, comme c'est la manière du pamphlétaire. Il ne s'en cache d'ailleurs pas, avançant pour commencer qu'il a été, lui aussi, "dressé dans le culte de l'Empereur". Dans un style très clair, jamais équivoque, et avec une verve qui nous tient en haleine de la première à la dernière ligne, il récrit l'histoire de Napoléon, en la corrigéant à l'aide de documents qu'il ne craint pas de citer et qui nous convainquent du sérieux de son entreprise de démolition. Nous assistons à la naissance, à la croissance, au triomphe et à la chute d'un dictateur sans générosité, sans vision politique, et dont le but était de prendre le pouvoir par tous les moyens et de profiter le plus possible des avantages qu'il procure.

Le petit Corse, déçu de ne pas régner sur son île, oublie sa haine des Français pour endosser l'uniforme des patriotes républicains quand le sort



favorise Robespierre, qu'il trahira pour se ranger du côté du plus fort. Toujours il s'appuiera sur les puissances d'argent, et l'ordre qu'il imposera ne servira que sa propre cause, confondue avec le maintien de ces puissances. Un arriviste donc, un homme fou du pouvoir, et pour qui la France ne fut qu'un instrument de domination. Et il aura le cynisme d'affirmer qu'il a toujours été détaché des biens de ce monde. Si un homme s'est pris pour le nombre du monde, c'est bien lui, et Guillemin montre à quel point le sort du monde dépendait de l'opinion qu'il entendait laisser de lui. Après avoir dupé ses contemporains, il dupera, une fois mort, plus d'un historien, à commencer par Bainville que Guillemin surprend à maintes reprises en flagrant délit d'adoration.

Pour conclure, l'historien-conférencier nous recommande de lire le journal de Bertrand à qui Napoléon a confessé beaucoup de choses: "L'homme y apparaît dans sa médiocrité navrante; non pas seulement une âme basse, et à ras de terre, mais qui dégage une odeur putride". Voilà qui donne un bon exemple du ton sur lequel il ouvre un passionnant débat, car on peut deviner que des bonapartistes seront tentés de laver l'honneur de leur idole, mais, chose certaine, le dossier de Guillemin est troublant et lourd de révélations. On peut supposer que le héros vaincu s'en relèvera difficilement.

(1) LE ROMAN DES BONAPARTE, étude historique, par Roger Duhamel, collection Histoire, No. 5, Éditions du Jour, 230 pages, Montréal, 1969.

(2) NAPOLÉON VU PAR GUILLEMIN, étude historique, Éditions de l'Homme, 153 pages, Montréal, 1969.

### Une société... Suite de la page 14

Chabrol, faire un effort constant pour rester soi-même. Car notre société - et il s'agit naturellement en premier lieu de la société nord-américaine - "définit l'homme par le confort et non par l'appropriation réelle de son être", comme l'affirme Jean Duviols, en conclusion de son article: "Un malentendu idéologique". Une critique de la société de consommation n'est donc nullement un appel à la pénurie, à une société de non-consumation, comme certains esprits pressés de sauter aux conclusions. Mais poursuivons notre lecture.

Parmi les instruments privilégiés de la société de consommation, il y a naturellement la télévision. Celle-ci, on l'a souvent dit et répété, entretient cette frénésie de la consommation. Car non seulement elle sollicite le téléspectateur par des offres directes - les réclames - mais elle "est" le spectacle constant de la société de consommation. Opérant ainsi par osmose, elle contribue à créer "l'homme en série".

Mais la télévision est un phénomène relativement récent. Il était donc difficile d'en étudier les effets à long terme. Les résultats des études effectuées jusqu'à tout dernièrement portaient sur un public qui venait de découvrir ce médium nouveau. Mais on pourrait se demander si, l'accoutumance aidant, le "petit écran" n'a pas perdu de son pouvoir magique, si, en d'autres termes, le rôle de la télévision ne peut être que de renforcer le système de manipulation.

Or, justement, l'article de M. Jean Cazeneuve tend à infirmer ce pronostic pessimiste. Car, nous dit-il en citant les toutes dernières enquêtes, on assiste depuis quelques années à une évolution du public. Au public passif du premier âge de la télévision tend à se substituer un public qui adopte de plus en plus une attitude hypercritique. Le message télévisuel n'est donc pas, par vocation, destiné à favoriser la passivité et le conformisme. La télévision est, tout au contraire, "une ouverture sur le monde; elle déplace la curiosité plutôt qu'elle ne l'éteint". Voilà donc, comme le résume avec une grande clarté le titre de l'article de M. Cazeneuve,

"la consommation maîtrisée"? Je ne m'avancerai pas trop vite. En tout cas, d'ici là, on lira avec profit ce dernier numéro de La Nef.

(1) "La société de consommation". La Nef, No 37 (avril-août 1969), 224 pages.

**DÉSIRONS ACHETER:**

PEINTURES  
SCULPTURES  
CANADIENNES

LIVRES  
PÉRIODIQUES  
ANCIENS ET  
MODERNES

R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331  
727-7390

**EATON Foyer des Arts 9<sup>e</sup> ÉTAGE EN VILLE**

Les artistes français sont à l'honneur durant la vente et exposition de tableaux de France à la Foire des Importations mondiales Eaton jusqu'au samedi 18 octobre.

Foyer des arts  
**EATON**  
au neuvième étage, en ville

**EATON Foyer des Arts 9<sup>e</sup> ÉTAGE EN VILLE**

**DENIS de ROUGEMONT**

DÉDICACERA

Ses ouvrages le lundi  
29 septembre de 16 h à 18 h

**A LA LIBRAIRIE**

**HACHETTE UNIVERSITÉ**

2075 Mansfield (face à l'U. McGill)  
Tél.: 849-5719

**SUZANNE PARADIS**

Membre de l'Académie canadienne-française

Ouvrages édités par la Librairie Garneau

L'oeuvre de pierre (Poème) 1968 \$2.50  
Les hauts cris (réédition)

Femme fictive, femme réelle (essai) \$3.95

Il ne faut pas sauver les hommes (roman). Prix Camille Roy 1961 \$2.25

François les oiseaux (nouvelles) \$2.75  
Le visage offensé (poèmes) \$2.75  
Le molebète (poèmes) 3.25  
Prix de la Province de Québec

Pour les enfants des morts (poèmes) \$3.50  
Prix France-Québec

**Librairie Garneau Ltée**  
47, rue BUADE, QUÉBEC 4e

## Poésie HOMMAGE

par Jean-Guy Pilon

Jean Royer déploie à Québec, parmi beaucoup d'autres occupations, une activité de critique qui semble fort intéressante, en ce sens qu'il cherche de nouvelles formes de critique, qu'il ne craint pas de se contester lui-même au même titre que les autres, qu'ils s'interrogent publiquement sur le rôle et l'activité de la critique, en essayant d'en évaluer régulièrement la portée.

Jean Royer publiait au début de l'été un recueil que je viens de lire récemment et qui me paraît de fort bonne venue.

L'auteur n'y fait pas étalage de connaissances poussées: il dit, il décrit, il nomme ce qu'il aime.

Ce recueil de poèmes se divise en plusieurs chapitres, mais en fait en deux parties: l'une de poèmes d'amour, l'autre de poèmes d'inspiration plutôt nationaliste. Je veux oublier cette partie qui me semble nettement inférieure à l'autre et où l'auteur est visiblement mal à l'aise. S'il n'y a pas de recette toute faite pour écrire des poèmes partisans et nationalistes, il faut quand même reconnaître qu'ils ne s'improvisent pas et qu'ils ne s'apprennent pas et que c'est au ton, à la respiration profonde qu'on les reconnaît.

Par ailleurs, les poèmes d'amour qu'écrit M. Jean Royer sont convaincants et empreints d'un beau lyrisme. "Chanson de tes mains"

Tes mains ne sont pas celles d'hier et je m'endors et je m'éveille avec un cri plus vaste au coeur entre le songe et la prière entre le feu et la tendresse

entre tes mains trouve mon geste de défi et ma réelle appartenance au jour défilait de mes pays

**VIENT DE PARAÎTRE**

## DE BOUCHE À OREILLE

par André LANGEVIN et Gilles PRIMEAU

Depuis une dizaine d'années déjà, les professeurs de français se préoccupent beaucoup de l'enseignement du français oral. Ils ont senti la nécessité de lui donner la place qui lui est due dans l'acquisition et le contrôle d'une langue.

Par ailleurs, le manque d'outils appropriés a créé, chez eux, une certaine gêne, et a réduit le temps qu'ils auraient voulu lui consacrer. C'est en tenant compte de cette réalité que les auteurs de **BOUCHE À OREILLE** ont conçu leur manuel.

Bibliographie comprenant: revues - dictionnaire et lexiques - manuels.

**VIENT DE PARAÎTRE**

**INITIATION À LA COMPOSITION**

de Gérard-Raymond Roy

Initiation à la composition de G.-R. Roy est un ouvrage destiné à l'enseignement de la rédaction française au niveau du Secondaire 1 et, plus spécialement, ce manuel s'adresse au secteur de l'Éducation permanente.

- La phrase
- Les qualités de la phrase
- Le paragraphe • La lettre
- Les transitions entre paragraphes
- Le compte rendu
- Le résumé de lecture
- La lettre de demande d'emploi
- La lettre de remerciement
- Le procès-verbal • Révision

CE MANUEL S'ADRESSE AUX ÉLÈVES DE L'ÉDUCATION PERMANENTE. COURS DE FRANÇAIS 131.

274-6521 1083 AVE VAN HORNE, MONTREAL 154, QUE.

**LIBRAIRE LIDEC INC. ÉDITEUR - IMPRIMEUR**

**VIENT DE PARAÎTRE**

## COLLECTION ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES CEGEP

J.M. Jarry, Directeur de la collection

**LIVRE 15 - PROBABILITÉS ET STATISTIQUES**

Par: J.-R. MESSIER et R. PAQUIN

**A PARAÎTRE LE 15 OCTOBRE**

**LIVRE 9 - CALCUL II - CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL**

par: Ronald BOURGUIGNON

- Variables aléatoires: cas infini
- Variables aléatoires: cas fini
- Théorie de la probabilité
- Régression et corrélation
- Analyse combinatoire
- Inférence statistique
- Les échantillons
- Ensembles
- Les nombres réels et la continuité des fonctions
- Le théorème de Rolle et ses applications
- Les suites
- Les séries
- Primitives et techniques de primitivation
- L'intégrale de Riemann
- Appendices

472 pages \$7.50

274-6521 1083 AVE VAN HORNE, MONTREAL 154, QUE.

**LIBRAIRE LIDEC INC. ÉDITEUR - IMPRIMEUR**

**VIENT DE PARAÎTRE**

# LE GRAND ELIXIR

AUX ÉDITIONS DU JOUR

UN NOUVEAU ROMAN DE CLAIRE DE LA MIRANDE

Une histoire d'amour d'une émouvante beauté.

En vente partout à \$3.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc. 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

**ÉDITIONS DU JOUR**

Propriété: 501, Avenue Jarry, Montréal, Québec H3T 1G1

**ROMANS POLICIERS AVENTURE ESSENTIEL CONNAISSANCE AVENTURE MYSTÉRIEUSE**

**TEXTE INTÉGRAL FORMAT DE POCHÉ**

**LISEZ J'AI LU**

**L'OEIL SUR LES LIVRES**

**Romans québécois / "Le Ciel de Québec" de Jacques Ferron**

# La galette de Papa Boss

par Jean Éthier-Blais

Il s'agira, semble-t-il, d'une trilogie de "briques". M. Jacques Ferron se dit fatigué de ce qu'il appelle les "galettes", ces ouvrages minces ou comme dans Papa Boss et La Nuit un écrivain ne livre qu'un aspect de sa pensée ou de sa sensibilité. Joyce lui aussi, est passé de son Portrait à la somme Ulysseenne; notre Odyssee, c'est Proust qui l'a écrite, mais il avait débuté par des pastiches et des chroniques dans le Figaro. Cependant, lorsqu'on écrit une somme, il ne saurait être question tout simplement d'empiler les galettes, comme cette brave Jemima, au petit déjeuner, avec ses montagnes de crêpes. C'est hélas! ce que fait M. Jacques Ferron dans Le Ciel de Québec (1), livre fourre-tout, une sorte de sabretache littéraire. Et M. Jacques Ferron, à l'instar de son curé Rondeau, est chasseur. Il ramène donc beaucoup de gibier. Mais ce gibier, est-ce le bon?

utilisation bien fragile et improbable du mythe nous amène à Eurydice, et donc à Anne Hébert. Celle-ci, tout naturellement, est inséparable, dans l'esprit du temps, de l'équipe de la Re-ève. Viennent donc sur le devant de la scène, faire leur boniment, sous la férule de M. Jacques Ferron, Saint-Denys-Garneau lui-même, Jean Le Moine, le Professeur Frank-Anacharsis (?) Scot et son père, qui a eu droit à de l'avancement et qui se retrouve Evêque anglican de Québec. Paul-Emile Borduas et Mme Casgrain figurent aussi dans cette pièce de patronage, à titre cavalierement épisodique. J'ai cherché en vain à déceler comment nous étions passés des Chiquettes et de sainte Eulalie à Sainte-Catherine-de-Portneuf et aux chevaux du docteur Cotnoir. C'est un rébus de galettes qui forment une "brique" de près de quatre-cent pages, un pavé, une tuile.



Au fond, Jacques Ferron n'est à l'aise qu'au milieu des prêtres...

De quoi s'agit-il? Comme dans la plupart des ouvrages de M. Jacques Ferron (ceux de l'époque des galettes) le sujet de cette suite d'épisodes est diffus. Le tout se passe à Québec vers 1937. Les faits et les personnages sont historiques; et pourtant le livre évolue dans un curieux délire onirique. M. Jacques Ferron trempe son stylo dans le fiel et vogue la galère! Au village des Chiquettes, des miracles ont lieu. Le cardinal Villeneuve et deux prêtres, par l'intercession de sainte Eulalie, échappent à la mort, ainsi que, second miracle, le ministre Ernest Lapointe, "Chubby" Power (mais "Chubby" est aussi le nom d'un cheval) et un député. Le susdit Power connaît la mère d'un jeune poète, en l'espèce Saint-Denys-Garneau. Le barde en puissance, que M. Jacques Ferron appelle Orphée (d'où une

ment un homme dont on ne connaît pas l'oeuvre et qui, au surplus, doit se ficher pas mal qu'on se moque de lui. Le procédé est gratuit. La clé tourne, mais la pièce est vide. Au début, on se dit: "Tiens, M. Jacques Ferron va nous dépendre le milieu fermé de la haute société protestante de Québec. Il y a là l'intéressante matière. Comment réagissent ces dignitaires cultivés et sûrs d'eux-mêmes, au milieu de la masse des Français-Québécois, face au magistère du Palais Cardinalice et de l'Université?" Grave erreur. M. Jacques Ferron fait des pirouettes; son Evêque anglican tient les propos d'un homme de peu, vaguement excentrique; son salon, où règne celle que M. Jacques Ferron appelle "l'évêquesse", est étrié. Ce n'est rien que bavardage de potache. Lorsqu'on en vient au milieu de Saint-Denys-Garneau, le ton change. M. Jacques Ferron a raison d'en vouloir aux "amis" de notre barde national moderne de l'avoir grossi outre-mesure. Voilà une grenouille que l'on a faite aussi grosse que le boeuf; mais Saint-Denys-Garneau lui-même n'y fut pour rien. Il y a, d'une part, l'oeuvre, qui est du domaine public, et dont on peut dire ce que l'on veut. Et puis, il y a la mémoire du personnage, dont on ne peut écrire que du vrai. Le ton de M. Jacques Ferron lorsqu'il s'adresse à l'auteur du Journal est si acrimonieux, si rose, si plein de sous-entendus qui ne deviennent jamais explicites que l'on se demande s'il n'y a pas là, qui s'exerce, une petite vengeance littéraire. Il est certain que la Pléiade du Collège Sainte-Marie reçoit une volée de bois vert dans le genre de celle que le médecin malgré lui adminis-

tra autrefois à sa femme Martine. Le ton de M. Jacques Ferron est tout à la fois acerbe, méprisant, gouguenard, hautain, dur, apeuré; il sait jusqu'où il ne faut pas aller trop loin. Après tout, Saint-Denys-Garneau compte encore beaucoup d'admirateurs. C'est tout un art que de savoir dégonfler un ballon. Toutes les insinuations sont possibles. Beaumarchais a écrit sur ce sujet, il y a deux siècles, des pages inoubliables. Ce n'est qu'à la fin du livre, lorsque Saint-Denys-Garneau est transmué pour l'éternité en Orphée et qu'il a revu son Eurydice dans la mort, (et la description de cette mort est, elle aussi, une page réussie) que le personnage s'élève au-dessus du commun des coups d'épingle et des ragots.

Au fond, M. Jacques Ferron n'est à l'aise qu'au milieu des prêtres, dans la chaleur du giron ecclésiastique. Il y a du prêtre chez lui, comme chez tous les intellectuels français-québécois. Voltaire lui-même n'est qu'un jésuite manqué; Jésoite, qui sait, peut-être fut-il devenu un autre Molina (moins le nez en trompette). M. Jacques Ferron n'échappe pas à la règle. Ses portraits de curés sont réussis. Le trait est fin, on devine l'affection sous le rire. Le cardinal Villeneuve figure le prêtre dominateur, arriviste, mais qui, tout de même, reste humain. Il s'incline devant l'enfant qui, soudain, lui apparaît. Il est roublard, mais sympathique. Mgr Camille est notre historien de la littérature. C'est un fumble de la grammaire, un rêveur qui a le sens des réalités. M. Jacques Ferron a-t-il bien connu Mgr Camille? On le dirait, car le personnage vit dans cha-

un de ses gestes. De nouveau, comme dans le cas du cardinal Rodrigue, sous l'ironie, la tendresse. D'un sermon, Mgr Camille vous retourne une situation; qu'il lise celui qu'il prononce dans la chapelle de l'Asile, à la suite des écarts lyriques de l'Abbé Surprenant. M. Jacques Ferron excelle dans les sermons: celui de la "capitaine", ceux de ses prêtres et les siens, adressés aux mânes de Saint-Denys-Garneau. L'éloquence religieuse a perdu une étoile lorsqu'il a décidé de s'adonner au roman. Par contre, Mgr Cyrille ne connaît que des échecs. C'est le prêtre réactionnaire, qui voit le démon partout. Et, du reste Dostoïevski le croyait, lui aussi, et ses staretz emprisonnaient et torturaient Satan. Mgr Cyrille ne s'éloigne pas de la tradition. Ce qui importe, c'est que M. Jacques Ferron lui donne une dimension juste. La satire tourne court lorsqu'elle est vengeance immédiate. Entre l'indignation et la haine, se dresse un monde. Et puis, il y a le curé Rondeau, qui est, lui, admirablement réussi: serein, rieur, plein de bon sens, le contraire même de la préciosité camillienne et de la folie cyrillicque. Peut-être retrouverons-nous ce petit univers de prêtres lettrés dans le Rédempteur Fauché que promet M. Jacques Ferron (autre brique?). Je le souhaite. Le cloître sied à ce romancier. Jusqu'aux couloirs du Grand Séminaire qui, sous sa plume, vivent. Pour tout dire, ce livre eût mérité de n'être pas raté; mal construit, il est de toute évidence destiné à faire son petit, oh! bien petit, scandale. La langue n'en est pas toujours sûre, ce qui étonne. Il amusera par les détails, choquera par le ton, instruira par l'érudition, ennuiera par les longueurs et la monotonie du ton.

**LE JARDIN DES LETTRES**

C'est le lundi 20 octobre que seront décernés le Prix du Cercle du Livre de France et le Prix Jean-Béraud. Des vingt-neuf manuscrits soumis aux jurys huit ont été retenus en finale. Ce sont "Le plat brisé", "Catherine", "Non monsieur", "Le témoin", "Bonjour Twigg", "Ainsi naissent les dieux", "Guillaume D.", et "Un païen parmi les pingouins". Cinq des huit finalistes sont du sexe masculin. Cinq sont également de nouveaux auteurs alors que trois sont déjà connus. Six des huit candidats sont originaires de la région de Montréal.

Aux Editions de l'Homme, une longue liste de parutions: "Les armes de chasse", par Yves Jarrette, "Henri Bourassa", par Robert Rumilly, "L'amour après cinquante ans", par le Dr Lionel Gendron, "Napoléon vu par Guillémín", et "36-24-36", par André Couat, animateur de l'émission du même nom et que télédiffuse Télé-Métropole.

Jeudi dernier, les Presses de l'Université de Montréal lançaient un ouvrage du Frère Marie-Victorin, la "Flore de l'Anticosti-Minganie" en collaboration avec le Frère Rolland-Germain, et qui paraît vingt-cinq ans après la mort du célèbre botaniste.

Dans le numéro d'août-septembre du magazine "Maintenant", un document sur les discolthèques, un dossier-interview avec Jean-Paul Audet, scandale à Ville Mont-Royal et qui est Paul Tillich?

**HMH** Editions HMH, Ltée  
380 ouest, rue Craig,  
Montréal 126,  
849-6381

**Marie-Claire Blais**

## LES VOYAGEURS SACRÉS

Récit

\$2.75

**VIENT DE PARAITRE "LA RONDE DES NOMBRES"**

4e année sous forme de fiches de travail pour l'élève  
Sous la direction de **Léon COLAS**, Conseiller pédagogique.

Dans la RONDE DES NOMBRES, la pierre de base est la géométrie, car de nombreuses recherches, un peu partout dans le monde, ont prouvé qu'elle peut plus facilement amener l'enfant à découvrir des faits ou des situations mathématiques.

A partir des connaissances acquises à l'aide de cette géométrie, il devient alors très facile d'amener l'élève à comprendre les rudiments de la théorie des ensembles. Cette dernière le conduit ensuite à lui faire acquérir des notions de mathématique dont il reprendra l'étude de façon plus rigoureuse au cours secondaire et au cours collégial (relations, fonctions, graphiques, etc.).

**DEJA PARUS**

1re année (1re et 2e partie) élève	\$0.85 ch.
1re année (1re et 2e partie) maître	\$3.50 ch.
2e année (1re et 2e partie) élève	\$0.85 ch.
2e année (1re et 2e partie) maître	\$3.50 ch.
3e année - Fiches de l'élève	\$3.75 ch.
3e année - Solutionnaire (seul)	\$5.50 ch.
3e année - Guide méthodologique (seul)	\$3.50 ch.
Guide et solutionnaire (ensemble)	\$7.50 ch.

(soit une économie de \$1.50)

**LA RONDE DES NOMBRES 4e ANNÉE**  
PAR UNE RÉUNION DE PROFESSEURS  
sous la direction de **LÉON COLAS**,  
Conseiller pédagogique

1082, avenue Van Horne, Montréal 154,  
274-6521

**ALGÈBRE 2**  
Sous la direction de N. EVREINOW

Dans ce livre on poursuit l'étude des fonctions et celle des nombres, jusqu'à la notion de nombre complexe.

- Racine carrée. Nombres réels
- Extension du concept de puissance
- Équations et fonctions du second degré
- Puissance avec exposants naturels
- Fonction exponentielle. Fonction logarithmique \$4.00

**Collection LA MATHÉMATIQUE**

274-6521 **LIBRAIRE LIDEC INC.** 1083 AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUE. **ÉDITEUR • IMPRIMEUR**

SANS INSCRIPTION À UN CLUB • SANS RIEN D'AUTRE À ACHETER

**LES CHEFS-D'OEUVRE DU MYSTÈRE**

3 VOLUMES RELIÉS CUIR

**LES TROIS \$4.75**

SI VOUS AIMEZ L'HISTOIRE, NE LAISSEZ-PAS PASSER CETTE OFFRE

**RELIÉS CUIR VÉRITABLE**  
TITRES DORÉS à CHAUD AU BALANCIER, NOMBREUSES ILLUSTRATIONS HORS-TEXTE, PAPIER BOUFFANT DE LUXE, TRANCHÉFILES, SIGNET, ETC.

**POURQUOI CETTE OFFRE INCROYABLE**  
Si nous vous offrons ces trois volumes reliés cuir à un prix aussi bas, c'est uniquement pour vous permettre d'apprécier sans aucun risque la haute qualité de nos éditions. En profitant de ce véritable cadeau, vous ne vous engagez donc à rien. Vous serez tenu au courant de nos activités et c'est tout (aucune obligation d'achat). Comme cette offre va susciter de nombreuses demandes, renvoyez tout de suite le "bon spécial" afin d'être servi rapidement.

D'abord vous lirez ces livres passionnants, ensuite vous aurez de splendides volumes reliés cuir pour votre bibliothèque.

Laissez-vous captiver par la lecture passionnante de ces chefs-d'oeuvre du mystère et du fantastique. Les trois récits fantastiques, étranges, mystérieux qui vous feront passer de merveilleuses heures d'évasion.

**ÉDITIONS DE L'ÉRABLE FRANÇOIS BEAUVAL** ÉDITEUR  
MONTRÉAL 455, P.Q. 3400, E. boul. Métropolitain • 83-LA SEYNE D'AMER 1, avenue J.-M. Fritz (F.F. 19,60) • BRUXELLES 5: 33, rue Defacqz (F.B. 196) • GENÈVE: 1213 Petit-Lancy - 1 G.E. Route du Pont-Butin, 70 (Fr.S. 17,50).

**SPRITE** de Théophile Gauthier  
Le jeune et beau Guy de Malivert se voit dicter un jour, par une force inconnue, une lettre de rupture à la jeune veuve qu'il fréquente. Cette force étrange se matérialise un jour par une présence féminine. Quels rapports fantastiques vont naître entre Guy, cet amant fait de chair et de sang, et cette jeune fille immatérielle?

**CONTES À FAIRE PEUR** de Claude Vignon  
Quel souvenir atroce de mirgou ou de dissection peut poursuivre ce médecin pour qu'un chaste baiser de jeune fille l'épouvante? Un misérable qui a provoqué la noyade de trois personnes perdra-t-il la raison en retrouvant ses victimes quelques heures après leur disparition?

**LA SECONDE VIE DU DR ROGER** de Henri Rivière  
Métempsychose, dédoublement de personnalité, somnambulisme, envoiement, ce sont des thèmes où excelle Henri Rivière et qu'il traite dans "La seconde vie du Dr Roger" ainsi que dans les trois autres nouvelles que nous publions en même temps.

**BON OFFRE SPÉCIALE**  
Découpez ce bon ou recopiez-le et renvoyez-le à François Beauval, Éditeur, 3400, E. boulevard Métropolitain, MONTREAL 455, P.Q. Adressez-moi vos 3 volumes reliés cuir. Je pourrai les examiner sans engagement pendant 5 jours. Si je désire les garder, je vous les réglerai au prix spécial de \$4.20 + frais d'envoi; sinon, je vous les retournerai. Je ne m'engage à rien d'autre. \*MTR 15

Mon nom \_\_\_\_\_  
Mon adresse complète \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

OFFRE LIMITÉE À UN SEUL ENVOI PAR FOYER

**RÉCITAL D'ORGUE**  
DONNÉ PAR  
**PIERRE-YVES ASSELIN**  
DIMANCHE, 28 SEPTEMBRE, à 20.45 heures  
ÉGLISE ST. ANDREW'S, 101, CHEMIN CÔTE ST-ANTOINE  
WESTMOUNT

**ÉDITEURS, AUTEURS...**

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

**PAYETTE & PAYETTE INC.**  
IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS  
MONTRÉAL: PLACE BONAVENTURE  
TEL: 866-2146

**SIÈGE SOCIAL ET ATELIER: ST-JEAN QUÉ.**  
TEL: lignes directes Montréal: 658-5465  
658-0155

**HMH** Editions HMH, Ltée  
380 ouest, rue Craig,  
Montréal 126,  
849-6381

**la "pilule"**

dans la presse

sociologie de la diffusion d'une

# encycliclique

par JULE GRITTI

Collection Aujourd'hui, \$2.50

**ACHÈTE - LIVRES - ACHÈTE**

- FONDS DE BIBLIOTHÈQUE
- COLLECTIONS
- PÉRIODIQUES

Librairie Ancienne  
Camille Lovellé Inc.  
7480-Dixième Ave.  
Montréal 453. Tél: 728-9023

ACHÈTE - LIVRES - ACHÈTE - LIVRES

**Magnifiques illustrations d'Anatomie humaine**

A l'usage des élèves des Écoles d'Infirmières, de Secrétaires médicaux, des laboratoires d'Anatomie humaine, de Physiologie, de Biologie, de Sciences naturelles, de CEGEPS, etc. Vivement recommandées par Messieurs les Professeurs des Facultés de Sciences, de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Montréal.

\$2.00 la série de 11 feuillets (9 x 13" chacun).

(S.V.P. joindre le paiement aux commandes inférieures à \$10.00) (Spécimens zoologiques vivants et conservés; prospectus expédié sur demande)

Les Fournitures biologiques André,  
1830, rue de la Visitation,  
Montréal 132e, Qué.

L'OEIL SUR LES LIVRES

Les Lettres étrangères / "Opérette" de Gombrowicz

# L'Histoire en masque d'opérette

par Naim Kattan

Il y a quelques semaines mourait à Venise, dans les Alpes-Maritimes, où il s'était établi en 1965, le célèbre écrivain polonais Witold Gombrowicz. Né en Pologne en 1904, il était déjà connu d'une partie importante de la jeunesse polonaise avant 1939 alors qu'il se rendit en Argentine où il resta jusqu'en 1963. Pendant de longues années Gombrowicz, qui est l'un des écrivains les plus originaux de notre époque, ne pouvait atteindre ni le public de son pays d'origine ou ses oeuvres étaient interdites par le gouvernement communiste, ni dans les pays occidentaux où l'on n'a commencé à les traduire que récemment. C'est en effet grâce à Maurice Nadeau, directeur de la revue Les Lettres Nouvelles, que plusieurs romans et pièces ainsi que le journal de Gombrowicz furent publiés en France. Et c'est quelques semaines à peine avant sa mort que Maurice Nadeau publia dans la collection Les Lettres Nouvelles la dernière pièce de Gombrowicz "Opérette".

L'on retrouve dans cette pièce les mêmes qualités qui caractérisent l'oeuvre de Gombrowicz. C'est là aussi où le contraste entre la légèreté du style et la gravité du propos éclate avec la plus grande force. C'est à dessein que Gombrowicz a choisi l'opérette, cette forme frivole, conventionnelle, pour exprimer un commentaire tragique sur le destin de l'homme.

Il serait oiseux de raconter l'histoire. Gombrowicz obéit aux règles du genre. Les personnages n'ont pas de consistance. L'action est rapide et le tout baigne dans une fantaisie, et comme le dit Gombrowicz lui-même dans une "vide guignolesque" "Retenons de l'intrigue quelques traits essentiels: Un comte blasé qui se nomme Agénor veut faire la conquête d'une jeune fille sans expérience, Albertinette. Il engage un voyou qui lui chiera un objet et Agénor viendra le lui remettre. Ainsi il pourra faire sa connaissance sans négliger les règles du savoir-faire et de l'étiquette. Mais voilà, la jeune fille rêve qu'un homme l'a touchée et depuis elle ne souhaite qu'être nue et dormir pour que la main d'un homme la chatouille.

Au deuxième acte nous assistons à un bal masqué. Princes, princesses et toute la haute société empruntent l'identité que leurs vêtements leur accordent.

Au troisième acte l'on retrouve Albertinette nue dans un cerceau. Le vent de l'Histoire a soufflé, il y a eu une Révolution. Les membres de la noblesse ont levé le masque. Un homme s'est révélé être un officier nazi, et une femme une gardienne d'un camp de concentration.

Je n'ai retenu que les éléments essentiels de l'intrigue afin d'indiquer la richesse de cette farce. Nous retrouvons d'abord la préoccupation constante de Gombrowicz, la jeunesse dont la qualité première est l'immaturité. "Nudité jeune à jamais, jeunesse à jamais nue". Il n'est pas question, bien sûr, de pureté car Albertinette ne rêve que des atouchements de l'homme. Sa nudité est pour elle un attrait et non une qualité. Tous les autres membres de la société sont masqués, et son prétendant ne souhaite que couvrir la nudité d'Albertinette.

Dans le deuxième acte un couturier maître Flor organise dans ce bal masqué une revue de mode. Tout le monde joue un rôle et tout le monde choisit le rôle qu'il joue. Et cela n'a aucune importance car ce jeu là est foncièrement dérisoire. Et soudain le prince s'exclame: "Oui, la mode c'est l'Histoire!". Et un groupe lui fait écho pour dire: "L'Histoire n'a pas de visage!". Mais si la vie humaine gouvernée par une Histoire dérisoire n'a pas de sens, le jeu prédomine. Et à côté de ces seigneurs de la société, qui sont masqués, surgissent d'autres seigneurs mais qui n'ont pas encore le pouvoir. Eux aussi portent des masques. Ils ont un autre vocabulaire, mais ce n'est qu'un aspect de leurs masques. Ils parlent de révolution, de socialisme, de liberté et leur chef chante:

"Donnons un bal Mais un bal travesti A l'image de notre temps Qui porte masque lui aussi!"

Les révolutionnaires sont les auteurs et les victimes du même jeu dérisoire et tragique.

Dans cette pièce Gombrowicz oppose le vêtement à la nudité, le masque au réel. Mais la nudité et le réel n'existent que dans un état de rêve et de désir. Vite, ils se transforment en masque, en un vêtement aussi contraignant que le précédent, aussi dérisoire et aussi tragique.

C'est une mise en question de toute action qui apparaît ici comme une agitation vaine mais dont le résultat ne put être que la souffrance. Gombrowicz le dit lui-même. Il allie "l'idiote monumentale de l'opérette au pathos monumental de l'Histoire".

Il n'y a ni sérénité ni sagesse dans cette pièce. Le rire de Gombrowicz est désespéré. La nudité est un rêve et le vêtement, une dérisoire. La jeunesse est éphémère, peu souhaitable à ceux qui en portent la splendeur, et la maturité, une corruption d'un rêve hors d'atteinte. Alors que reste-t-il? Un rire, opposez au masque de l'Histoire, un masque plus divertissant, celui de l'opérette.

"Opérette" par Witold Gombrowicz (texte français de Kot Jelenki et Genevieve Sureau). Collection Les Lettres Nouvelles, Editions Denoel, Paris.

La société de consommation a l'attrait d'une auberge espagnole: chacun pour en parler, y met ce qu'il y apporte. L'expression désigne-t-elle un monde, un mythe, une caricature, une accusation? Cette "société", la trouve-t-on à New York, à Londres, à Paris? Comment la définir?

Ces interrogations, qui ouvrent le dernier numéro de la revue La Nef consacré entièrement à "La société de consommation" (1), ne sont nullement de pures clauses de style. Elles dénotent, en fait, du malaise qu'on éprouve aujourd'hui devant une expression, à la mode pourtant depuis quelques années, mais qui semble avoir perdu la faveur du public. Il semblerait qu'on ait quand même fini par se rendre compte que les deux tiers de l'humanité vivent dans le plus grand dénuement et que faire alors état de cette courtesse effrénée à la consommation qui caractérise si bien notre société n'allait pas sans une certaine arrogance. Il semblerait, également, qu'on ait finalement pris conscience que la misère la plus sordide continue d'exister derrière cette façade de prospérité qu'affichent toutes nos villes.

Alors, on parlera de "société post-industrielle", de "société capitaliste d'organisation", et aussi, se rappelant Marcuse, pourquoi pas, "société unidimensionnelle". Ces expressions ne s'excluent naturellement pas. Est-ce donc à dire que "société de consommation" ne reflète plus la réalité de la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui?

Le volumineux dossier réuni par La Nef montre en ne

peut mieux qu'il n'en est rien. Ce numéro, de plus de deux cents pages, nous rappelle utilement que la consommation domine de plus en plus notre société. Les super-marchés, les galeries de boutiques - sanctuaires de la provocation, par excellence - prolifèrent à un rythme étonnant. Il était donc nécessaire qu'en cette période de contestation systématique on s'employa à faire le point, qu'on dressa un bilan de cette société engagée tout entière dans une course éperdue au bonheur.

La table des matières est là, en tête de volume, pour nous rappeler les dominantes de cette société de consommation: n'y parle-t-on pas de "manteau du rêve" (Jean-Denis Bredin), des "images du désir" (Raoul Ergmann), des "titulaires de l'inconscient" (Bernard Krief)? Trois titres qui laissent entrevoir, d'ailleurs, ce "malaise dans la consommation" qu'analysera longuement Bernard Cazes; alors

qu'ailleurs on s'interrogera sur "Le vide des fins" (André Amar), et "Les chicanes de la course au bonheur américain" (Raoul Bertrand). Ces différentes analyses trouveront tout naturellement leur conclusion dans les pertinentes réflexions dans les pertinentes réflexions de Maurice Clavel: "Qui est aliéné?", qu'il fera suivre d'un "A propos de Sartre" et de "Sur la plus-value". Au total quatorze articles qui cerment de façon assez complète - et judicieuse - notre société dite de consommation.

Ce qui ne manquera pas de frapper le lecteur à la lecture de ce numéro, c'est le malaise qu'éprouveront la plupart des collaborateurs lorsqu'ils seront amenés à préciser ce qu'ils entendent par "société de consommation". L'expression, en effet, peut prêter à confusion.

Il reviendra à Evelyne Sullerot de dissiper toutes ambiguïtés lorsqu'elle fait remarquer au début de son ana-

lyse sur "Les administrateurs de la dépense" (Mesdames, c'est de vous qu'il s'agit). "On pourrait tout aussi l'appeler société de production industrielle. C'est du reste ce qui est sous-entendu dans l'expression société industrialisée. Mais, en fait, on parle de société de consommation, parce que, dans ce type de société, la production s'est orientée vers les biens de consommation et est parvenue à un niveau tel que les problèmes les plus difficiles cessent d'être ceux de la fabrication pour devenir ceux que pose l'écoulement des produits." Ceci veut dire que le défaut majeur de cette société réside dans l'exaspération de la consommation. C'est le règne du citoyen-consummateur, constamment sollicité, aux besoins toujours satisfaits mais jamais comblés.

Dans un monde ainsi fait, il faudra, comme nous le rappelait si bien Jean-Pierre

## Les revues / "La société de consommation" Une société "mystificatrice".

par Jean-Pierre Tadros

La société de consommation a l'attrait d'une auberge espagnole: chacun pour en parler, y met ce qu'il y apporte. L'expression désigne-t-elle un monde, un mythe, une caricature, une accusation? Cette "société", la trouve-t-on à New York, à Londres, à Paris? Comment la définir?

Ces interrogations, qui ouvrent le dernier numéro de la revue La Nef consacré entièrement à "La société de consommation" (1), ne sont nullement de pures clauses de style. Elles dénotent, en fait, du malaise qu'on éprouve aujourd'hui devant une expression, à la mode pourtant depuis quelques années, mais qui semble avoir perdu la faveur du public. Il semblerait qu'on ait quand même fini par se rendre compte que les deux tiers de l'humanité vivent dans le plus grand dénuement et que faire alors état de cette courtesse effrénée à la consommation qui caractérise si bien notre société n'allait pas sans une certaine arrogance. Il semblerait, également, qu'on ait finalement pris conscience que la misère la plus sordide continue d'exister derrière cette façade de prospérité qu'affichent toutes nos villes.

Alors, on parlera de "société post-industrielle", de "société capitaliste d'organisation", et aussi, se rappelant Marcuse, pourquoi pas, "société unidimensionnelle". Ces expressions ne s'excluent naturellement pas. Est-ce donc à dire que "société de consommation" ne reflète plus la réalité de la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui?

Le volumineux dossier réuni par La Nef montre en ne

peut mieux qu'il n'en est rien. Ce numéro, de plus de deux cents pages, nous rappelle utilement que la consommation domine de plus en plus notre société. Les super-marchés, les galeries de boutiques - sanctuaires de la provocation, par excellence - prolifèrent à un rythme étonnant. Il était donc nécessaire qu'en cette période de contestation systématique on s'employa à faire le point, qu'on dressa un bilan de cette société engagée tout entière dans une course éperdue au bonheur.

La table des matières est là, en tête de volume, pour nous rappeler les dominantes de cette société de consommation: n'y parle-t-on pas de "manteau du rêve" (Jean-Denis Bredin), des "images du désir" (Raoul Ergmann), des "titulaires de l'inconscient" (Bernard Krief)? Trois titres qui laissent entrevoir, d'ailleurs, ce "malaise dans la consommation" qu'analysera longuement Bernard Cazes; alors

qu'ailleurs on s'interrogera sur "Le vide des fins" (André Amar), et "Les chicanes de la course au bonheur américain" (Raoul Bertrand). Ces différentes analyses trouveront tout naturellement leur conclusion dans les pertinentes réflexions dans les pertinentes réflexions de Maurice Clavel: "Qui est aliéné?", qu'il fera suivre d'un "A propos de Sartre" et de "Sur la plus-value". Au total quatorze articles qui cerment de façon assez complète - et judicieuse - notre société dite de consommation.

Ce qui ne manquera pas de frapper le lecteur à la lecture de ce numéro, c'est le malaise qu'éprouveront la plupart des collaborateurs lorsqu'ils seront amenés à préciser ce qu'ils entendent par "société de consommation". L'expression, en effet, peut prêter à confusion.

Il reviendra à Evelyne Sullerot de dissiper toutes ambiguïtés lorsqu'elle fait remarquer au début de son ana-

lyse sur "Les administrateurs de la dépense" (Mesdames, c'est de vous qu'il s'agit). "On pourrait tout aussi l'appeler société de production industrielle. C'est du reste ce qui est sous-entendu dans l'expression société industrialisée. Mais, en fait, on parle de société de consommation, parce que, dans ce type de société, la production s'est orientée vers les biens de consommation et est parvenue à un niveau tel que les problèmes les plus difficiles cessent d'être ceux de la fabrication pour devenir ceux que pose l'écoulement des produits." Ceci veut dire que le défaut majeur de cette société réside dans l'exaspération de la consommation. C'est le règne du citoyen-consummateur, constamment sollicité, aux besoins toujours satisfaits mais jamais comblés.

Dans un monde ainsi fait, il faudra, comme nous le rappelait si bien Jean-Pierre

lyse sur "Les administrateurs de la dépense" (Mesdames, c'est de vous qu'il s'agit). "On pourrait tout aussi l'appeler société de production industrielle. C'est du reste ce qui est sous-entendu dans l'expression société industrialisée. Mais, en fait, on parle de société de consommation, parce que, dans ce type de société, la production s'est orientée vers les biens de consommation et est parvenue à un niveau tel que les problèmes les plus difficiles cessent d'être ceux de la fabrication pour devenir ceux que pose l'écoulement des produits." Ceci veut dire que le défaut majeur de cette société réside dans l'exaspération de la consommation. C'est le règne du citoyen-consummateur, constamment sollicité, aux besoins toujours satisfaits mais jamais comblés.

Dans un monde ainsi fait, il faudra, comme nous le rappelait si bien Jean-Pierre

**artistes artistes artistes**

architecture  
arts plastiques  
cinéma  
création littéraire  
danse  
musique  
photographie  
théâtre

**Le Conseil des Arts du Canada**

offre des bourses de perfectionnement aux artistes aux premiers stades d'une carrière professionnelle.

Les bourses sont valables pour une période de 8 à 12 mois, et leur montant peut aller jusqu'à \$3.500, plus une indemnité de déplacement au besoin.

Les demandes doivent être présentées d'ici le 15 novembre 1969.

Une brochure donnant des précisions sur ces bourses et sur les autres formes d'aide offertes aux artistes vous sera envoyée sur demande. Prière d'écrire à:

Conseil des Arts du Canada  
Service des Bourses,  
140 rue Wellington  
Ottawa, Ontario

**artistes artistes artistes**

## agence du livre français

LIVRE DE POCHE	simple	\$0.85
	double	1.30
	triple	1.50
LIVRE DE POCHE ILLUSTRÉ "ART"		1.95
LIVRE DE POCHE "PRATIQUE"	simple	0.85
	double	1.30
	triple	1.50
ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE		2.25
POÉSIE GALLIMARD	simple	1.15
	double	1.60
"QUE SAIS-JE"		0.80
COLLECTION 10/18	simple	0.90
	double	1.30
	triple	1.80
	quadruple	2.30
GARNIER-FLAMMARION	simple	0.90
	double	1.40
	triple	1.85
COLLECTION IDÉES	simple	1.10
	double	1.75
PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT	simple	1.15
	fort*	1.55
	double**	1.95
	triple***	2.30
MARABOUT UNIVERSITÉ	simple	1.00
	simple	1.65
	triple	1.95
	quadruple	2.25
	quintuple	2.55

1249 rue Bernard Tél.: 271-6888

**PRESSES DE LA CITÉ**  
9797 TOLHURST - MONTRÉAL - 387-7316  
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE  
MISE EN VENTE SEPTEMBRE 1969

**COLLECTION "COUP D'OEIL"**  
Lois CRISLER  
**MON AMIE ALATNA**  
Récit captivant, où Lois Crisler dépeint avec une bouleversante simplicité la confiance et l'amour qui peuvent s'épanouir entre un animal sauvage et un être humain.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 315 pages \$4.50

**COLLECTION "ROMANS"**  
François PONTHER  
**LE DIEU AUX YEUX VERTS**  
Le Dieu aux yeux verts, Poséidon, maître des vents et de la mer, le capitaine Hansenne l'affronte avec un trois-mâts, le Sirius, dans les parages du Horn.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 473 pages \$5.90

Donald BRAIDER  
**LA VIE TUMULTUEUSE DU GRECO**  
Un surprenant roman, dominé par la figure de l'un des peintres les plus originaux et les plus révolutionnaires de tous les temps, le Gréco, ce génie tourmenté qui trace un sillage éblouissant à travers l'Europe du XVIe siècle.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 246 pages \$4.50

Marion Zimmer BRADLEY  
**SOUVENIR DE MONIQUE**  
Un ravissant roman d'amour dans le cadre de la France du Second-Empire.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 247 pages \$2.70

**LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN**

Philippe JULLIAN  
**ESTHETES ET MAGICIENS**  
Il y a eu de nombreux livres sur le Modern Style en général. Celui-ci est à la fois la première histoire de la peinture fin de siècle et la reconstitution des milieux qui ont permis le développement d'un art fantastique au milieu du matérialisme du XIXe siècle.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 347 pages \$7.30

Pierre DOMINIQUE  
**L'INQUISITION**  
L'Inquisition, du point de vue de l'histoire, est un phénomène particulier qui revient à l'organisation par les Papes, dans un monde chrétien et catholique, d'une police religieuse et de tribunaux spéciaux, à un moment où la foi et l'autorité de l'Eglise étaient menacées.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 343 pages \$5.90

PLON  
C. Virgil GHEORGHIU  
**LA VIE DU PATRIARCHE ATHENAGORAS**  
L'imprimatur du Vatican à un évêque orthodoxe: l'auteur de La 25e heure.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 319 pages \$5.90

Anne GREEN  
**LA PORTE DES SONGES**  
L'Amérique des années 1913-1925 sert de cadre à l'histoire, tantôt misérable, tantôt fascinante, mais toujours passionnée de Stella Saracen.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 231 pages \$4.90

Georges BERNANOS  
**NOUVELLE HISTOIRE DE MOUCHETTE**  
La Nouvelle histoire de Mouchette, le nouveau roman de Georges Bernanos, est bien différent du Journal d'un Curé de Campagne. Le romancier a, sans changer sa manière, montré d'autres aspects de son talent et ses extraordinaires possibilités.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 200 pages \$4.90

JULLIARD  
Michel BATAILLE  
**UNE COLÈRE BLANCHE**  
A travers l'histoire de Marc-Étienne en proie aux grands tourments de la création artistique, c'est le roman même de l'homme de notre temps, sa solitude et sa révolte, son angoisse et son espoir que l'auteur a entrepris de traiter ici.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 288 pages \$5.40

Jeanne CRESSANGES  
**LA CHAMBRE INTERDITE**  
Dans ce roman des amours impossibles, la tendresse équivoque d'une petite fille pour son frère rivalise avec l'attachement d'abord maternel, puis passionné, qu'elle inspire à une jeune femme. Ardent et pudique, sobrement écrit, il dépasse le lecteur à la fois par la poésie du site et l'ambiguïté des sentiments.  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 256 pages \$4.90

Gordon WILLIAMS  
**L'HOMME QUI AVAIT DE L'EMPIRE SUR LES FEMMES**  
Peter Reaney "l'homme..." en question, âgé de trente-sept ans, est un public-relation londonien. Déchiré entre une maturité qu'il refuse et une adolescence dont il conserve les tourments, il se considère comme "le plus ambitieux des pervers sexuels".  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 448 pages \$5.90

Jean-Louis CURTIS  
**UN MIROIR LE LONG DU CHEMIN**  
Écrit dans les années 50, annoté en 1969, ce texte n'est pas un "journal intime", mais un journal d'auteur. Celui-ci y a consacré "lectures, rencontres littéraires, travaux en cours ou en projet".  
Volume relié, sous jaquette illustrée, 288 pages \$5.40

**CHRISTIAN BOURGOIS**

Gunter GRASS  
Pavel KOHOUT  
**LETTRÉS PAR-DESSUS LA FRONTIÈRE**  
Précédant de deux ans le Printemps de Prague, cette correspondance entre deux socialistes est un double pressentiment de ce tragique événement.  
160 pages..... \$4.90

Jules ROY  
**LA MORT DE MAO**  
"Je l'avais appelé Mao parce que je revenais de Chine. Je voulais qu'il règne sur moi comme le grand empereur de la nouvelle dynastie sur son peuple... Après tout, quand on donne aux chiens le nom d'un homme, c'est que cet homme est illustre, et l'hommage ainsi décerné, flatteur pour un monarque, qu'il soit roi de France ou Empereur de Chine."  
100 pages..... \$3.20

Roland TOPOR  
**ERIKA**  
Dans son premier roman érotique Topor se débarrasse des mots superflus pour retrouver le Verbe. Erika suggère plus qu'elle n'impose.  
120 pages..... \$4.00

# L'OEIL SUR LES ROUTES

## SAUF-CONDUIT par Éloi de Grandmont

### ESPÉRANTO: PAS MORT!

Personne ne pourra nier que cette nouvelle langue a fait rire le monde entier, dès la fin du dix-neuvième siècle. Pourtant c'était la langue universelle qui devait entraîner la compréhension universelle. Nous étions loin, à ce moment-là, de tous ces moyens modernes qui rendent, par le chemin des traductions multiples, la compréhension et l'entente des peuples si faciles... Je n'insisterai point sur ce point!

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'espéranto renaît. Aujourd'hui, l'utilité de cette langue peu parlée n'est pas discutée dans le domaine du tourisme et du voyage. Et cela appelle quelques explications sur les origines de cette langue, la seule qui, à ma connaissance, ait moins de cent ans. Pour ne pas dire trop de sottises, je me reporte à des ouvrages techniques.

Espéranto peut se traduire littéralement par "celui qui espère". En effet, ce fut à l'origine le pseudonyme d'un écrivain-journaliste qui signait ses écrits: Esperanto. Qui était cet homme? Un médecin. Il était d'origine israélite, mais russe: Lazare Zamenhof.

Je cite Larousse (au texte): "Employé dans le monde entier par une centaine de milliers de personnes de toutes nationalités, l'espéranto a servi de langue de travail dans les quarante-deux congrès internationaux tenus annuellement depuis 1905. Sa littérature, composée surtout de traductions (notamment celle de la Bible), comprend quelque 5 000 ouvrages.

"L'espéranto repose sur deux principes: le maximum d'internationalité pratique des racines et l'invariabilité des éléments lexicaux."

Là, je pose une question capitale:

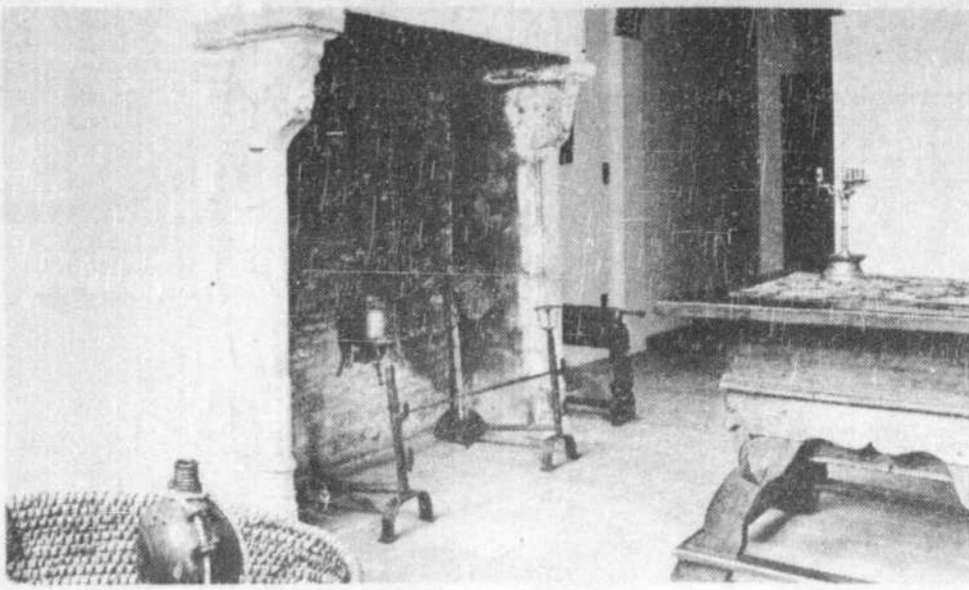
Qu'est-ce qui gâche une partie de nos voyages?

Réponse: La barrière de la langue, trop souvent. Je ne parle que quelques langues et j'en ai fait l'expérience désagréable plusieurs fois. Est-ce que l'espéranto est une solution? Demain nous le dira. J'ai reçu, de la part du docteur Unger, Zurich, le premier numéro de la revue *TURISTA MONDO*, dont il est le "chefredaktor". J'ai lu (?) à votre intention ce magazine. L'espéranto n'ayant jamais été mon affaire, je confesse que j'ai saisi quelques passages. Ainsi donc, on pourrait dire que cette idée pacifique est loin d'avoir un caractère méprisable ou ridicule. Au contraire, comme touriste, je l'admire pour sa simplicité et sa clarté. Même si je suis loin de tout comprendre!

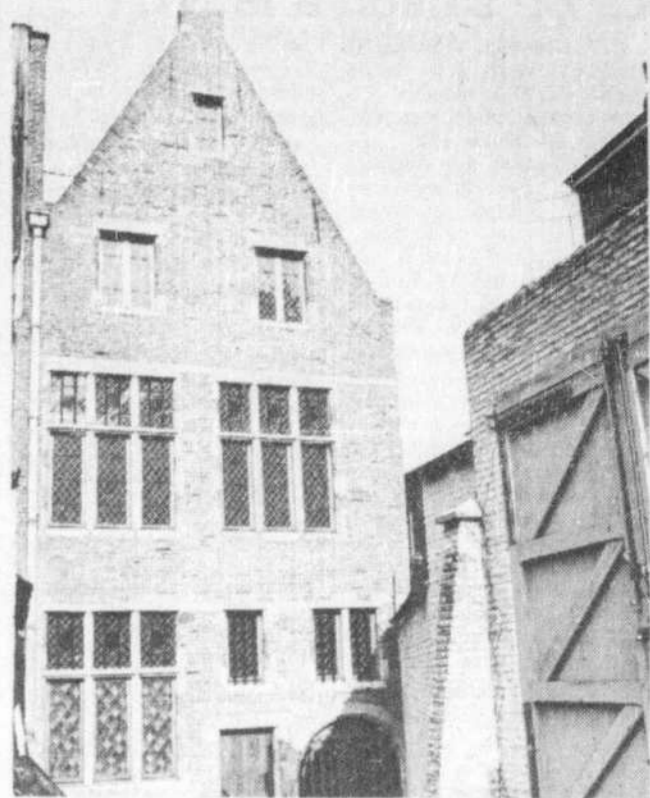
À la page trois, il y a un article complet consacré au Canada. Le titre se lit comme suit: "Kanado estas vera turista paradizo". Évidemment, tout le monde a compris l'espéranto. Sous un monument de la ville de Québec, je vois: "Québec estas, cetera, la plej franca urbo de la lando". Facile. Il est surprenant, cependant, que ce monument représente des Indiens! Cette erreur ne m'empêche pas d'aimer les Indiennes et les Indiens.

Continuons, mais là l'exercice devient plus difficile: "Survoje li trafis grandan insulon, kiun li baptis Bafinlando lau la nomo de la spiano, kiu unue vidis gin." J'envierai une récompense au premier ou à la première qui me postera une bonne réponse.

Si j'ai lieu de songer que l'espéranto serait une langue bien utile à tous ceux qui voyagent à travers le monde, j'ose ajouter qu'il simplifierait beaucoup les problèmes actuels de Saint-Léonard!



Intérieur de la maison de Bruegel l'Ancien.



La maison de Bruegel l'Ancien, rue Haute, à Bruxelles.

## Fêtes bruegeliennes

Pierre Bruegel, dit l'Ancien, peintre flamand, naquit vers le début du XVI siècle on ne sait exactement en quel endroit (on croit dans le village de Bruegel, en Brabant septentrional). Seule sa présence à Anvers et à Bruxelles est certaine, car il ne put épouser Marie Coecke, fille du peintre alostois Pierre Coecke, installé à Anvers et chez lequel il fit son apprentissage, qu'à la condition expresse de se fixer à Bruxelles.

Bien que Bruegel ne vint jamais à Wingene, localité de la Flandre occidentale à cinq milles de Thielt et à 12 milles de Bruges, et jadis siège d'une seigneurie tenue du comte de Flandre, celle-ci, en 1954, décida d'organiser des festivités dénommées Fêtes bruegeliennes.

Un succès complet devait récompenser les organisateurs de Wingene, qui n'avaient pas ménagé leur peine. Dix mille spectateurs assistèrent, en 1954, à ces manifestations. L'année suivante, leur nombre doublait pour atteindre, en 1968, le chiffre record de 40.000.

Chaque année, le deuxième dimanche de septembre, les Fêtes bruegeliennes renouvent ainsi avec la tradition. Véritable expression d'une joie profonde et populaire, elles déroulent leurs cortèges et leurs danses, emplies de chants et de rires, et se terminent par l'exubérance des banquets.

Minutieusement préparé de longue date, le cortège, pièce principale de ces festivités hautes en couleur, commence par déployer ses fastes. Cavaliers, hommes d'armes, tambours et porteurs de drapeaux ouvrent la marche. Rappelant les oeuvres du peintre, des chars magnifiquement décorés reconstituent, pour le plaisir des yeux, les délicieux "Jeux d'enfants", la pit-

toresque "Dulle Griet", la savoureuse "Série de douze proverbes" ou encore l'acharné "Combat entre Carnaval et carême".

Au total, un millier de figurants, habitants de Wingene, de Bruges et des environs, acceptent de se soumettre à une discipline sévère et répent, pendant près d'un mois, le rôle qu'ils tiennent ensuite dans les tableaux vivants, accentuant, çà et là, l'animation d'un village.

Voilà de quoi satisfaire chaque spectateur amateur de folklore ou de réjouissances, autant que celui qui a étudié en détail l'oeuvre de Bruegel. Avec un esprit d'observation aiguë, une verve pleine de drôlerie et surtout un talent merveilleux, le peintre, qui vécut au milieu du peuple, a traduit, en dessins et en peintures, ces proverbes qui constituent un témoignage du bon sens paysan, au point que certains de ceux-ci demeurent toujours dans le langage habituel.

"De bien boire et manger, souviens-toi!", disait un dicton des anciens Pays-Bas. En fait, manger et boire à tous jours été, et demeure, en Flandre, le complément de toute fête populaire. A Wingene, la tradition est respectée. Trois mille pieds de saucisses, 10.000 assiettées de riz, 30.000 crêpes ne sont pas de trop pour rassasier le millier de figurants en costumes et leurs invités, s'attablant, dès le soir venu, pour le banquet monstre arrosé, comme il se doit, de centaines de gallons de bière.

En même temps que le 400e anniversaire de la mort de Pierre Bruegel, Wingene a fêté ce mois-ci le 15e anniversaire de l'existence de ses Fêtes bruegeliennes. Les fêtes ont atteint cette année leur éclat maximum.

Tous les costumes avaient été renouvelés, les chars repeints. De nouveaux groupes et de nouveaux chars avaient été créés. Toute la mise en scène avait été repensée. Les réjouissances qui, en 1954, se déroulaient dans deux rues de Wingene, ont envahi cette année le village entier paivoyé pour la circonstance. Sur la place, près de l'église, on avait installé l'immense table du banquet tandis que jouaient les fanfares et claquaient les drapeaux. Pour la première fois, le spectacle du soir ne s'est pas limité à la folle gaieté du repas. Dans chaque rue, sur chaque place, de lumineux tableaux vivants renaient le spectateur.

Pour un jour, pour un soir, la petite localité de 7.000 habitants, toujours couronnée par le Wildenburg, bâti à la fin du XVI siècle et propriété du baron Conrad van der Bruggem, a connu la liesse des grandes occasions. Costumes typiques, couleurs, musique, flon-flons, bière coulant à flot, comme aurait pu l'imaginer le génie de Bruegel l'Ancien, des vraies joies populaires qui caractérisaient les fêtes d'autrefois.

### 20 ans de service

Il y a 20 ans cette année que KLM inaugura son service régulier entre l'Europe et le Canada. KLM fut la première ligne aérienne à établir un horaire régulier entre le Canada et le continent européen. La première envolée entre Amsterdam et Montréal fut exécutée le 29 mai 1949, avec un avion Lockheed L749A nommé "Batavia". Le capitaine, R. P. A. Rees, accomplit le trajet en

19 heures et 30 minutes, (durée du vol 17 heures et 5 minutes). En 1949, KLM avait deux vols par semaine en provenance du Canada. Onze ans plus tard, en 1960, la ligne aérienne mit en service sur la ligne canadienne des réactés DC-8. A ce moment-là le nombre des vols KLM atteignait un par jour, avec des services supplémentaires aux périodes de pointe.

**Vous envisagez un voyage prochain**  
**INSCRIVEZ-VOUS A UN COURS INTENSIF**  
**DURÉE 6 SEMAINES \$50.00**  
**VOUS POURRÉZ VOUS DÉBROUILLER EN**  
 • ANGLAIS • ESPAGNOL • ITALIEN  
 • ALLEMAND  
 Groupes minimum de 2 personnes - Maximum 5 personnes  
**RENSEIGNEMENTS: 844-4419**  
**EUROVOX**  
 École de langues  
 2050 Mansfield 12e étage

### L'EUROPE EN AUTOMOBILE

**SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE**



#### Pour l'Europe

- Vente - rachat
- Location - vente
- Location simple
- Kilométrage illimité
- Assurances
- Permis international
- Itinéraires routiers - cartes

Venez nous voir au téléphonez à  
**1176, rue DRUMMOND 861-3906 - 861-0200**  
 Touring Club de France

### LES ESCALES D'ULYSSE

#### Coopérations

TORONTO (PC) — Les ministres du Tourisme de l'Ontario et du Québec ont conclu deux jours d'entretiens qui avaient pour but d'établir des programmes de coopération dans la promotion du tourisme. Comme résultat direct de cette conférence ministérielle, on assistera peut-être à la création d'une école d'hôtellerie en Ontario pour la formation de maîtres d'hôtel et de garçons de table. Le ministre québécois, M. Gabriel Loubier, a fourni à son collègue ontarien, M. James Auld, des renseignements détaillés sur la marche de cette école au Québec. L'Ontario étudie également l'expérience des pays européens, surtout la France et la Suisse, qui possèdent des écoles de ce genre depuis plus d'un siècle. M. Auld s'est montré intéressé à améliorer la qualité et le service des repas préparés dans les hôtels et les restaurants. Cette amélioration, selon le ministre, est nécessaire pour attirer au Canada plus de visiteurs raffinés. Dans certains collèges régionaux de l'Ontario, des élèves prennent des cours en administration hôtelière, mais ils se préparent ainsi aux affaires et non pas à la cuisine. Les rencontres entre les ministres et leurs adjoints ont été fermées à la presse et les détails des projets de programmes coopératifs n'ont pas été divulgués. On a cru comprendre, cependant, que les deux provinces entreprendraient une promotion coordonnée de leur tourisme dans des marchés choisis des États-Unis. Cette méthode s'est avérée fructueuse dans le passé. Le programme Heritage Highways, entrepris après une conférence ministérielle il y a trois ans a grandement contribué à faire mousser le tourisme au Canada depuis Windsor, Ont., jusqu'à la péninsule gaspésienne.

Les tarifs d'excursion de CP Air entre Montréal/Ottawa et Tokyo seront réduits de sept à plus de 30 pour cent, sous réserve de l'approbation du gouvernement. CP Air propose un tarif de \$884 pour excursion de 21 jours à Tokyo à compter du 1er octobre. Ceci représente une réduction de 7,9% sur le présent tarif annuel qui est de \$959. Le tarif de forte saison sera porté à \$913, une diminution de 8,8% comparative-ment au tarif actuel de \$1.001 en forte saison. Le tarif d'excursion de 21 jours pour Hong Kong sera de \$1.075, c'est-à-dire \$100 de moins que le tarif actuel.

À l'intention des groupes de 40 et plus voyageant sur une période de 14 à 28 jours, les réductions proposées sont de beaucoup plus sensibles: 33 à 36% comparative-ment aux tarifs aller-retour actuels. Ces nouveaux tarifs réduits ont été soumis au Comité canadien du transport aérien et aux bureaux de l'aviation civile du Japon et des États-Unis pour approbation.

### les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

#### Horizontalement

- 1-Rendre maigre - Préfixe signifiant favorable à.
- 2-Famille d'arbres apétales.
- 3-Fondateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice - Qui dépasse toute mesure.
- 4-Note de la gamme - Poème lyrique - Nettoyer.
- 5-Chevelure rude et mal peignée - Métal précieux.
- 6-Mèche de cheveux rebelle - Petite monnaie - Partie de la livre.
- 7-Clairsemé - Bateau de Malaisie - Préfixe privatif.
- 8-Masse minérale - Commandement.
- 9-Partie du corps où la jambe se joint à la cuisse - De la ville.
- 10-Oscillation continue de la tête.
- 11-Négligera - Notion que l'esprit se forme de quelque chose.
- 12-Tellement - Plante très toxique des bois, des champs et des décombres.

#### Verticalement

- 1-Dire en plus - Qui dépasse le volume ordinaire.
- 2- Qui met bas plusieurs petits en une seule portée - Ademi.
- 3-Fait quelque chose - Se dit de l'écu divisé en huit parties triangulaires égales entre elles, à bords alternés.

- 4-Troisième partie de l'intestin grêle - Prête foirelle.
- 5-Surveillant pour défendre - Habitation des Esquimaux.
- 6-Radon - Fabuliste grec - Adresse.
- 7-Poisson d'eau douce - Indubitable - Un des États unis d'Amérique.
- 8-Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre - Lieu où l'on peut se mettre à couvert.
- 9-Joint la tête aux épaules - Lac des Pyrénées - Lieu planté d'arbres.
- 10-Ensemble de marches, dont la dernière forme palier, établies devant une porte d'entrée - Genre d'orchidées.
- 11-Rendis grâce à.
- 12-Tenter avec audace - Dans - Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.

#### Solution d'hier

NACARAT DEMI  
 EPAGNEUL NUL  
 BAVEFRIANTE  
 UNEFEICITE  
 LARAIRESSEST  
 OGIVETSARAA  
 SEORITTEAU  
 JONATTELEU  
 TESTERILET  
 EMILLENREUR  
 FISOQUAUTEU  
 FRANCAISEURA



## Trop tard pour des Vacances d'été? Non, l'été vous attend ...à 700 milles en mer.

L'été séjourne aux Bermudes, sur les terrains de golf, les courts de tennis et les plages. Aussi, sous la lune et les étoiles.

Vous serez chez vous chez nous. Notre île ne s'est pas encore laissé entraîner dans les tourbillons étourdissants, rebondissants, angoissants de notre époque. Ici, l'aménité, la sérénité et la tranquillité continuent de régner.

Pas trop loin, pas trop près... à 700 milles en mer... les Bermudes sont idéalement situées pour que vous profitiez pleinement de chaque instant de vos vacances.

Voyez votre agent de voyage et vous serez vite en route. Ou, pour plus de renseignements, écrivez à: Bermuda, Dept. MLD/2, 85 Richmond St. West, Toronto, Ontario.

# Bermuda

### POUR UN VOYAGE ENSOLEILLÉ AUX BERMUDES

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

Voyages  
**TRAVELAIDE**  
 L.T.E.E.

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. LE SAMEDI JUSQU'À 4 H. Services gratuits UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

### À VENDRE...

Grande cabine avec vue sur la mer des Antilles possédant salle de bains, radio, téléphone et climatisation réglable.

A quelques pas, on peut utiliser à volonté deux piscines, un grand restaurant français (vin à discrétion), une discothèque et un théâtre cinémascope.

Voilà le cadre des croisières du joyeux paquebot français.

#### M.S. RENAISSANCE

Le navire bien dans le vent, qui voque dans les Antilles de décembre à mars, au départ de la Floride.

#### CROISIÈRE SPÉCIALE

du 12 au 26 mars

Accompagnée au départ de Montréal  
 Jamaïque, Curraçao, Bonaire, Trinidad, Ste-Lucie, Martinique et Îles Vierges

PRIX VARIANT SELON LA CABINE DÉPLIANT SUR DEMANDE

#### Voyages

**ANDRÉ MALAVOY Inc.**

1225 ouest, boul. Dorchester  
 Montréal 107 - Tél.: 861-2485

La maison aux milliers de références...

# arts et spectacles

## La 6e saison à la NCT

La Nouvelle Compagnie Théâtrale avait, à la saison dernière, 26.200 abonnés. Elle en prévoit autant pour cette saison, et même plus. La NCT joue pour des étudiants seulement, ceux du niveau secondaire, collégial ou universitaire. Elle les convie depuis cinq ans à cette forme de culture qu'est le théâtre. Et dans le respect qu'elle a pour la formation culturelle, elle apporte à la préparation et à la réalisation de ses spectacles un soin professionnel de haute qualité grâce à une équipe technique de décorateurs, de costumiers, d'éclairagistes dont les réalisations sont impeccables et grâce à ses comédiens qui sont parmi les plus appréciés de la région métropolitaine.

Pour sa sixième saison, la NCT présentera aux étudiants le même nombre de pièces que la saison dernière (et au même prix): 3 spectacles \$3.-25.

● En session d'automne: "Le roi se meurt" d'Eugène Ionesco, du 29 octobre au 10 décembre.

● En session d'hiver: "Mantilles et mystère" de Pedro Calderon, du 14 janvier au 25 février.

● En session de printemps: "L'Idiot" de Fedor Dostoïevski, du 4 mars au 15 avril.

Voici les équipes qui réaliseront ces représentations:

● Les comédiens: Denise Pelletier, Monique Miller, Louise Marleau, Andrée Lachapelle, Nathalie Naubert, Nicole Kerjean, Jocelyne France, François Tassé, Jean-Pierre Compain, Roger Garneau, Jean Perraud, Pascal Rollin François Rozet, Yvan Canuel etc.

● Les décorateurs et dessinateurs de costumes: Claude Fortin, Solange Legendre, Janet Logan, etc.

## Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	
CINEMA BREBEUF - "Benjamin" samedi 7:30 - 9:30; dimanche 3:00 - 7:00 - 9:00	CINEMA COTE DES NEIGES - "Oliver!" 8:30 matines mer. sam. dim. 2:00
ARLEQUIN - "Frauente Docteur" et "Assommoirs en tout genre"	CINEMA COTE DES NEIGES - "Coogan's Bluff" et "A Man Called Gunner"
CHAMPLAIN - "Les trois, les mens, les nôtres" et "Sel, poudre et dynamite"	CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Me Natalie" 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:15
CHATEAU - "Sama, fille sauvage" et "Gongola la pantoufle noir"	CINEMA THEATRE IMPERIAL - "Krakatoa" Tous les soirs à 8:30 - Merc. sam. à 2h. Dim. 2h. 5h - 8:30h
CINEMA DE PARIS - "Même horaire que le Fleur de lys"	KENT - "The Prime of Miss Jean Brodie" 8:45 - 9:20 - 8:45
CREMAZIE - "Fanny Girl" (français) 8:00 - 8:00; "Sam. 2:00 - 8:00; dimanche 1:00 - 5:00 - 8:00"	LOEWS - "Staircase" 10:20 - 12:35 - 2:50 - 5:05 - 7:20 - 9:40
DAUPHIN - "Le Diable par la queue" 7:30 - 9:30; "Sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30; Salle McLaveau "L'otreinte" même horaire"	MONCLAND - "Romeo and Juliet" - 1:15 - 3:45 - 6:20 - 8:45
ELYSEE - "Salle Renaud" "Le Grand Amour" 2:30 - 9:30 (sam. dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30; Salle Esenstein) "Un train" même horaire"	PALACE - "Number One"
FLEUR DE LYS - "Sous les caresses du vent" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30; "FRANCOIS (Voyeur Châteaufort)" GRANADA - "Voyeur Châteaufort"	PLACE DU CANADA - "Carry On Up the Khyber" sam. et dim. 1:40 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40
GUY - "Vivre pour vivre" 1:05 - 4:00 - 8:00	PLACE VILLE MARIE - "Petite Salle" "This Graduate" 12:20 - 2:30 - 4:30 - 6:30 - 8:30 - Grande Salle: "Medium Cool" 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10; "Sam. semaine suppl. 3:15 - 5:15"
JEAN TALON - "Ingrid" 12:15 - 3:45 - 6:35 - 10:00 - "Le crime de David Levinstein" 3:10 - 6:30 - 9:45	SEVILLE - "Goodbye Columbus" 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:00
MAISONNEUVE - "Ingrid" 12:15 - 3:30 - 6:35 - 10:00; "Le crime de David Levinstein" 3:10 - 6:30 - 9:45	VERDI - Samedi "You are What you Eat" 2:00 - 3:30 - 5:00 - 6:30 - 8:00 - 9:30 - 11:00
MERCIER - "Voyeur Châteaufort" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30	WESTMOUNT - "Midnight Cowboy" 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10
MIDMINTUIT - "La leçon particulière" et "La Nuit la plus longue"	YORK - "Justice" 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:20
OUTREPOINT - "L'Étranger de Boston" et "Dernier Bastion"	
PAPINEAU - "Valérie" et "La loi du Survivant"	
PARISEN - "48 heures d'amour" 10:00 - 12:10 - 2:25 - 4:40 - 6:55 - 9:10	
RIVOLI - "Voyeur Châteaufort" et "New York dans les ténèbres"	
ST-DENIS - "La Femme indienne" et "Les Rues du Diable"	
VERDI - Dimanche "Pierrot le fou" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 et 9:30	

## Horaires des théâtres

ARENA MAURICE-RICHARD - "Revue nouvelle sur glace" 20h30	T.M.S. (au Centre du Théâtre d'aujourd'hui): Les enfants de Chéroux 20h30; rétro le lundi (dimanche) 19h30
COMEDIE CANADIENNE - "Frisson" revue de Marie Millard à 20h30	
LA POUILLIERE - "Amoureux Floa" Du mardi au vendredi 20h30; samedi 18h30 et 21h30	
LE PATRIOTE - Claude Lévesque accompagné par le Quatuor de Pierre Leduc	
LE PATRIOTE A CLEMENCE - "La tabac-niche de Varlope" de Raymond Lévesque	
RIDGWAY VERT - "Les Belles-Sœurs" à 20h30 - relève lundi - dim. 19h30	

## Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2	2:00	Dernière édition, 2:45	Fermeture
8:30	Aujourd'hui à CBFT		
9:00	Cours universitaires		
9:45	Cours universitaires		
10:30	Roquet belles-oreilles		
11:00	Robit-fusio		
11:30	Lassie		
12:00	Plein feu - Aventures		
12:30	Si jeunesse pouvait		
1:00	Les quatre saisons		
1:15	Tennis		
2:00	Football canadien		
4:30	Echos du sport		
5:00	D'horville		
5:30	L'heure des quilles		
6:30	Teletjournal		
6:35	Atome et galaxies		
7:00	Cher Oncle Bill		
7:30	Jimmy		
8:00	Billet de faveur		
	"Supercoup de sept milliards" - poster (Italie, 1966)		
10:00	Les cochons-tard		
10:30	Au grand air		
11:00	Teletjournal		
11:15	Nouvelles du sport		
11:30	Cinéma		
	"La ballade du soldat", comédie (Russie, 1960)		
1:00	Cine-mut		
	"La fin du jour", drame (France, 1959)		

CFTM 10

7:45	Mire et musique		
8:00	Cine-jeunes		
	"La légende de Damas", aventures (E.U.)		
9:30	Les p'tits bonhommes		
10:00	Capitaine Bonhomme		
11:00	Joueurs en forme		
12:00	Don week-end		
1:00	Cine-samedi		
	"L'espionne" drame d'espionnage (France)		
	"Rivous clandestin", drame d'espionnage (France)		
3:30	Sur le matériel		
4:30	La Rampe sportive		
5:00	C'est arrivé cette semaine		
5:30	Les joyeux naufrageurs		
6:00	Terre des Jeunes		
7:00	Jeunesse d'aujourd'hui		
8:00	Les Grands Spectacles		
	"Cette lettre qui est mienne" (E.U.)		
10:30	Le 16 vous informe		
11:00	En pantoufles		
	"Serrade au Texas", comédie musicale (France)		
12:30	Pour adultes seulement		
	"Les lanternes rouges", mélodrame (E.U.)		

DIMANCHE

CBFT 2	8:00	WS
9:45	Aujourd'hui à CBFT	
9:45	Cours universitaires (la virologie)	
10:30	Le jour du Seigneur	
11:30	Le francophonisme	
12:00	D'hier à demain	
	"De Tarass Boulba à Gagarine"	
1:00	Les travaux et les jours	
1:30	Télévisé vu par Guillaume (12e)	
2:00	Football américain	
4:30	Echos du sport	
5:00	Cinquante dimensions	
6:00	Au pays des géants	
6:30	Teletjournal	
7:00	Quelle famille!	
7:30	Zoom	
8:30	Beaux dimanches	
	"Quand nous serons heureux"	
	Pièce de Jacques Brault	
10:30	Prime	
11:00	Teletjournal	
11:15	Sport-Dimanche	
12:00	Cinéma	
	"Les sept Samouraïs", aventure (Japon, 1954)	

CFTM 10

8:00	Newsroom 12		
8:15	Tomorrow Today		
8:30	Oral Roberts Presents		
9:00	Hercules		
9:30	Barbie and Friends		
10:30	Telejournal		
12:30	Continental Minuterie		
1:00	Alfred Hitchcock presents		
1:30	Talk-In		
2:00	Mr. Chips		
2:30	Mr. Gardener		
2:45	The World Tomorrow		
3:30	Pollution: The Price of Progress		
4:00	It's a Small World		
5:00	Unstated World		
5:30	L'homme de Jeanne		
6:30	Fables		
6:50	Marcus M. D. Welby		
7:30	Portrait of a Man		
8:30	Bevitched		

CFCF 12

7:30	Montréal Bulletin Board		
7:45	Newsroom 12		
8:00	Uncle Bobby		
8:30	Laff Time		
8:45	The Fiddlers		
9:30	Laff Time		
10:00	Roger Ramjet		
10:30	Joe 90		
11:00	Lassie		
11:30	Animal World		
12:00	The Earthmen Are Coming		
12:30	Scouting Today		
1:00	Saturday At The Movies		
	"Make Mine Mink", comédie (1960)		
2:30	Wrestling		
3:30	Outdoors With Liberty Mutual		
4:00	Special-Land of the Lion		
4:30	Wide World of Sports		
6:00	Like World of Show		
7:00	The Jackie Gleason Show		
8:00	Animal Performance		
	"Shenandoah", western (E.U.)		
10:00	The Survivors		
11:00	The National News		
11:15	Pulse		
11:45	Under Attack		
11:45	Pajama Playhouse		
11:45	"Pillow Talk", comédie (1959) suite de Newsroom 12		

CBMT 6

9:00	Test Pattern and Music		
9:47	Stand-by Six		
10:00	Reach for the Top		
10:30	Tax is the Life		
11:00	Charity Service		
11:30	The Young, the Quick and the Lucky - History of the RCAF		
1:00	Davey and Goliath		
1:15	Gardening		
1:30	Country Calendar		
2:00	NFL Football		
4:30	Sports Week		
4:54	CBC News		
5:00	TBA		
5:30	Ballades et Chansons		
6:00	Walt Disney's Wonderful World of Color		
7:00	Tommy Hunter Show		
7:30	My World and Welcome To It		
8:00	The Ed Sullivan Show		
9:00	Mariposa: A Folk Festival		
10:00	"Tame the Wind"		
11:00	CBC National News		
11:15	Night Report		
11:25	One-Camp		
	"Night and Day", drame musical (E.-U. 1946)		
1:00	Final Report		

CFCF 12

9:45	Mire et musique		
10:00	La plus belle musique au monde		
10:30	Regards sur le monde		
11:30	Le temps s'écoule		
12:00	Bon dimanche		
1:30	Ciné-dimanche		
	"Ma Geste", comédie (E.U.)		
2:30	Télé-jeunes		
3:00	Conquête de l'espace		
3:30	Bon voyage		
5:30	Le Saint		
6:30	Muse-hall des jeunes		
7:00	Le Rideau s'ouvre		
8:00	L'homme de Jeanne		
9:00	Québec sans chanter		
9:30	L'homme à la valise		
10:30	Le 10 vous informe		
11:00	Franc parler avec Jacques Roussin, biologiste		
12:00	En pantoufles		
	"La vie en rose", comédie (France)		

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "The Inn Winter" 2:30 - 5:30

AVENUE - "The Loves of Isadora" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30

ART - "Secret Enemy" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

ATWATER - "Easy Rider" 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

ATWATER - "The Bad and the Ugly" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BAVAVENTURE - "A Place for Lovers" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

CONTE - "Slaves"

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Il faut voir EASY RIDER pour PETER FONDA et DENNIS HOPPER, un extraordinaire document sur l'Amérique.

2e SEM.

**easy rider**

HORAIRE 1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

PLACE ALEXIS NIHON ATWATER I NIVEAU DU METRO 925-4246

DERNIERE SEMAINE

D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITE HUMORISTIQUE

**le GRAND AMOUR**

réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX

UN SOIR EN TRAIN

EN COULEURS

Pour ceux qui ne les ont pas vues au Patriote

Guy Latraverse présente

**LES FOLLES**

... ELLES SONT FOLLES, FOLLES... DE JOIE

Clémence Desrochers  
Chantal Renaud  
Louise Latraverse  
Diane Dufresne  
Paule Bayard

Musique: François Cousineau

30 Sept. 1-2 Oct.

Les billets sont en vente également à GALA TICKETS SERVICE 2160, rue de la Montagne, suite 704. Renseignements réserv. 845-5115

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

YVES MONTAND est d'une drôlerie étourdissante!

500.000 PARISIENS ont aimé tirer

"le diable par la queue"

PHILIPPE DE BROCA

3e semaine

1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

721-6060

**LE DAUPHIN**  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR

UNE SEMAINE SEULEMENT

14 ANS

CLAUDE LELOUCH

NOUS DONNE "VIVRE POUR VIVRE"

JEANNE MOREAU DANS "LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR"

CINEMA GUY & MAISONNEUVE TEL: 921-2972

Orchestre de Chambre McGill

Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

soliste Leonard Rose

Concerto Grosso Op. 6 No. 1

Concerto de violoncelle

Suite pour piano

Bach

Bartok

LUNDI

27 septembre, 8h30 p.m.

ADULTES \$3.50

ÉTUDIANTS \$2.00

Renseignements et réservations: 935-4955

THÉÂTRE PORT-ROYAL  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

PRO MUSICA

Le dimanche à 16 h. 30 THÉÂTRE PORT-ROYAL

12 oct. TRIO BEAUX ARTS

8 nov. ORCHESTRE DE CHAMBRE DE BRUXELLES

23 nov. PIERRE FOURNIER, violoncelliste

14 déc. QUATUOR JUILLIARD

11 jan. FESTIVAL WINDS OF NEW YORK

11 fév. MANITOBA UNIVERSITY CONSORT

8 mars ALBERT LOTTO, pianiste

12 avril QUATUOR AMADEUS

ABONNEMENT: \$25, un billet \$5 - Étudiants (7 à 25 ans, preuve d'âge) \$10 - un billet \$2 - Cheques à l'ordre de PRO MUSICA - 12702 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109 - 845-0532 - S.V.P. inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.

AUJOURD'HUI dernier jour "YOU ARE WHAT YOU EAT"

dès demain, DIMANCHE le film d'émotion de Godard

**Pierrot le FOU**

couleurs 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 et 9.30

dès MERCREDI: retrospective tous les films de ROMAN POLANSKI

CINEMA DE REPERTOIRE **verdi** 5380 St-Laurent (277-4145)

POUR LES JEUNES SEULEMENT

THÉÂTRE MAISONNEUVE le samedi à 14 heures

11 oct. TRIO BEAUX ARTS

8 nov. ORCHESTRE DE CHAMBRE DE BRUXELLES

31 jan. LE PETIT ENSEMBLE VOCAL

Direction: George Little

L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE MONTREAL

Direction: Otto Joachim

7 mars ALBERT LOTTO, pianiste

11 avril CONCERT PAR DES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE MUSIQUE DU QUÉBEC.

ABONNEMENT: \$2 - UN BILLET: \$1 - LIMITE D'ÂGE 25 ANS.

En vente: Pro Musica et International Music Store

CCA présente du 6 au 11 oct.

La grande sensation du monde de la danse aux États-Unis.

**Ballet Harkness**

style original, technique superbe "UN VÉRITABLE JOYAU"

N.T. Times

un répertoire alliant le ballet classique au créations les plus originales

PROGRAMME: 6 & 7 OCT: Madrigalesco, Monument for a Dead Boy, Diabla, Souvenirs; 8 OCT: Night song, A season in hell, Canto Indio, Time out of mind; 9 OCT: Night Song, Grand pas Espagnol, After Eden, Sauvains; 10 OCT: Grand pas Espagnol, A Season in hell, Canto Indio, Time out of mind; 11 OCT: Madrigalesco, After Eden, Grand pas Espagnol, Time out of mind.

Billets en vente: Place des Arts: CCA, 1822, a. Sherbrooke (sans-voilà), École Conducteur Métro, Station Métro Longueuil: Centre (Théâtre Instant) Place Ville-Marie; Hoffman's Antiques, 1472 Peel; Atlantic-Pacific Travel 4950 Queen-Mary; Bondar, 1188 a. Bernard; Universal Sta. 4617 St. Saurous, D.-des-O.; Bal-Air Travel, Centre d'Achat Boissonfield; Phor. Nucleo, Centre d'Achat Laval et 51 boul. Léger, Ile-Perrot.

Billets d'étudiants, \$1 (00). Se présenter en personne à CCA seulement.

COMMANDES POSTALES à CCA seulement, 1822, a. Sherbrooke avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie

LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS

ABONNEMENT SAISON 1969-70

10 GRANDS CONCERTS ET SPECTACLES

Un choix de 10 parmi les onze énumérés ci-après:

BALLET HARKNESS - première fois au Canada

6 ou 7 ou 8 oct.

GHEORGHUI - Beethoven - Liszt - Schumann - Mendelssohn - Prokofiev - 13 oct.

MALCUZYNSKI - Liszt et Chopin - 30 oct.

chanteurs du BOLSHOI et danseurs, 27 nov.

BALLET ROYAL DE WINNIPEG - 2 ou 3 fév.

ROSTROPOVICH - l'incomparable - 5 fév.

PHILHARMONIE DE MOSCOU sous la direction de KONDRASHIN, soliste

# L'OEIL SUR LES DISQUES



## KARLHEINZ STOCKHAUSEN ET PIERRE HENRY Des mahlériens du Nouveau Monde!

par Jacques Thériault

Ils concevaient jadis des ouvrages dont la durée ne dépassait pas souvent dix minutes et presque jamais une heure. C'est vrai pour l'Allemand Karlheinz Stockhausen: "Kontra-Punkte" fait tout juste 11 minutes, "Le chant des adolescents" environ 15 minutes, "Refrain" un peu plus de 8 minutes... et "Zyklus" autour de 15 minutes. C'est également vrai pour le Français Pierre Henry dont les 25 "Variations pour une porte et un soupir" durent entre 27 secondes et 5 minutes, et dont les différentes pages élaborées pour des spectacles de danse (en l'occurrence, ceux de Béjart) sont formées d'une série d'épisodes musicaux assez brefs. Voilà autant de constatations strictement matérielles qui devaient être faites avant de s'attacher aux œuvres récentes de Stockhausen et de Henry, c'est-à-dire, à ces fresques immenses que constituent "Hymnen" et "Apocalypse de Jean": la première dure 113 minutes, la seconde plus de deux heures, prouvant dès lors que les moyens électroniques et les sons concrets stimulent la création plutôt que de la réduire.

Et l'auditeur? me direz-vous. Il est certain que l'audition de ces œuvres contemporaines pose certains problèmes, d'autant plus si leur durée respective s'est accrue. Mais, nous verrons quels sont les moyens mis en œuvre par chacun des compositeurs pour faciliter la compréhension et stimuler le plaisir du mélomane — aussi peu averti soit-il.

**STOCKHAUSEN: HYMNEN pour sons électroniques et concrets; œuvre réalisée au studio de musique électronique de la WDR à Cologne; 139 421/22 (2 disques) DEUTSCHE GRAMMOPHON**

**HENRY: APOCALYPSE DE JEAN; lecture électronique en cinq temps avec la collaboration du lecteur Jean Négroni; 837 923/25 (3 disques) PHILIPS "Coll. Prospective 21e siècle"**

Est-il possible d'imaginer une musique plus connue que les hymnes nationaux? "Chacun connaît l'hymne de son pays et peut-être encore quelques autres, du moins leur début" dit notamment Stockhausen. Il poursuit: "Si l'on intègre de la musique connue dans une composition de musique nouvelle, on peut comprendre d'autant mieux comment elle a été intégrée, non transformée, plus ou moins transformée, transposée, modulée..." Voici le point de vue du compositeur allemand, et je le trouve fort convaincant. Mais, il faut bien admettre que peu de compositeurs d'aujourd'hui auraient pu mener à bien l'élaboration d'une œuvre aussi complexe et aussi exigeante que celle-ci.

"Hymnen" réunit quatre régions qui sont respectivement dédiées à Pierre Boulez, Henri Pousseur, John Cage et Luciano Berio: la première a pour centres principaux l'Internationale et la Méditerranée, la deuxième présente l'hymne de la république fédérale d'Allemagne et quelques-uns de l'Afrique en alternance avec celui de la Russie, la troisième fait entendre les hymnes russe, américain et espagnol, et la quatrième conjugue l'hymne de la Suisse et celui qui est propre au royaume "utopique" de l'Hymnion (situé en Harmonie, royaume de Pluramion). Autour de ces fragments d'hymnes viennent se greffer des bruits de foule, des conversations enregistrées (dont une magnifique variation sur le mot "rouge" et ses couleurs voisines qu'on entend en différentes langues, parfois même sur un ton qui rappelle la lecture des oraisons à la messe!), des prélèvements de programmes en fréquences modulées, des chants d'oiseaux, des cris de manifestations publiques, les bruits du baptême d'un navire, d'une boutique chinoise... et d'autres sons électroniques ou concrets en nombre inimaginable. Le caractère des matériaux utilisés est vraiment universel.

A l'audition, on peut penser aux collages réalisés par John Cage dans ses "Variations IV" et, à un moindre niveau, à "Revolution 9" des Beatles. Stockhausen va naturellement plus loin, en ce sens qu'il a réussi à homogénéiser

toutes ces formes sonores apparemment sans relations les unes avec les autres. Comme Andy Warhol en peinture, Stockhausen nous donne SON collage de la vie de tous les jours et peut-être bien celui de l'humanité toute entière. On peut regretter des œuvres déchirantes comme "Le chant des adolescents" ou "Momento", se demander si le compositeur n'est pas (un tantinet) tombé momentanément dans l'intellectualisme. Une chose est certaine: il a fait ce que la majorité des gens refusent de faire, c'est-à-dire, s'accouder à la fenêtre de sa chambre et écouter battre le cœur de la vie de tous les jours. Il a souvent entendu, il a vu grand, à l'échelle du monde et des hommes qui y vivent.

Contrairement à Stockhausen dont le style est plus abstrait et moins exubérant, Pierre Henry a choisi la voie de la sensualité et de l'empirisme. Il l'est encore plus que dans ses œuvres précédentes, et il nous montre combien il a le sens du sacré et jusqu'où peut aller la puissance de son imagination. Une fois pour toute, il a fait exploser ici la frontière qui existait toujours entre le son et le bruit. On connaît la souplesse et la diversité de sa syntaxe électronique; elle atteint pourtant un sommet dans "Apocalypse de Jean", une lecture électronique en cinq temps qui fut créée au cours des Journées de musique contemporaine de Paris l'an dernier.

Bien sûr, je mentirais si j'affirmais que cette messe s'écoute facilement. Certaines discontinuités sont apparentes et certains clichés frisent la naïveté, mais le texte (dont la valeur est des plus littéraires en plus d'être spirituelle) est d'une poésie propre à les faire oublier. Lu par l'excellent Jean Négroni, les paroles du texte se détachent d'une aura sonore généralement belle et générale. "Alors, longuement, commence l'interrogatoire" de dire Pierre Schaeffer, dans un texte qui mérite d'être cité in extenso: "Nous l'avions oublié, nous l'avions enlevé, nous l'avions émasculé même, quoique taché et taché du sang de l'agneau. Assez d'agneau de lait redessiné lascivement par d'exténués carnélités, garni du petit missel en bandoulière, et de l'oriflamme portative de campagne pour lieutenants mystiques, assez de quatre bêtes ornements, tout juste bonnes à faire jaser de concert les professeurs enchevêtrés d'esthétique et de casuistique, tout ça usé. La râpe à sons de Pierre Henry décroche ce pelage aux mille yeux de quatre bêtes fumantes d'intelligence et pétrées de sang-froid. Le pelage d'yeux châtouille nos oreilles, et il n'est pas interdit, dans le pire malheur, de faire "guli-guli", ça vaut une messe, une messe de la peur des bien pensants. Quand le diable s'est introduit dans le cantique de la bonne presse, quand il meugle à nefs entières la guimauve des piétés moutonniers, ne faut-il pas que l'enfant du siècle, entre deux rictus, fasse à sa façon sa prière, tandis que des couples à peine sexués l'écoutent dans la plus négligente volupté, dans la plus dérisoire abandon?"

N'en disons pas plus. Le compagnon de route de Pierre Henry vient de nous en révéler plus que l'analyse détaillée qu'on pourrait faire de cette symbolique sonore. Est-ce la Messe des contestataires, de ceux qui refusent de s'engager sur une voie que la civilisation actuelle rend impraticable? Ne prophétisons pas, mais "heureux celui qui lit, heureux ceux qui entendent, entend-on à la fin du cinquième temps de l'ouvrage. Car proche est le temps".

Soulignons pour terminer que les conditions acoustiques ne peuvent être idéales dans son petit salon. Il est recommandé d'écouter "Hymnen" dans une vaste salle où on aurait fixé quatre ou huit haut-parleurs, "assez haut dans les coins d'un espace carré". Même remarque dans le cas de "Apocalypse de Jean": lors de sa création, on avait disposé huit groupes de six haut-parleurs répartis autour de toute la salle. N'en reste pas moins que les prises de sons stéréophoniques sont très claires et très réussies. Notons également que les albums contiennent d'abondantes notes, dont le délicieux manifeste de Schaeffer.

dépourvue de la clarté que chacun est en droit d'attendre d'une maison comme Columbia.

Pour ceux qui aiment Delius, soulignons la parution (chez Angel: S-36603) d'un microsillon réunissant "Songs of Sunset" (avec Janet Baker, John Shirley-Quirk, le chœur de la Philharmonique de Liverpool et l'Orchestre Philharmonique Royal de Liverpool), "An Arabesque" (avec John Shirley-Quirk et l'Orchestre Philharmonique Royal de Liverpool) et "Cynara" (avec John Shirley-Quirk et l'Orchestre Philharmonique Royal de Liverpool). Charles Groves dirige les exécutions et, à notre connaissance, il s'agit du premier enregistrement de "Cynara".

Enfin, London vient de publier des extraits des "Walkyries" de Wagner qui réunissent Nilsson, Crespin, Ludwig King, Hotter... et l'Orchestre Philharmonique de Vienne sous la direction de Solti (OS-26085); Deutsche Grammophon a repiqué des passages caractéristiques de "L'Or du Rhin" de Wagner que Karajan nous donnait l'an dernier avec Veesay, Dominguez, Fischer-Dieskau, Stolze, Kelemen... et quelques autres (136437). Les prises de son sont excellentes.

## Au pays du violoncelle

Les mois passent et les disques s'accroissent à un rythme souvent effarant. On attend, on se dit qu'il faudrait bien parler de ceci et de cela et, subitement, on s'aperçoit que d'excellents disques dorment encore sur leurs tablettes sans même avoir été portés à la connaissance des discolophiles.

● MSTISLAV ROSTROPOVICH nous présente la première version phonographique du Concerto pour violoncelle, ensemble à vents et percussions (1963) du jeune compositeur soviétique Boris Tishchenko. C'est, à ma connaissance, l'ouvrage le plus avant-gardiste qui soit issu de l'Union Soviétique jusqu'ici. L'ensemble des musiciens, dirigé par Igor Blazhkov, joue avec un brio incomparable et le jeu du violoncelliste est irréprochable. Le disque est complété par le Trio No. 2 en mi mineur Op. 67 (1944) de Chostakovich avec le concours du violoniste Mikhail Vaiman et du pianiste Pavel Serebryakov (SR-40091).

● L'élève le plus connu et le plus talentueux de Rostropovich, le violoncelliste JACQUELINE DU PRE, nous donne deux microsillons. Je retiens surtout celui qui réunit les deux sonates pour violoncelle et piano de Brahms où elle est accompagnée par son mari, le pianiste et chef d'orchestre Daniel Barenboim. La version de la deuxième sonate est définitivement la meilleure au catalogue: tension, précision, chaleur et homogénéité en constituent les qualités les plus apparentes (S-36544). Sur l'autre disque, elle tient la partie solo dans le Concerto en ré de Haydn et le Concerto en sol mineur de Matthias Georg Monn qui, écrit en 1746 pour clavecin et orchestre, inspira à Schoenberg son unique Concerto pour violoncelle et orchestre en 1935 (on peut entendre ce concerto de Schoenberg dans le cadre d'un album publié chez Columbia: MZS-780). L'Orchestre Symphonique de Londres est sous la direction de Sir John Barbirolli (S-36580).

● En compagnie du chef Bernard Haitink qui dirige l'Orchestre Philharmonique de Londres, MAURICE GENDRON exécute le Concerto pour violoncelle en si mineur Op. 104, Waldesruhe Op. 68 (ou "Dans la forêt de Bohême", œuvre originellement écrite pour piano à quatre mains) et le Rondo en sol mineur Op. 94 (originellement écrit pour piano et violoncelle). Un très beau disque, un violoncelliste qui sait faire chanter son instrument et une excellente prise de son.

● Enfin, le violoncelliste PAUL TORTELIER présente la Sonate en sol mineur Op. 19 de Rachmaninoff et la Sonate en sol mineur Op. 65 de Chopin, en compagnie du pianiste Aldo Ciccolini. Les exécutants manquent légèrement de précision dans l'ouvrage du compositeur russe, mais il faut noter leur volonté de ne pas tomber dans un lyrisme de mauvais aloi — ce que d'autres font assez souvent. La prise de son est supérieure sur la face consacrée à Chopin dont le tandem Tortelier-Ciccolini nous présente la version la mieux réussie.

J.T.

**Pop-Pénélope**

MARTINA VELEZ

FIENDS & ANGELS

Tout d'abord, chers amis lecteurs, prenons date. Ce sera donc le 3 octobre prochain, à 9h30 généralement, que chacun d'entre nous, et moi toute la première, pourrons nous procurer dans la plupart des magasins de disques le nouvel enregistrement des Beatles. N'en disons plus mot jusqu'alors et ne faisons plus que de parler, quelque peu, d'un de leurs nombreux enfants.

On les connaît peu, bien qu'ils en sont à leur quatrième microsillon. Ils s'appellent LOVE, ce qui est un programme. Ce quatuor est formé de quatre garçons dont le jeune Arthur Lee, principal compositeur, producteur et chanteur. Amour et voyages vont bien ensemble. Est-ce la raison pour laquelle cette nouvelle parution des leurs s'intitule tout simplement FOUR SAIL. Admettons que tout cela est un peu abusif ou, tout du moins, que nos voyageurs amoureux ne forcent pas, outre mesure, sur la signification des mots!

Tout le monde ne peut pas être, au demeurant, premier de classe. Ce quatuor n'est, en tous cas, pas parmi les derniers. Sur les dix chansons, quatre me paraissent intéressantes: "Your Friend and Mine", "Good Time", "Dream" et "I'm with You". Sur des paroles un peu légalisantes, Lee a su apposer une musique simple, directe, rythmée sans faux de tête. L'environnement sonore est bon, quoiqu'un peu bruyant par instant. On y retrouve la nostalgie de la jeunesse, l'optimisme américain ("It's gonna be all right" nous assure-t-on dans "Good Time").

La voix de Lee est sympathique mais la meilleure partie du disque me paraît être la guitare de Jay Donnellan. On entend ces paroles dans "Your Friend and Mine": "Save a little place for me". C'est exactement ce qu'il faut faire pour ce disque, sans s'attendre au miracle mais avec

l'assurance de quelques bons instants passés en bonne compagnie.

La référence: "LOVE, four Sail", Elektra, EKS 74049.

Quand une femme chante du rock, j'aime bien qu'elle y mette ce que notre sexe cache trop souvent de sa féminité: les tripes. Rock ou pas, il est vrai que, connaissant la musique des filles d'Eve, je suis difficile et je dois remonter à Laura Nero pour avoir un bon souvenir. Ce que je déteste dans les chansons qu'interprètent les femmes, c'est la neutralité. Je veux dire par là que les paroles, le plus souvent faites par des mâles, n'expriment pas VRAIMENT le monde de la femme. Ce monde qui, malgré tout les unisexes que l'on veut, reste différent. Et tant mieux!

Ainsi, je n'ai plus que plaisir à présenter une jeune femme qui répond à des qualités que j'aime: Martha Carmen Josephine Hernandez Rosario de Velez, autrement dit Martha Velez qui vient de publier un album complet, FIENDS AND ANGELS, chez SRE (London), SES-97008.

Vocalement douée, la jeune chanteuse sait choisir ses chansons parmi celles de bonne facture, qu'elles soient de Lee, Charles ou Dylan; elle en compose, d'autre part, et ce disque en contient trois d'elle: "Swamp Man", "Very good Fandangó" et "Come here, sweet Man", cette dernière la meilleure avec de curieux relents de New-Orleans, assortis d'une ressemblance dans le timbre avec celui d'un Feliciano qui serait devenu complètement dément. On voit que le mélange n'est pas nul!

La meilleure place, cependant, est une chanson de Humes, intitulée "Drive me Daddy" où l'on suggère à ce Daddy-là de brûler les feux rouges et de ne jamais serrer les freins. C'est, on me le concédera, des excellents conseils à donner à une jeune chanteuse rock, belle de surcroît.

Quand au monde qu'exprime Martha Velez, il se résume assez bien dans cette phrase: "All I need it's real good Time".

Il n'est certes pas impossible, pourtant, que vous soyez fatigués de l'hurlante hystérie du rock, assez pour souhaiter revenir aux rivages plus paisibles, et plus raffinés, des blues. Keef Hartley et son orchestre vont en donner l'occasion dans une nouvelle parution intitulée "Halfbreed" Deram (London), DES-18024.

Cela commence sur un coup de téléphone qui surprendra votre éventuel chien (ma dalmatienne dressa ses oreilles) et cela continue avec une musique solide, discrète, quelque peu intellectuelle. A la classique formation guitares, orgue (clavecin), batteries, Keef Hartley a ajouté un peu de trompette, de flûte et de saxo ténor.

Le chanteur, Miller Anderson, est évidemment excellent dans un style qui tire, comme tant de ses compatriotes blancs, de l'Amérique noire. Peter Dines invente avec astuce de bons effets à l'orgue. Parmi les huit pièces, toutes assez longues (entre 9.59 et 4.59), il en est qui ressortent: "Just to cry", "Too much thinking" et "Born to Die".

Pénélope

Galleries d'Art

*galerie libre*

images de Danu

jusqu'au 30 septembre

Gilles Marchand

Les Épîtres aux Martiens

Vernissage mercredi, le 1er octobre à 20:30 h.

2100 Crescent 288-6080

Acquisitions récentes

Sculptures d'Art Africain

R

Galerie Lippel Art Primitif

2150 rue Mackay - 842-6369

EXPOSITION de LITHOGRAPHIES

DERNIERE JOURNEE

APPEL	FOUJITA	MIRO
L. BLANCHARD	FRIEDLANDER	MORVAN
G. BRAQUE	E. GOERG	G. OUDOT
B. BUFFET	M. GROMAINE	RIPELLE
CARZOU	HANDEN	TERECHKOVITZ
CLAVE	R. LACROIX	VAN DONGEN
S. DALI	G. LAPORTE	ZAO WOUKI

Galerie "l'Art Français"

370 ouest, Laurier (près avenue du Parc)  
Tous les jours de 9 h à 6 h - Vend. 9 h - Sam. 5 h  
Fermée toute la journée le lundi

EXPOSITION

ANDRÉ BIÉLER, LL.D., R.C.A.

PEINTURES RÉCENTES

30 SEPT. AU 11 OCT.

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 OUEST, RUE SHERBROOKE 288-7306

## Autres nouveautés

**BACH: ORATORIO DE PAQUES: Eily Ameling (soprano), Helen Watts (contralto), Werner Krenn (ténor) et Tom Krause (basse); le Wiener Akademischer und l'Orchestre de chambre Stuttgart sous la direction de Karl Munchinger, OS-26100 LONDON**

Cette cantate, dont la structure est pratiquement similaire à celle de l'Oratorio de Noël, fut composée par Paques 1735. Connue aussi sous le nom de "Kommt, eilet, und laufft BWV 249", l'œuvre du Cantor est — pour ainsi dire — une parodie de quelques airs importants d'une cantate profane écrite dix ans plus tôt pour l'anniversaire du duc de Saxe.

La présente version déclasse toutes ses rivales. L'ouverture est la plus brillante qu'il m'ait été donné d'entendre jusqu'ici, les cordes sont incisives et les trompettes sont d'une majesté inespérée. A souligner également: l'ensemble choral qui donne l'impression d'être assez imposant. On aimera ou pas cette dernière initiative, mais elle confère décidément beaucoup de force à l'ouvrage. Prise de son d'une perfection et d'une présence exemplaires.

**POULENC: "Suite française", "Trois noyelles", "Mouvements perpétuels", "Trois nocturnes", "Presto en si bémol majeur", "Pastourelle", "Toccata" et "Valse"; par le pianiste Gabriel Tacchino; S-36602 ANGEL**

Ceux qui aiment les pièces pour piano de Satie auront beaucoup de plaisir à écouter ce choix de pièces pour piano de Poulenec. Elles sont d'une simplicité et d'une bonne humeur propres à l'auteur des "Chansons gaillardes". Et malgré tout ce qu'on a pu dire de l'œuvre pour piano solo

de Poulenec, on remarque une fraîcheur inaltérable, un charme qui dépasse les apparences de la frivolité, une poésie assez évocatrice même.

Le pianiste Gabriel Tacchino interprète toutes ces pages brèves avec élégance et perfection, prouvant dès lors qu'il n'y a pas une seule note de trop dans cette musique. Prise de son très, très nette.

**BERLIOZ: "Symphonie fantastique"; Georges Prêtre dirige l'Orchestre Symphonique de Boston; LSC-3096 RCA VICTOR**

Au rythme où les "Symphonies fantastiques" défilent, tout nous porte à croire que pas un seul chef d'orchestre ne voudrait finir l'année Berlioz sans avoir eu l'opportunité de l'enregistrer. Plus de 25 versions de l'ouvrage sont actuellement disponibles. Vous en possédez peut-être déjà deux ou trois chez vous, et si je me trompe dépêchez-vous d'opter pour l'une des deux conceptions suivantes: celle de Charles Munch au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Londres (Philips: PHI-900-101). Les mélomanes les plus passionnés choisiront la première.

**BEETHOVEN: "Symphonie No. 9 en ré mineur Op. 125" et "Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en do mineur Op. 80" avec Martina Arroyo (soprano), Regina Sarfaty (mezzo-soprano), Nicholas di Virgilio (ténor), Norman Scott (basse), le chœur Westminster (dans la Fantaisie), le pianiste Rudolf Serkin, et l'Orchestre Philharmonique de New York sous la direction de Leonard Bernstein; M2S-794 (2 disques) COLUMBIA**

J'aime bien ces enregistrements mais, comme je l'ai déjà dit plus haut, je ne vois pas l'utilité de sa parution. Sur-tout lorsqu'on peut se procurer des versions supérieures de la neuvième sous le bâton de Monteux, Schmidt-Isserstedt, Toscanini... ou Ansermet. Prise de son un peu confuse,

18 ANS Sam. 7h. et 9h. Dim. 3h., 7h. et 9h.

Benjamin

CATHERINE DENEUVE  
PIERRE CLEMENTI

Auditorium Brébeuf  
5625, Ave. Decelles

L'exotisme?

Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit. Un tunnel relie l'hôtel à l'astation Peel du Métro. On réserve par téléphone à 842-7777.

Kon-Tiki RESTAURANT

HOTEL SHERATON MT-ROYAL

1455, rue Peel à Montréal  
L'heure de réservation: 842-7777

# l'information



Si au cours de la saison les adversaires des Mets se sont arrachés les cheveux devant leur tenue phénoménale, les partisans des New-Yorkais, eux au soir du couronnement de leurs champions sont arrachés de gazon du terrain même où leurs héros venaient de s'illustrer. Le préposé au terrain se demande ici ce que ces fanatiques partisans entendent bien faire de ces mini-pelouses. Cultiver cette fleur rare du succès, voyons! (Téléphoto PA)

## Le National de Rosemont étend son empire avec 20 nouvelles équipes de l'A-I-C

Le président Jean Rougeau et le Directeur des Clubs fermes, Yvan Prud'homme ont annoncé qu'une autre association sportive s'était jointe à l'organisation du Rosemont de la Ligue Junior "A" du Québec. Il s'agit de l'un des plus vieux groupements à Montréal, soit l'Association de l'Immaculée-Conception. Le directeur des sports de l'Immaculée-Conception, M. Richard Belec a confirmé cette entente aujourd'hui et a dévoilé que sa section hockey comprend 20 équipes allant des catégories Atome jusqu'à Midget, pour un total d'un peu plus de 240 joueurs. L'Immaculée - Conception vient donc se joindre aux Associations St-Mathieu-Rosemont, Comité des Jeunes de Rosemont, St-Alphonse Ahuntsic et Montréal-Est qui formeront la grande famille du Club de la Ligue Junior "A" du Québec.

L'aide et de la coopération de la part des équipes de catégories supérieures. Nous savons que l'on veut bâtir à Rosemont, une organisation sérieuse qui a à cœur avant tout, l'essor du hockey et l'avancement des jeunes de dire Richard Belec. Jean Rougeau s'est déclaré très heureux de cette décision de l'Immaculée-Conception et déclara: "Notre but est d'aider ceux qui jusque là se sont dévoués dans l'ombre et si par nos humbles moyens nous pouvons les encourager à continuer, nous aurons fait quelque chose. Je voudrais être bien compris de dire Rougeau, en ce sens que nous ne voulons pas des champions à tout prix mais nous voulons que les jeunes s'amuse et qu'ils aient des instructeurs compétents et qu'ils se développent dans les meilleures conditions possibles, tout en s'amusant."

hors concours, dimanche soir prochain à compter de 7:30 p.m. à Cornwall, contre les Royals de l'endroit et qu'ensuite, le vendredi, 3 octobre prochain, le National de Rosemont sera à Sherbrooke à compter de 9:00 p.m. pour y affronter les Castors Junior de la Ligue Junior "A" du Québec.

## Verdun vs St-Victor

Les Maple Leafs de Verdun de la nouvelle ligue Junior "A" du Québec seront à l'Aréna Roussin dimanche, à 2hres P.M., pour un match d'exhibition contre le St-Victor champion provincial Junior "B" la saison dernière.

# sportive

## Les Expos entendent cultiver la fleur du succès cet hiver

Trente-quatre joueurs, dont douze s'appellent du club Vancouver, de la ligue du Pacifique, se présenteront au camp une fois le calendrier de la ligue Nationale complété. La saison de la ligue de perfectionnement s'étend du 27 septembre au 18 novembre. Fanning a aussi révélé que l'équipe sera gérée par J.W. Porter, un ancien receveur des majeurs qui a dirigé le club Bradenton, de la ligue des recrues, cet été. Porter sera secondé dans

son travail par Gene Mauch, gérant des Expos; Cal McLish, instructeur des lanceurs du club majeur; Bobby Wine, expérimenté joueur d'arrêt-court; Jack Lamabe, un vétérinaire lanceur qui a terminé la saison à Vancouver, et Larry Doby, un ex-grand des majeurs et maintenant dépisteur des Expos. L'équipe de 34 joueurs comprend 15 lanceurs, 5 receveurs, 9 intérieurs et 5 voltigeurs. Les membres des Expos sont les lanceurs Bill

Stoneman, Dan McGinn, Jerry Robertson, Mike Wegener, Don Shaw et Steve Renko; le receveur John Boccabella, et Montréal, sont le lanceur Bob Reynolds, les intérieurs Gary Jestead et Angel Hermoso et le voltigeur Jim Fairry. Moore, le premier choix des Expos à la séance du repêchage en juin dernier, a connu une saison formidable dans les catégories recrue et A. Il a compilé une fiche de 7-0 et une moyenne de points mérités de 0,27 à Bradenton

dans la ligue des recrues. Il a retiré 91 frappeurs au bâton en 67 manches. Par la suite à West Palm Beach, Moore a inscrit deux victoires consécutives de 1-0, dont la seconde d'une partie sans point ni coup sûr. Trois des membres de l'équipe n'ont pas évolué dans les rangs du baseball professionnel en 1969 ou n'ont jamais joué du baseball professionnel. Un de ces joueurs est l'arrêt-court de 21 ans Jesus Frias, qui a déjà appartenu aux Giants de San Francisco. Il fut embauché par le dépisteur des Expos au Canada George McQuinn, après une brillante saison dans l'uniforme du club Theford Mines, de la ligue Provinciale. Frias est natif de la République Dominicaine.

Les autres sont le lanceur Gery Lee Brown et le receveur Stanley Todd qui ont signé un contrat professionnel au mois d'août. La ligue de perfectionnement a pour but d'accroître le développement des jeunes joueurs et de parfaire le style de jeu de certains autres. Au total, 16 équipes évolueront dans la ligue de perfectionnement. Cinq d'entre elles: Expos, Mets, Twins, Cardinals et Astros, auront leur quartier général à St. Petersburg. Les Expos partagent les commodités du complexe de St. Petersburg avec l'équipe des Mets.

## Même les Alouettes représentent une menace dans l'est - Gaudaur

Le commissaire Jake Gaudaur est le premier à admettre certaines erreurs, dans l'amélioration du calibre de la Ligue canadienne de football. Plus tôt cette semaine, il a admis que des erreurs des arbitres avaient résulté en un touché non mérité pour les Alouettes de Montréal qui ont ainsi vaincu les Tiger-Cats de Hamilton, subissant ainsi leur premier revers de la saison. Gaudaur a toutefois décidé d'admettre le touché.

Cependant, la recrue Tom Nettles soutenait que certains joueurs actuels dans la LCF ne pourraient s'aligner avec son club de collège, mais s'est empressé d'ajouter que d'autres étaient aussi bons que les meilleurs dans les ligues nationale et américaine de football. Les Eskimos utiliseront aussi, en plus de Nettles, le garde Al Benedict contre Ottawa, dont Marshall Shirk demeure un débutant douteux à la suite d'une blessure à un oeil. Gaudaur tente aussi d'expliquer ces erreurs par un plus grand équilibre entre les neuf clubs du circuit cette saison.

Jackie Parker fera ses débuts comme pilote dans la LCF aujourd'hui alors que ses Lions de la C-B recevront les Stampedeers de Calgary. Ceux-ci seront privés de leur star Dave Cramer qui ne jouera plus pendant la balance de la saison en raison de troubles respiratoires. Don Luzzi et Jim Furlong seront aussi absents chez les Stampedeers. Pour sa part, Parker s'en remettra au quart Paul Brothers, après avoir congédié Rick Cassata. Leroy Sledge sera toutefois absent, mais Charlie Brown reviendra au jeu.

Le match Edmonton-Ottawa sera télédiffusé par Radio-Canada samedi après-midi et celui des Alouettes contre les Argos, par CTV.

Enfin, Toronto peut compter sur le retour de l'ailier défensif Vernon Vanoy. Le match Edmonton-Ottawa sera télédiffusé par Radio-Canada samedi après-midi et celui des Alouettes contre les Argos, par CTV.

"Il ne faut pas s'inquiéter d'erreurs inévitables semblables, a dit Gaudaur, car nous tentons de créer un circuit mieux équilibré et il faut s'attendre à des erreurs."

Enfin, Toronto peut compter sur le retour de l'ailier défensif Vernon Vanoy. Le match Edmonton-Ottawa sera télédiffusé par Radio-Canada samedi après-midi et celui des Alouettes contre les Argos, par CTV.

Enfin, Toronto peut compter sur le retour de l'ailier défensif Vernon Vanoy. Le match Edmonton-Ottawa sera télédiffusé par Radio-Canada samedi après-midi et celui des Alouettes contre les Argos, par CTV.

Enfin, Toronto peut compter sur le retour de l'ailier défensif Vernon Vanoy. Le match Edmonton-Ottawa sera télédiffusé par Radio-Canada samedi après-midi et celui des Alouettes contre les Argos, par CTV.

Enfin, Toronto peut compter sur le retour de l'ailier défensif Vernon Vanoy. Le match Edmonton-Ottawa sera télédiffusé par Radio-Canada samedi après-midi et celui des Alouettes contre les Argos, par CTV.



Mike Duff (59), un coéquipier d'Yvon Duhamel sur Yamaha, et l'américain Duane McDaniels reprendront certainement ce duel qu'ils ont engagé dans le passé, quand ils prendront le départ pour le Championnat Molson du Québec, dimanche, au Circuit Deux-Montagnes.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**COUR PROVINCIALE**  
NO. 153596  
JHN CARNIOL, administrateur, des Cité et District de Montréal, résidant et domicilié au 1751 avenue Eckers, demandeur  
-contre-  
ROBERT WAYNE FRASER, autrefois résidant et domicilié au 4595 boulevard Décarie, Apt. 46, des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux incognus, défendeur  
IL EST ENJOINT à ROBERT WAYNE FRASER à l'intention d'un tiers de déposer au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.  
MONTREAL, le 23 septembre 1969  
CLAUDE DUFOUR  
Greffier-adjoint

**PAR ORDRE DE LA COUR:**  
Le défendeur LOUIS-PHILIPPE CLOUTIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 24 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Procureur des demandeurs  
Mes BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT,  
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil, P.Q.  
Procureurs des demandeurs  
CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal  
**COUR SUPERIEURE**  
(Division des Divorces)  
GREGG DES DIVORCES  
DIVISION DE MONTRÉAL  
NO. 4969  
MERILDA POBIER, des Cité et District de Montréal, Requérante  
-contre-  
GILBERT SEGUIN, d'adresse incognue, Intimé  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
L'intimé GILBERT SEGUIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.  
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.  
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
MONTREAL, ce 24 septembre 1969  
JACQUES PERRON  
Requérant  
Mes DUGUAY & SALOIS,  
1390 Parc LaSalle, s. 509, Montréal, P.Q.  
CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal  
**COUR SUPERIEURE**  
NO. 77678  
MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique d'incorporation ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, en sa qualité de fiduciaire en possession de biens de ALLIANCE CREDIT CORP.  
Demanderesse  
-contre-  
RENE CASSE, autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse incognue, Défendeur  
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION DE MONTRÉAL.  
Mis-en-cause  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur RENE CASSE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT,  
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil, P.Q.  
Procureurs des demandeurs

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 752917  
LEONA CHEYNEY, résidant à Ville St-Laurent, district de Montréal, Demanderesse  
-contre-  
GUY McDUFF, d'adresse incognue, Défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur GUY McDUFF, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes FILLON, LAFONTAINE, LAURIER BELANGER & BOUCHARD,  
138 ouest rue Craig, suite 320 Montréal, P.Q.

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 15-852  
FERNAND RACINE, résidant au 907, rue Hennessy, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, Créancier  
-contre-  
WILLY TURNER, autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant de lieux incognus, Débiteur  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
AVIS EST DONNÉ à WILLY TURNER débiteur, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 15-852 ex-parte, que l'avis de 60 jours, tel que requis par les Articles 104A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Prototaire.

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Expropriation et possession préalable, d'un immeuble situé dans le prolongement de la rue Port-Royal au sud-ouest de la rue Meilleur, pour fins de rues.  
C.S.M. 1222 Plan P-74 Bordeaux.  
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1969, à 10:30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal, commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qu, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 27 novembre 1967, conformément au plan d'expropriation P-74 Bordeaux.  
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Numéro de rue
1	P-347		Lot arr. Crémazie-ouest

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Expropriation et possession préalable, d'un immeuble situé dans le prolongement de la rue Port-Royal, au sud-ouest de la rue Meilleur, pour fins municipales, C.S.M. 1223  
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1969, à 10:30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal, commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qu, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 27 novembre 1967, conformément au plan d'expropriation P-74 Bordeaux.  
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Numéro de rue
2	P-347		Lot arr. Crémazie-ouest

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 777-083  
SALVATORE SORCE, des Cité et District de Montréal, Demandeur  
-contre-  
DAME NIVES MASSERA, des Cité et District de Montréal, Défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur DAME NIVES MASSERA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
JACQUES PERRON  
Requérant  
Mes DUGUAY & SALOIS,  
1390 Parc LaSalle, s. 509, Montréal, P.Q.

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 77678  
MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique d'incorporation ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, en sa qualité de fiduciaire en possession de biens de ALLIANCE CREDIT CORP.  
Demanderesse  
-contre-  
RENE CASSE, autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse incognue, Défendeur  
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION DE MONTRÉAL.  
Mis-en-cause  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur RENE CASSE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT,  
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil, P.Q.  
Procureurs des demandeurs

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 77678  
MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique d'incorporation ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, en sa qualité de fiduciaire en possession de biens de ALLIANCE CREDIT CORP.  
Demanderesse  
-contre-  
RENE CASSE, autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse incognue, Défendeur  
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION DE MONTRÉAL.  
Mis-en-cause  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur RENE CASSE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT,  
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil, P.Q.  
Procureurs des demandeurs

**VILLE DE WATERLOO**  
APPEL D'OFFRES  
LOGEMENTS MUNICIPAUX  
A PRIX MODIQUE  
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par la Ville de Waterloo pour des propositions de développement pour environ cent (100) logements à louer modique à être érigés sur le site de développement Fortin dans la Ville de Waterloo suivant le programme établi par la Ville de Waterloo.  
Les promoteurs-sous-missionnaires s'engagent à élaborer des plans et devis sommaires et à construire dans les délais prescrits à un prix global et forfaitaire.  
Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant sa place d'affaires dans la province de Québec, est invitée à soumissionner.  
Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures, P.M. (H.N.E.) lundi, le 3 novembre 1969, au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Waterloo, à l'Hôtel de Ville.  
La Ville de Waterloo ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.  
Le choix de la proposition sera en fonction du coût et de la qualité architecturale des projets soumis. Les plans et devis doivent être signés par un architecte membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec.  
Le projet retenu sera soumis à la Société d'habitation du Québec par la ville, aux termes de l'article 51 de la loi de la SHQ.  
Sur l'approbation de la SHQ, le promoteur choisi sera tenu de compléter ses plans et devis avant de commencer sa construction.  
Les intéressés peuvent se procurer les documents requis et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au Bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville de Waterloo, 417, rue Court, à Waterloo, Tél. 539-2282.  
Un dépôt de \$25,000 dollars non remboursable est exigé en retour des documents précités.  
René Bellefeuille  
Secrétaire-Trésorier  
DAME A WATERLOO, LE  
26 septembre 1969.

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Expropriation et possession préalable, aux fins d'une rue, d'une partie de la rue Port-Royal, vis-à-vis l'Est du boulevard Acadie.  
C.S.M. 1224  
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1969, à 10:30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal, commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qu, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 27 novembre 1967, conformément au plan d'expropriation P-45 Bordeaux.  
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Numéro de rue
1	350	P-739	Rue de Port-Royal

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Expropriation et possession préalable d'un droit de passage requis pour l'installation d'un égout entre l'autoroute des Laurentides et la ligne est du lot 351-345 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, au nord des voies de la compagnie des chemins de fer nationaux.  
C.S.M. 1225  
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1969, à 10:30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal, commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qu, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 27 novembre 1967, conformément au plan d'expropriation P-31 Bordeaux.  
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Numéro de rue
3	P-266		Terrain arriere touli. Crémazie-ouest

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 777-083  
SALVATORE SORCE, des Cité et District de Montréal, Demandeur  
-contre-  
DAME NIVES MASSERA, des Cité et District de Montréal, Défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur DAME NIVES MASSERA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
JACQUES PERRON  
Requérant  
Mes DUGUAY & SALOIS,  
1390 Parc LaSalle, s. 509, Montréal, P.Q.

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 77678  
MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique d'incorporation ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, en sa qualité de fiduciaire en possession de biens de ALLIANCE CREDIT CORP.  
Demanderesse  
-contre-  
RENE CASSE, autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse incognue, Défendeur  
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION DE MONTRÉAL.  
Mis-en-cause  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur RENE CASSE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT,  
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil, P.Q.  
Procureurs des demandeurs

**COUR SUPERIEURE**  
NO. 77678  
MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique d'incorporation ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, en sa qualité de fiduciaire en possession de biens de ALLIANCE CREDIT CORP.  
Demanderesse  
-contre-  
RENE CASSE, autrefois des Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse incognue, Défendeur  
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION DE MONTRÉAL.  
Mis-en-cause  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur RENE CASSE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du Bref d'Assignment et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 23 septembre 1969  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes BRISSETTE, ST-JACQUES & DUREAULT,  
3 ouest, rue St-Charles, Longueuil, P.Q.  
Procureurs des demandeurs

**VILLE DE WATERLOO**  
APPEL D'OFFRES  
LOGEMENTS MUNICIPAUX  
A PRIX MODIQUE  
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par la Ville de Waterloo pour des propositions de développement pour environ cent (100) logements à louer modique à être érigés sur le site de développement Fortin dans la Ville de Waterloo suivant le programme établi par la Ville de Waterloo.  
Les promoteurs-sous-missionnaires s'engagent à élaborer des plans et devis sommaires et à construire dans les délais prescrits à un prix global et forfaitaire.  
Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant sa place d'affaires dans la province de Québec, est invitée à soumissionner.  
Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures, P.M. (H.N.E.) lundi, le 3 novembre 1969, au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Waterloo, à l'Hôtel de Ville.  
La Ville de Waterloo ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.  
Le choix de la proposition sera en fonction du coût et de la qualité architecturale des projets soumis. Les plans et devis doivent être signés par un architecte membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec.  
Le projet retenu sera soumis à la Société d'habitation du Québec par la ville, aux termes de l'article 51 de la loi de la SHQ.  
Sur l'approbation de la SHQ, le promoteur choisi sera tenu de compléter ses plans et devis avant de commencer sa construction.  
Les intéressés peuvent se procurer les documents requis et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au Bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville de Waterloo, 417, rue Court, à Waterloo, Tél. 539-2282.  
Un dépôt de \$25,000 dollars non remboursable est exigé en retour des documents précités.  
René Bellefeuille  
Secrétaire-Trésorier  
DAME A WATERLOO, LE  
26 septembre 1969.

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Expropriation et possession préalable, aux fins d'une rue, d'une partie de la rue Port-Royal, vis-à-vis l'Est du boulevard Acadie.  
C.S.M. 1224  
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1969, à 10:30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal, commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qu, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 27 novembre 1967, conformément au plan d'expropriation P-45 Bordeaux.  
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Numéro de rue
1	350	P-739	Rue de Port-Royal

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Expropriation et possession préalable d'un droit de passage requis pour l'installation d'un égout entre l'autoroute des Laurentides et la ligne est du lot 351-345 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, au nord des voies de la compagnie des chemins de fer nationaux.  
C.S.M. 1225  
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1969, à 10:30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal, commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qu, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 27 novembre 1967, conformément au plan d'expropriation P-31 Bordeaux.  
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Numéro de rue
3	P-266		Terrain arriere touli. Crémazie-ouest

# L'information

# sportive

## Le National de Rosemont fait songer le Canadien

Au domaine du sport, l'organisation des Expos de Montréal mérite vraiment le titre de championne de l'état du maire Drapreau en 1969. Personne ne saurait vraiment lui disputer ce titre pour l'année qui vient de s'écouler. Mais déjà une autre organisation surprise est à faire ses preuves, et sans les millions qui ont valu tant de succès à la première.

A noter que l'organisation dont je veux vous parler n'est pas sans le sou non plus, mais je ne crois tout simplement pas qu'elle soit cotée (du moins encore) par l'association de la Bourse de Montréal.

Reste le fait que cette organisation, de par ses efforts continus, tenaces et à répétition a déjà impressionné beaucoup de gens. Je veux mentionner ici l'empire qu'est à bâtir le National de Rosemont, qui jusqu'ici semble bien être l'âme dirigeante du nouveau d'intérêt pour le hockey junior, de calibre "A" du Québec.

Le président de cette organisation est l'athlète bien connu Johnny Rougeau.

Pour éviter d'oublier des noms je dirai tout de suite ici que les louanges adressées dans cette chronique au National et son président vont à tous et chacun de ceux qui ont mis l'épaule à la roue pour secouer l'emprise de la ligue junior "A" de l'Ontario et redonner au hockey junior du Québec le prestige qu'il a déjà connu... au temps où le Canadien junior faisait partie des cadres de ce circuit.

Et l'organisation du National, avec toutes ses ramifications dans les échelons et la création de clubs-ferme, doit certainement laisser songer les directeurs du Canadien de la ligue Nationale. Parce qu'il y a maintenant conflit et que le Canadien junior sera désormais pris entre l'arbre et l'écorce.

Les organisateurs du hockey junior "A" du Québec, ceux du National de Rosemont en particulier, n'entendent pas dépenser une petite fortune pour développer des joueurs qui iraient par la suite faire les délices du circuit ontarien comme cela s'est fait depuis des années.

Et comme actuellement le Canadien de la ligue Nationale alimente toujours de ses sous le Canadien junior, il y a conflit. Mais le jour n'est pas loin maintenant où le hockey junior "A" du Québec sera aussi payant pour les jeunes, en argent et en prestige, que celui de l'Ontario.

Que fera alors le Canadien de la ligue Nationale? ramènera-t-il son bébé au bercail du hockey québécois? ou le laissera-t-il grandir à l'étranger? pendant tout ce temps le National de Rosemont, et ici j'inclus toutes les autres équipes du même circuit, développeront à leur tour des Cournoyer, des Lemaire, des Savard, etc. Ce qui fait qu'un jour prochain, ou Montréal aura deux équipes dans la ligue Nationale, une composée de produits de l'Ontario, et une autre typiquement de chez nous, ou le Canadien se décidera enfin (un jour prochain espérons-le) à revenir au circuit junior du Québec! Cela fait drôle, à première vue d'émettre de tels propos, mais je crois tout simplement que l'organisation du National de Rosemont est en train de supplanter celle du Grand Canadien, comme l'organisation des Expos en a supplanté bien d'autres en moins d'un an.

# Contrat de trois ans à Hodges avec augmentation de \$15,000.

NEW YORK — Gil Hodges, gérant des Mets de New York, qui a conduit son équipe au championnat de la division est de la ligue Nationale, n'a pas tardé à recevoir les remerciements de la direction.

Il vient en effet de signer un nouveau contrat de trois ans lui assurant un salaire estimé à \$75,000, soit \$15,000 de plus que le salaire garanti par son ancien contrat.

La nouvelle a été annoncée hier matin lors d'une conférence de presse tenue au Stade Shea par le gérant général Johnny Murphy.

Hodges avait pris la direction des Mets le onze octobre 1967 et, en 1968, les

Mets avaient terminé au neuvième rang de la ligue nationale avec une fiche de 73 victoires et 89 défaites, ce qui constituait leur meilleure saison depuis leur arrivée dans la ligue.

Durant sa carrière dans les ligues majeures Hodges a maintenu une moyenne de 273, il a claqué 370 circuits et produit mille 274 points.

PHILADELPHIE — Les Phillies de Philadelphie, de la ligue Nationale de baseball, ont annoncé hier matin que Frank Lucchesi avait signé son contrat en qualité de gérant de l'équipe.

Il succède à George Myatt, qui avait été nommé gérant intérimaire à la suite

du renvoi de Bob Skinner en août dernier.

Lucchesi, qui est né à San Francisco, a évolué pendant 12 ans dans les ligues mineures, il a d'abord occupé un poste de voltigeur pendant six ans, puis ensuite pendant six autres années il a agi en qualité de joueur-gérant.

Depuis 14 ans il travail-

lait pour les Phillies en qualité de gérant dans différentes équipes des ligues mineures. Avec ses équipes il a remporté six championnats et a terminé onze fois en tête.

Il devient donc 27ème gérant des Phillies depuis la fondation de l'équipe en 1900.

# Retraite de Gonzales

LOS ANGELES — Le vétérinaire joueur de tennis Pancho Gonzales, qui vient d'avoir 41 ans, a annoncé une fois de plus qu'il avait décidé de mettre fin à sa carrière, il a ajouté que cette fois sa décision était définitive.

Il a ajouté qu'il participerait encore à l'omnium de Las Vegas, le mois prochain, mais que ce serait là sa dernière apparition.

# Le Grand Prix de Montréal réunira cinq as à B-Bonnets

Cinq as pur-sang s'affrontent dans le Prix Montréal d'un enjeu de \$16,065, deuxième événement en importance du présent meeting de courses sur le plat à Blue Bonnets, qui sera présenté demain après-midi.

Après avoir désigné le poids à 22 partants éventuels, le secrétaire des courses Tony Simms en avait plein les mains hier avec seulement trois concurrents officiels — Muzzledick, James Bay et Oliver's Mount. Mais l'entraîneur Jerry Meyer est survenu avec Gauchesco, tandis que Lou Cavalari a ajouté Dominer III, qui complètera une inscription double avec James Bay.

Cette course, sur une distance d'un mille et un huitième, offrira un premier prix de \$10,442 et même en dépit de l'humble peloton en nombre, on s'attend à une lutte à finir entre les participants.

Bobby Stewart, jockey numé-

ro un présentement à Blue Bonnets, occupera les écuries de James Bay, qui a terminé dans l'argent 11 fois en 15 départs en 1969, pour des gains de plus de \$42,000. Stewart délaissera Dominer III, gagnant de deux bonnes courses à BB.

Muzzledick, qui portera 120 livres en vertu de ses quatre victoires en sept sorties cette année, sera monté par Larry Buzit, un excellent apprenti. D'autre part, Oliver's Mount, tout frais de son triomphe

dans le Prix Blue Bonnets dimanche dernier, sera dirigé par Brian Swatuk, qui verra spécialement de Toronto pour le Prix Montréal.

Gauchesco, le vétérinaire à Ed Seedhouse, sera à nouveau monté par Robert Pion, qui l'a conduit à une paire de deuxièmes places avant de remporter une impressionnante victoire par six longueurs samedi dernier.

Par ailleurs, le programme de ce soir présente d'inté-

ressantes épreuves, spécialement le Prix Dorval pour chevaux de trois ans et plus sur 6½ furlongs, qui offrira une bourse de \$3,100.

Noble Victory, protégé de trois ards de la ferme Willow Downs, fait figure de favori à 2-1, après deux victoires de suite sur l'oval de BB. Grano Salis semble être le plus sérieux aspirant, tandis que Cap'n Roo est aussi à surveiller.

J-Louis Lévesque enverra une inscription dans la mêlée, avec Grand Galop et Courant d'Air. Ce dernier s'est très bien tiré d'affaire depuis le début de la réunion, jusqu'à dimanche dernier quand il a fait quatrième à Oliver's Mount. Pendant que Courant d'Air demeure l'éternel point d'interrogation, Grand Galop a hérité d'une cote à 6-1 parce que le handicapeur croit qu'il est quelque peu fatigué.

# La fête des fêtes demain au parc Jarry

Tout porte à croire qu'il y aura un parc Jarry comble demain lorsque les Expos de Montréal rencontreront les Cardinals de St-Louis dans la dernière partie locale cette saison.

La journée de dimanche a été appelée "la fête des fêtes" au parc Jarry. Elle se terminera par des cérémonies qui prendront place sur le losange de baseball.

Le gérant Gene Mauch se rendra au marbre une fois la partie terminée pour présenter chacun de ses joueurs à la foule. Ces derniers, à tour de rôle, procéderont au tirage du coupon d'un billet et son détenteur recevra en cadeau la casquette de baseball de ce joueur.

Les activités commenceront environ 15 minutes avant le début de la partie. Un groupe de partisans de l'équipe, vêtu du costume "blanche neige et les sept lutins" franchira la clôture du champ centre pour pénétrer sur le terrain dans une voiture de modèle 1968. Ces admirateurs des Expos seront les porte-étendards d'une bannière disant: "ne nous racontons pas d'histoire, les Expos ne gagneront pas le championnat... mais ils sont nos champions".

Dans le cours de la partie, le groupe, accompagné de Fernand Lapierre à l'orgue, rendra hommage à Mauch et aux Expos en affichant d'autres messages.

Les cérémonies d'après la partie nous permettront également de connaître les noms des personnes qui gagneront de magnifiques prix pour avoir participé au concours "attrapez une balle" qui s'est déroulé durant le mois de septembre.

On note au nombre des prix: une auto-neige, un téléviseur noir et blanc 19 pouces, cinq radios portatifs, un billet d'avion pour deux personnes pour aller assister au camp d'entraînement des Expos en Floride, et un billet d'autobus pour deux personnes pour la Floride.

# Les Expos encaissent une raclée de 12-1

Les EXPOS ont encaissé une cinquième défaite de 12-1 hier aux mains des Cards de St-Louis. Jerry Davanan a réussi son premier circuit de la saison tandis que Steve Huntz en canonait deux, ses deuxième et troisième de l'année pour sceller le sort des montréalais.

CINCINNATI — Jim Maloney a limité ses adversaires à un seul coup sûr et John Bench a réussi un circuit qui a valu la victoire aux siens hier soir alors que les Reds de Cincinnati ont remporté les honneurs de leur programme double contre les Astros de Houston et ainsi conservé leurs espoirs de décrocher le championnat de la division ouest de ligue Nationale. Les Reds ont gagné aux comptes de 3-0 et 4-3.

Table with 3 columns: Player, AB, P, CS, PP. Lists players like Hunts, Coulter, Torrez, etc.

Table with 3 columns: Player, AB, P, CS, PP. Lists players like Fairry, Sutherland, Laboy, etc.

Table with 3 columns: Player, AB, P, CS, PP. Lists players like St. Louis, Davanan, Browne, etc.

# Le gardien Doug Favier, qui a dû abandonner l'exercice hier à la suite d'une blessure à la tête causée par un lancer la veille, ne participera pas aux matches hors-concours des Flyers de Philadelphie en fin de semaine.

Le gardien Doug Favier, qui a dû abandonner l'exercice hier à la suite d'une blessure à la tête causée par un lancer la veille, ne participera pas aux matches hors-concours des Flyers de Philadelphie en fin de semaine.

# Le cinéma aide au progrès du sport!

Une nouvelle compagnie récemment installée à Montréal, l'Intercontinental News Service, a été fondée dans le but de fournir un service de film sur rubans magnétiques instantanés rendant possible une reprise en dedans de 30 secondes, pour les équipes de sports professionnels aux Etats-Unis et au Canada.

Les équipes professionnelles, joueurs et entraîneurs, peuvent désormais visionner leurs pratiques ou leurs parties en deca de 30 secondes, soit en jeu lent, en reprise naturelle, ou en image stable. Ils peuvent ainsi prévenir certains défauts de jeux ou corriger quelques mauvaises habitudes qui entravent leurs performances.

L'Intercontinental, en opération aux Etats-Unis depuis quelques mois, est la seule

compagnie en Amérique du Nord à offrir un service semblable et est présentement sous contrat avec les Giants de New York, les Browns de Cleveland, les Twins de Minnesota, les Senators de Washington, et plusieurs autres.

Ted Williams, Vince Lombardi, Weeb Ewbank et Allie Sherman font partie du Conseil d'Administration.

L'été dernier, plusieurs équipes de la ligue Nationale de Hockey et de la ligue Canadienne de Football eurent vent de cette méthode révolutionnaire et invitèrent les dirigeants de cette compagnie à venir filmer les pratiques et les parties régulières. Résultat: contrats signés avec les Rangers de New York, Blues de St-Louis, etc., autorisation du Commissaire de la ligue Canadienne de Football, Jake

# Trevino mène

PORTLAND (PA) — Lee Trevino, qui a toujours rêvé de remporter une première bourse de \$55,000 a roulé un 67 hier, lors de la deuxième ronde du tournoi Golfeur de l'Année et son total de 137 lui a procuré une avance d'un coup sur Bill Casper et Bert Greens.

Kel Nagle a inscrit accidentellement son total de 35 dans la place réservée au 9e trou et, en la signant, il a accepté un total de 66 sur le premier neuf. Il a ajouté un 37 sur le chemin du retour et a dû totaliser 105 au lieu du 75 qu'il avait réussi.

Blue Bonnets CE SOIR À 7H.45. Includes logo and text about the event.

FORUM HOCKEY - LIGUE NATIONALE CE SOIR À 8 HEURES. Includes details about the game between Black Hawks and Canadiens.

C'est la fête des fêtes... dimanche au Parc Jarry. Includes details about the event and ticket information.

marabout-auto COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

BASEBALL HIER. Includes league information and player statistics.

CLASSEMENT. Includes league information and player statistics.

LANCEURS PROBABLES AUJOURD'HUI. Includes league information and player statistics.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361. Includes various real estate and service ads.

St. Louis. Samedi à 2h.15. Dimanche à 1h.35. Includes ticket and location information.

BROMONT. ATTENTION... ATTENTION... LE CENTRE DE SKI BROMONT EST HEUREUX DE VOUS FAIRE BÉNÉFICIAIRE D'UN PARC-ROULOTTE. Includes details about ski services.

BUREAU À LOUER. Includes details about office space for rent.

CHAMBRE À LOUER. Includes details about a room for rent.

Compagnie de distributeurs automatiques demande VENDEUR BILINGUE avec expérience. Includes details about a job opening.

# Épilogue à l'enquête sur la sexualité des jeunes Montréalais de 16 à 18 ans

recherche et entretiens de Solange Chalvin et Renée Rowan

## Jean-Yves Desjardins, l'enquêteur, s'explique

Devant la réaction provoquée dans le public par la publication peut-être hâtive de statistiques recueillies par le Groupe de recherche sexologique de l'université de Montréal, M. Jean-Yves Desjardins (1) s'explique.

Il se dit d'une part ennuyé que ces statistiques aient été exploitées par la presse sans que des explications soient fournies sur le contenu sociologique du rapport. Précisons toutefois que le rapport en question ne sera prêt que d'ici quelques mois. Il aura de quatre à cinq cents pages, nous dit M. Desjardins. Il semble que la publication prématurée de ces statistiques soit le résultat d'une indiscrétion dont M. Desjardins assume toutefois la responsabilité. En second lieu, il met le public en garde contre une interprétation trop globale d'une enquête dont la portée est très limitée puisqu'elle s'est effectuée dans le Montréal métropolitain seulement et sur un échantillon de 700 jeunes seulement.

Répondant à certaines questions soulevées par les parents, M. Desjardins précise que le questionnaire a été rempli par les jeunes dans une classe, sans qu'aucune consultation ne se fasse entre eux avant qu'ils n'aient remis le questionnaire au responsable de l'enquête qui les avait engagé à être sérieux dans leurs réponses parce que celles-ci révéleraient un peu l'image de la jeunesse actuelle. Se doutant de la vantardise naturelle aux jeunes de 16 à 18 ans dans le domaine de la sexualité, plusieurs questionnaires — environ 20 p.c. — auraient été éliminés parce qu'incohérents, ajoute M. Desjardins.

Quant aux déviations sexuelles dont le pourcentage a le plus alarmé les parents (inceste, relations avec des animaux, etc.) M. Desjardins voudrait rassurer le public en disant que les pourcentages recueillis rejoignent à peu près ceux du célèbre rapport Kinsey américain sur les mêmes pratiques.

Plusieurs parents nous ont dit ne pas se reconnaître dans les réponses données par les adultes au questionnaire. Un psychiatre nous a même affirmé qu'en vingt ans de pratique faite évidemment auprès de jeunes et souvent d'adultes dont le comportement est perturbé, il n'avait jamais rencontré de parents désireux de faire emprisonner leurs enfants parce qu'ils se masturbaient. Sur ce point, M. Desjardins nous décrit ainsi l'échantillon de parents interrogés. Sur 343 adultes, 75 p.c. étaient mariés; 70 célibataires laïques, 4 veufs ou veuves, 4 divorcés, 4 séparés et 1 célibataire religieux. Ils étaient âgés de 21 à 50 ans. En fait 36 p.c. avaient de 21 à 29 ans, 34,6 de 30 à 39 ans et 30 p.c. de 40 à 49 ans. Ces adultes fréquentaient un cours du soir. Une vingtaine d'adultes ont refusé de répondre au questionnaire.

La motivation des enquêteurs serait de mesurer l'écart qui existe entre l'éducation sexuelle donnée par les parents et les attitudes et pratiques sexuelles auxquelles se livrent réellement les jeunes. L'avenir dira si l'écart et le fossé sont aussi grands que le révèlent les chiffres.

(1) Depuis septembre, M. Desjardins a quitté l'université de Montréal et est attaché à l'université du Québec où il est responsable du secteur sexologie au département des Sciences de l'éducation.

## 1- Les parents accusent

Dans l'ensemble, les parents que nous avons interrogés à notre tour sur les résultats de l'enquête du groupe de recherche sexologique de l'U. de M. ne sont pas étonnés, ni scandalisés mais ils sont perplexes sur la valeur de l'enquête et déçus sur l'attitude des jeunes face à certaines pratiques sexuelles comme l'inceste, la prostitution ou l'homosexualité.

On voudrait connaître la motivation des enquêteurs et les buts poursuivis; on voudrait savoir si les jeunes ont répondu au questionnaire seuls ou en groupe ce qui peut changer leur comportement; enfin on aimerait savoir pourquoi l'échantillon comprend un certain nombre de jeunes

ayant passé par des centres de protection de la jeunesse comme le Mont St-Antoine et le Centre Berthelet. Cela ne risque-t-il pas de nous présenter l'image d'une jeunesse déjà en état de crise sur d'autres plans que celui de la sexualité?

D'autre part, on reproche aussi aux enquêteurs de n'avoir pas interrogé les parents des jeunes qui ont répondu à l'enquête afin de pouvoir dresser un véritable tableau comparatif des deux générations. Le fossé qu'on croit déceler entre l'attitude des jeunes et celle des adultes est sans doute juste mais les parents auraient préféré que le questionnaire soit administré à des jeunes et des adultes de milieux familiaux identiques. Plusieurs mères de famille nous ont dit que la publication en vrac de tels résultats à la une des journaux, sans analyse approfondie, risque de créer un fossé même dans les familles où celui-ci se révélait à peine. Aussi quelques réactions nettement défavorables reprochant aux enquêteurs de prendre un malin plaisir à susciter chez les jeunes des in-

terêts pour certaines formes de déviation auxquelles ils n'auraient jamais songé à s'adonner.

Des réactions aussi plus sereines affirmant que l'homosexualité par exemple se pratiquait sûrement sur un échelon aussi élevé à l'époque des pensionnats. Une mère de famille nous a dit: "Les jeunes disent aujourd'hui tout haut, ce que nous faisons tout bas".

"La publication de ces résultats nous a permis une conversation ouverte et franche sur la sexualité, avec nos jeunes de 14 à 16 ans", nous dit une autre mère de famille.

"Le seul résultat de la publication de ces statistiques, c'est que ma fille de 17 ans qui entretenait des doutes sur son comportement face à l'amour et à la sexualité, est arrivée à la maison en brandissant le journal et en me disant: "Tu vois que j'avais raison d'avoir un amant. Je t'aime bien ma pauvre maman, mais tu es vieux jeu, tu penses comme les adultes qui ont répondu au questionnaire. Moi, je me range du côté des 11 p.c. de filles qui ont eu des relations sexuelles".

On le voit les réactions sont aussi multiples que les interprétations. Dans l'ensemble toutefois, nous avons noté une certaine indifférence — surtout chez les hommes — indifférence en tout cas plus grande que celle qui avait accompagné la parution du désormais célèbre rapport Kinsey aux Etats-Unis.

## 2- À quand une éducation sexuelle qui soit autre chose que de l'information?

- Dr Gilles Lortie

Ce qui étonne le Dr Gilles Lortie, psychiatre et psychanalyste, ce ne sont pas les statistiques recueillies par MM. Desjardins et Crépeau, sur les pratiques sexuelles des 16-18 ans, mais l'interprétation des enquêteurs face aux informations recues par les parents, également questionnés par le groupe de recherche sexologique de l'université de Montréal.

"Ce rapport ne nous apprend pas grand-chose que nous ne savions déjà. L'information sexuelle est véhiculée par tous les moyens possibles et les jeunes sont informés et avides de mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Ce que le rapport nous révèle mais que nous soupçonnions fortement, c'est que l'éducation sexuelle qui comprend non seulement l'information proprement dite, mais l'éveil à la sensibilité, à l'émotion, à la responsabilité de l'engagement envers une autre personne, ne se fait pas, ni au foyer, ni à l'école. Cela m'apparaît beaucoup plus grave et digne d'inté-

rêt que des pourcentages sur le nombre de jeunes qui se sont travestis ou adonnés à la masturbation".

Le psychiatre reproche au rapport de bafouer les parents en tentant de les rendre ridicules, ce qui n'apporte aucune solution à personne. "Des enquêteurs qui se veulent objectifs et sérieux n'ont pas à porter de jugement sur aucune partie en question — ni sur le comportement des jeunes, ni sur celui des adultes. On a l'impression que les enquêteurs se moquent littéralement des parents en signalant par exemple qu'ils ont ri au moment de remplir le questionnaire. Toutefois, ils se gardent bien de nous décrire le comportement des jeunes face au même questionnaire. N'y ont-ils pas décelé beaucoup de vantardise et d'ignorance de certains termes?"

Quant à la répercussion de la publication des résultats d'une telle enquête à la une des journaux, le Dr Lortie nous dit que cela ne chan-

gera pas grand-chose dans les foyers où les relations parents-juniors sont bonnes; une fois de plus, c'est dans les milieux où ces relations sont déjà tendues ou inexistantes que la publication de telles statistiques donnera des armes aux jeunes contre les adultes.

Avant d'être lancés dans le public sans analyse sociologique approfondie, de tels résultats, selon le Dr Lortie devraient être communiqués aux chercheurs dans différentes disciplines. Sous cet aspect, de telles enquêtes pourraient être de précieux guides pour les spécialistes qui mettraient en commun les résultats de leur propre recherche et expérience afin de donner à ces chiffres leur dimension réelle. Le tout communiqué au public par la suite serait certainement enrichi, plus conforme à la réalité, et risquerait d'être mieux compris par tous.

"Accuser les parents, nous dit encore le Dr Lortie, en particulier les mères de famille du comportement actuel des jeunes, est trop facile. Il y a actuellement dans la majorité des pays industrialisés, une libération des moeurs chez les jeunes comme chez les adultes, qui est à peu près identique. Les parents montréalais ne sont pas tellement différents des parents américains, français ou anglais. Ils sont déçus mais nous ne sommes pas informés ou arriérés qu'on tente de nous le faire croire".

"Quant à déduire que le désaccord sexuel existe dans la majorité des foyers parce que les adultes hommes et femmes n'affichent pas les mêmes attitudes devant les pratiques sexuelles des jeunes est de l'extrapolation qu'une enquête aussi limitée ne justifie certainement pas," de conclure le psychiatre qui est directeur médical à l'Institut Albert Prévost.

## 3- La mère a encore quelque chose à dire dans l'éducation sexuelle de ses enfants

"Je n'entretiens aucune inquiétude pour la femme du Québec, nous dit Mlle Jeannine Guindon, psycho-éducatrice, directrice du Centre d'orientation et du Centre de psycho-éducation. Elle aura toujours son rôle à jouer dans l'éducation sexuelle de ses enfants. On ne se fait ni rejeter, ni mettre de côté parce que l'on a des opinions différentes. Loin de là. La mère équilibrée et épanouie pourra toujours aborder ces sujets et être véritablement écoutée par ses adolescents, que ce soit un garçon ou une fille".

Le sociologue qui envisage des valeurs, le fait en se basant sur des faits normatifs, poursuit-elle; le rôle de l'éducateur est bien différent, il a des valeurs à transmettre. L'équipe de recherche, à cause de sa formation, pourrait l'avoir oublié.

Mlle Guindon met également en doute le point de vue des enquêteurs du groupe de recherche sexologique de l'université de Montréal qui a voulu niveler le comportement sexuel de l'homme et de la femme. Pourtant dit-elle, c'est une chose reconnue depuis toujours: le comportement psychologique des uns et des autres face à la sexualité est grandement différent. On n'en a pas tenu compte. Elle regrette aussi que l'on ait isolé la sexualité de l'amour pour tout ramener à un acte biologique. Si les garçons, à cause de leurs besoins physiologiques, sont enclins à le faire (les statistiques sont là pour l'indiquer), les jeunes filles, même celles qui se disent libres, voient dans l'acte sexuel beaucoup plus de sens qu'une simple fonction biologique.

Pour la majorité, l'acte sexuel demeure un acte d'amour, un engagement réel face au choix d'une personne.

La psycho-éducatrice s'inquiète qu'actuellement on utilise les statistiques et les recherches qui se poursuivent dans le domaine de la sexualité en négligeant de les situer dans l'ensemble de la personnalité humaine. "Il y a des éléments de vérité dans tout cela, mais si on ne les situe pas par rapport à l'ensemble, les conclusions auxquelles on peut arriver peuvent être assez biaisées".

A propos de l'enquête elle-même, Mlle Guindon aimerait avoir la possibilité d'étudier le rapport complet qui n'est pas encore publié.

"De sources autorisées, dit-elle, je sais que l'enquête n'a été qu'une enquête-pilote dont l'échantillon n'est pas un échantillon contrôlé. Il ne représente pas de façon adéquate, semble-t-il, une population normale. Ce ne sont pas toutes les écoles qui accepteraient d'ouvrir leurs portes à une telle enquête. La nature même du questionnaire pour-

rait être perçue comme pouvant choquer les jeunes non avertis en particulier en ce qui concerne certaines activités ou perversions sexuelles (adolescents qui embrassent les parties génitales d'une fille, actes sexuels avec des animaux, etc.). On comprend facilement que des éducateurs peuvent refuser qu'une telle enquête se fasse dans leur école (la majorité des parents d'ailleurs seraient en accord avec eux). Si l'échantillon n'est pas adéquat, il est très difficile de généraliser et d'interpréter des données en l'appliquant à la population en général. Non seulement c'est difficile, mais c'est dangereux".

Comme beaucoup d'autres personnes que nous avons interrogées, Mlle Guindon s'étonne que les enquêteurs n'aient pas jugé opportun de questionner parallèlement les parents des jeunes soumis au questionnaire, plutôt que des adultes choisis au hasard.

"Les résultats auraient été plus conformes à la vérité. Actuellement, on est mal justifié de faire un rapprochement entre les attitudes d'adolescents et d'adultes qui n'ont aucun lien entre eux".

Cette psycho-éducatrice est d'avis que l'on a probablement été trop hâtif dans la publication de ce rapport préliminaire.

Même des jeunes de 20 à 21 ans, avec qui Mlle Guindon a discuté du rapport, s'interrogent sur le but recherché par les auteurs de l'enquête et l'utilité d'en dévoiler dans le grand public les résultats. Cela va-t-il élargir le fossé déjà existant entre parents et enfants?"

"Pour les parents qui sont sûrs d'eux-mêmes, qui ont atteint un certain équilibre et une sécurité personnelle, cela ne changera rien à leurs relations avec leurs adolescents, sinon qu'à pousser plus loin encore le dialogue. Quant aux autres qui sont plus craintifs pour aborder ces sujets, cela ne fera que durcir leurs positions ou les conduire à un sentiment d'impuissance face aux faits sociologiques. Certains démissionneront, d'autres se retrancheront derrière une politique de non-intervention".

Mlle Guindon conclut en nous disant qu'actuellement on s'attache trop à révéler les faiblesses des jeunes alors que l'on a tellement de difficulté à mettre en évidence leurs points forts. Ce n'est pas à détruire que l'on construit.

LISEZ  
ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR

### SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX



... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

# OPTREX

LE BIEN-ÊTRE DES YEUX OF-30

animation magique après un long hiver

par les

## bulbes hollandaises!

enterrez-les maintenant

et au printemps...

place à un spectacle féérique!



créatrices des plus beaux printemps du monde!

Pour obtenir la revue en couleurs "Votre Jardin au Printemps", adressez 20 cents en timbres, espèces ou mandat, pour frais de postes, etc., à: Institut des Bulbes de Hollande Inc., Suite 190, 1253 avenue McGill College, Montréal 2, Qué.



**LITHINES 33**  
En petites économies de 15 sachets pour faire 15 gontes d'eau médicamenteuse  
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

### LA COUTURE CHEZ SOI



Une chance exceptionnelle, un des plus jolis modèles de la collection d'automne de Rembrandt.

Patron No A833

Le patron imprimé no A833 est offert pour les tailles 8-16. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

**LIMONADE ASEPTA**  
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS  
Agreable au goût  
**UN PURGATIF EFFICACE**

APPRENEZ...  
**LA TECHNIQUE FONDAMENTALE ET L'ART de la Fine Cuisine Familiale**  
ILLUSTRÉS PAR DE DÉLICIEUSES RECETTES  
AVEC LE PROFESSEUR BIEN CONNU **M. H. BERNARD**  
Pour toutes informations concernant les cours de **base ou de gastronomie** débutant du 29 septembre au 10 octobre  
Appelez:  
**L'Institut d'Art Culinaire**  
Ecole détachant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées  
2015, rue de la Montagne, suite 610, Montréal  
**Tél.: 843-6481**

**COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE**  
Sous la direction des **artisans du meuble québécois inc.**  
Les inscriptions devront être faites au  
**88 EST, ST-PAUL VIEUX-MONTRÉAL**  
**866-1836**